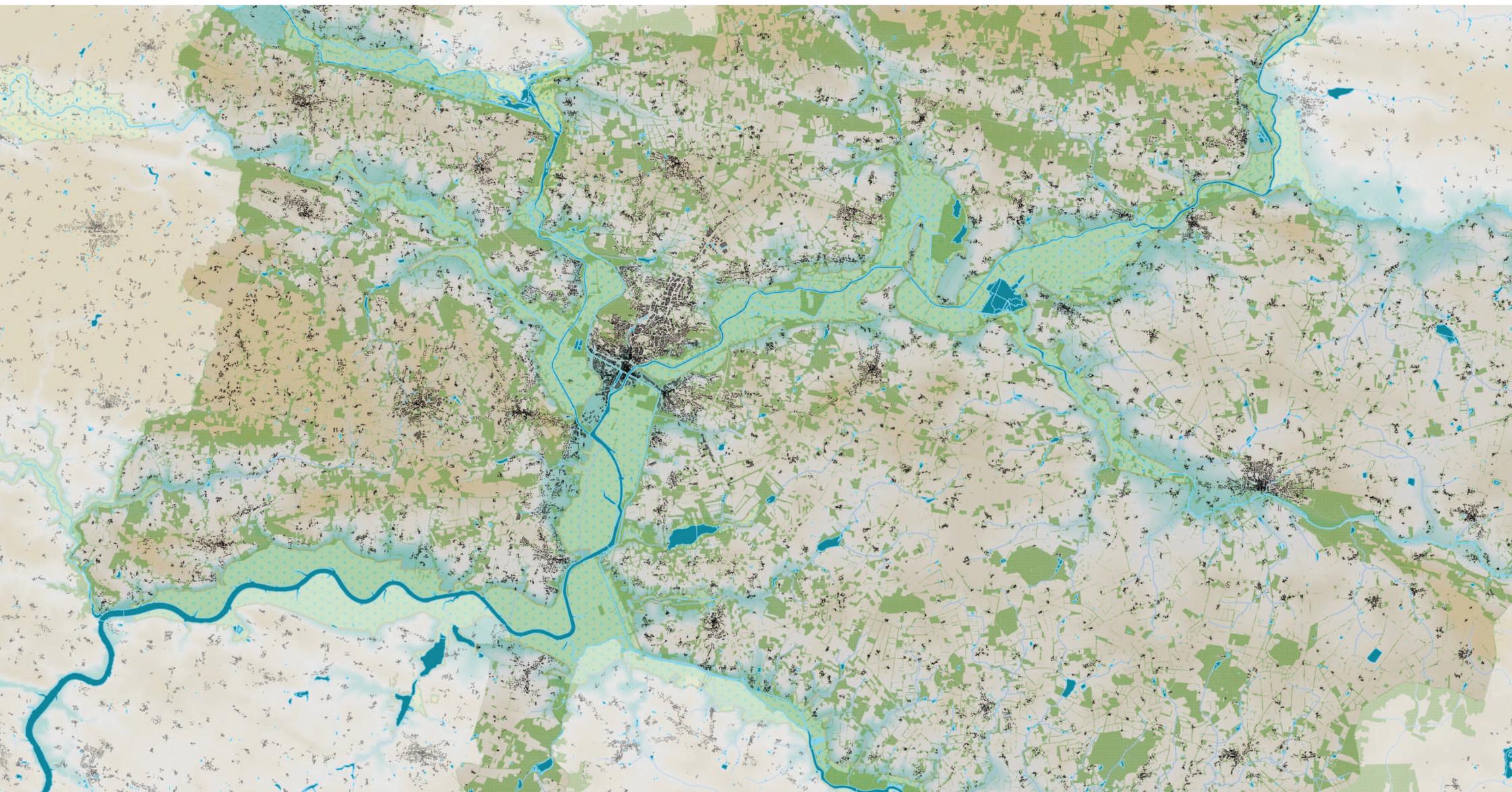


# SCHÉMA DIRECTEUR D'OCCUPATION ET DE VALORISATION DU DOMAINE FLUVIO-MARITIME

PHASES 2 et 3 : PROGRAMMATION ET PLAN D'ACTION

Novembre 2019

x'urbicus' + Tourismessor + Ingerop



MANDATAIRE

**URBICUS**

3 rue Edmé Frémy, 78 000 Versailles

Tel: 01 39 53 14 35

axp@urbicus.fr

www.urbicus.fr

Jean-Marc GAULIER

Claire Bellet

COTRAITANTS

**TOURISMESSOR**

290 Rue Voltaire, 71410 Sanvignes-les-Mines

Tel : 06 41 86 36 77

www.tourismessor.com

Anne Laveder

**INGEROP**

12 Rue du Patis Tatelin, 35000 Rennes

Tél : 01 49 04 55 00

www.ingerop.fr

Julie Lebunetel

# SOMMAIRE

## PHASES 2 ET 3 - PROGRAMMATION ET PLAN D'ACTION

<b>6</b> PROGRAMMATION THÉMATIQUE	p5
<b>7</b> ZOOMS SUR LES SECTEURS STRATÉGIQUES	p41
<b>8</b> SYNTHÈSE DE LA PROGRAMMATION ET ESTIMATION	p65
<b>9</b> PLAN D'ACTION - A-APPROCHE THÉMATIQUE	p77
B-APPROCHE PAR SITE	p85

## **RAPPELS DES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE**

- **Étude pilotée par Redon Agglomération en partenariat avec la Région Bretagne et le Département de Loire Atlantique. Etude conduite en 3 phases :**
  1. Phase diagnostic finalisée
  2. Phase programmation (développement/gestion/animation)
  3. Plan d'action : programmation, coût, maîtrise d'ouvrage, planification
- **L'étude servira de feuille de route pour l'élaboration d'un contrat pluriannuel de 3 ans co-signé par les 3 partenaires pour la mise en œuvre d'une stratégie commune et d'un plan d'action pluriannuel pour :**
  - Affirmer la vocation fluviomaritime exceptionnelle du territoire
  - Créer les conditions pour optimiser et harmoniser le développement des activités fluviales, nautiques et fluestres ;
  - Structurer l'offre de navigation en identifiant les points d'arrêts court / moyen / long séjour.
- **Ce contrat pluriannuel de 3 ans portera sur :**
  - Les actions et investissements à réaliser dans le cadre du projet de développement partenarial.
  - Les conventions à établir entre les financeurs publics (Redon Agglomération, Région Bretagne et CD 44) et les gestionnaires des différents sites, notamment les communes.

## **6** PROGRAMMATION THÉMATIQUE

# L'ORGANISATION GÉNÉRALE DU RÉSEAU

## HIÉRARCHISATION DES SITES D'ACCUEIL DES BATEAUX DE PLAISANCE

Les lieux de stationnement et d'accueil des bateaux sont structurés en 3 catégories correspondant chacune à un niveau de service (>information claire donnée à l'utilisateur...)



### PORTS DE PLAISANCE

#### Stationnement :

- Offre visiteurs et hivernage

#### Services techniques :

- Sanitaires avec douches
- Avitaillement eau/électricité
- Collecte des déchets

#### Optionnel :

- Cuve de récupération eaux usées
- Zone de chantier et/ou d'entretien

#### Services d'information :

- Point d'accueil plaisancier
- WIFI, information, signalétique

#### Offre tourisme/loisirs (optionnel) :

- Base de location de bateaux
- Base de location de vélos
- Base de location de bateaux électriques
- Bateau promenade

→ STATIONNEMENT ET SERVICES PAYANTS

→ POSSIBILITÉ DE SÉJOUR PROLONGÉ



### HALTES-CONFLUENCE

#### Stationnements :

- Offre visiteurs

#### Services techniques :

- Sanitaires
- Avitaillement eau/électricité
- Collecte des déchets

#### Services d'information :

- Point information (plan/borne/signalétique)

→ STATIONNEMENT GRATUIT

→ Service avitaillement payant

→ LIMITÉ À 72H (Harmonisation côté CD 44)



### ESCALES-PLAISANCE

#### Stationnements :

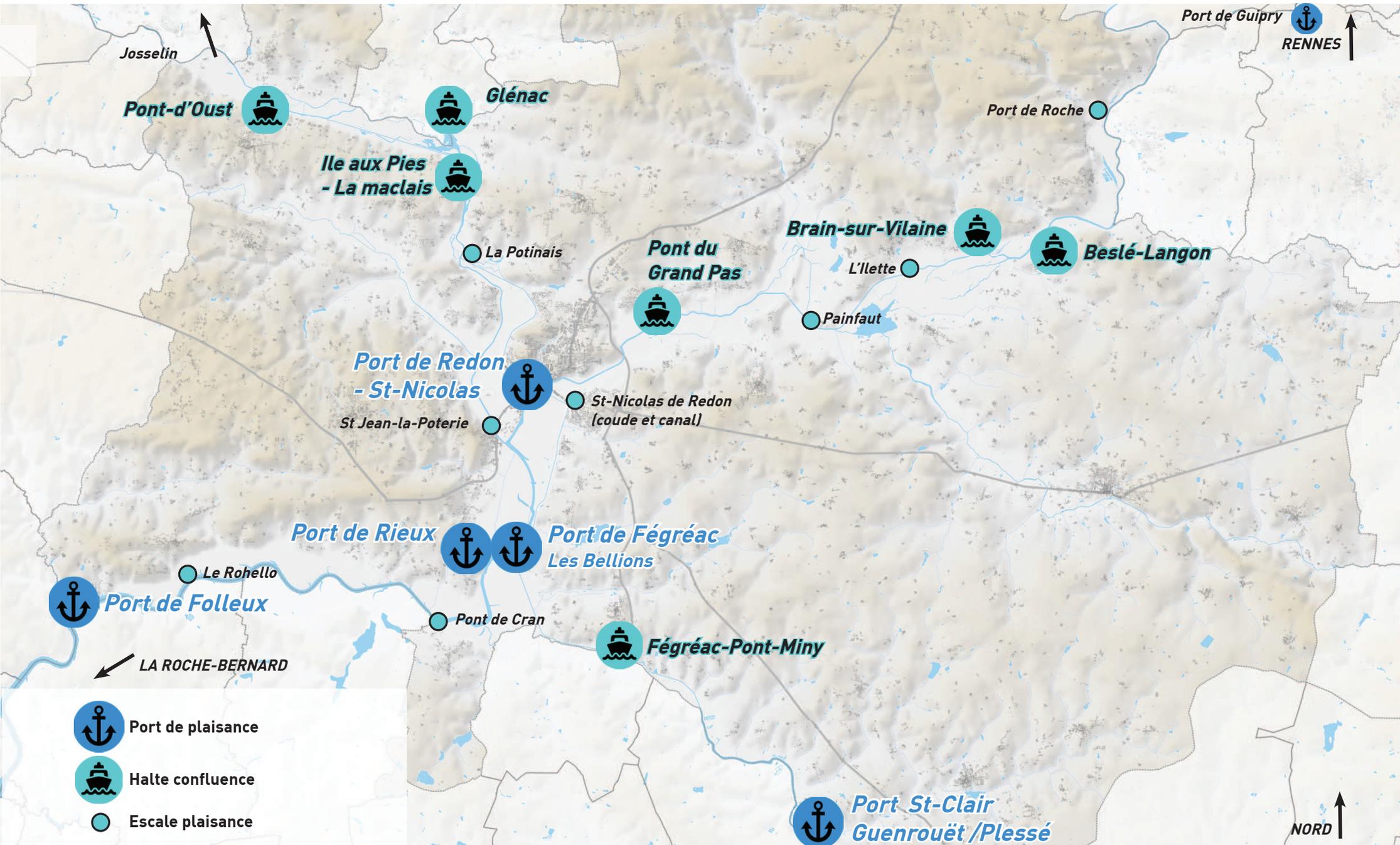
- Offre visiteurs

→ STATIONNEMENT GRATUIT

→ LIMITÉ À 72H (Harmonisation côté CD 44)

# L'ORGANISATION GÉNÉRALE DU RÉSEAU

## HIÉRARCHISATION DES SITES D'ACCUEIL DES BATEAUX DE PLAISANCE



# L'ORGANISATION GÉNÉRALE DU RÉSEAU

## PRINCIPES DE GESTION ET D'EXPLOITATION DES SITES SUR LES VOIES NAVIGABLES

### 1. Le gestionnaire de la voie d'eau :

> Du fait d'un transfert de compétence progressif de l'Etat depuis 1989, la Région Bretagne devient propriétaire de plus de 500 km de voies navigables en 2008. En 2010, l'ensemble du personnel de l'Etat dédié à la gestion, au fonctionnement et à l'entretien des infrastructures fluviales est intégré au personnel de la Région Bretagne.

> La Région Bretagne est propriétaire et gestionnaire des voies navigables de Bretagne excepté pour le canal de Nantes à Brest dans la partie Loire Atlantique où le Département détient la propriété et la gestion.

En tant que propriétaires, la Région ou le CD 44 assurent :

- La gestion et le fonctionnement de l'infrastructure fluviale
- La gestion de l'eau
- L'entretien
- L'aménagement et la valorisation touristique et économique des voies d'eau en lien avec les collectivités riveraines (communes, intercommunalités...)

> La Région et le Département Loire Atlantique assurent la gestion, l'entretien, le développement et la valorisation des voies d'eau dont elles sont propriétaires et gestionnaires. En tant que gestionnaires de la voie d'eau, ils sont les interlocuteurs pour toutes les questions relatives au fonctionnement de l'infrastructure, à la valorisation du domaine public fluvial, à l'aménagement et au développement touristique et économique de la voie navigable.

> Ils assurent la gestion domaniale du linéaire et établissent les contrats de délégation de services publics, les conventions d'occupation temporaires, les autorisations d'occupation temporaires, les conventions de superposition d'affectation.

**→ Ils perçoivent à ce titre les redevances liées à l'occupation du domaine public fluvial par voie de contractualisation avec les entités publiques ou privées.**

### 2. Le délégataire :

La notion fait référence à un contrat de délégation de services publics bilatéral entre le gestionnaire de la voie d'eau et une entité publique ou privée.

Le délégataire par voie d'appel à concurrence investit, gère et exploite un équipement touristique et/ou économique sur le domaine public fluvial géré par la Région ou le Département.

**→ La délégation de services publics fait l'objet du calcul d'une redevance annuelle basée sur la tarification de l'occupation du domaine public fluvial ainsi que sur le**

business plan présenté par l'entité publique ou privée. Le business plan intègre les recettes générées par l'ensemble des activités touristiques et économiques de la zone déléguée.

Dans le cadre du développement de l'activité de tourisme fluvial, ce sont principalement les ports de plaisance qui font l'objet d'un contrat de délégation de services publics.

Le délégataire assure les missions suivantes :

- Investissements nécessaires à la création, à la réhabilitation, à la mise aux normes d'équipements et superstructures nécessaires à l'accueil du public et l'implantation d'activités économiques
- Fonctionnement de l'équipement : mise à disposition du personnel nécessaire pour garantir la sécurité et le bon fonctionnement technique du port pour accueillir les visiteurs
- Exploitation
- Entretien de la zone déléguée
- Développement et promotion de l'activité

**→ En contrepartie il perçoit les recettes générées par le développement de son activité:**

- recettes des stationnements (ensemble des stationnements des bateaux privés; en location; professionnels) et des services annexes proposés sur le port de plaisance (fluides; cuve de récupération des eaux usées; services techniques; sanitaires/douches)

=> une grille tarifaire et un règlement de port sont établis et présentés publiquement

- recettes liées à l'implantation de nouvelles activités sur la zone déléguée (implantation d'un loueur de bateaux électriques, implantation d'un loueur de canoës, loueur de vélos, péniche artistique, événements ponctuels...)

### 3. L'occupant :

C'est une personne privée ou publique qui occupe le domaine public fluvial sur le principe d'une autorisation d'occupation temporaire.

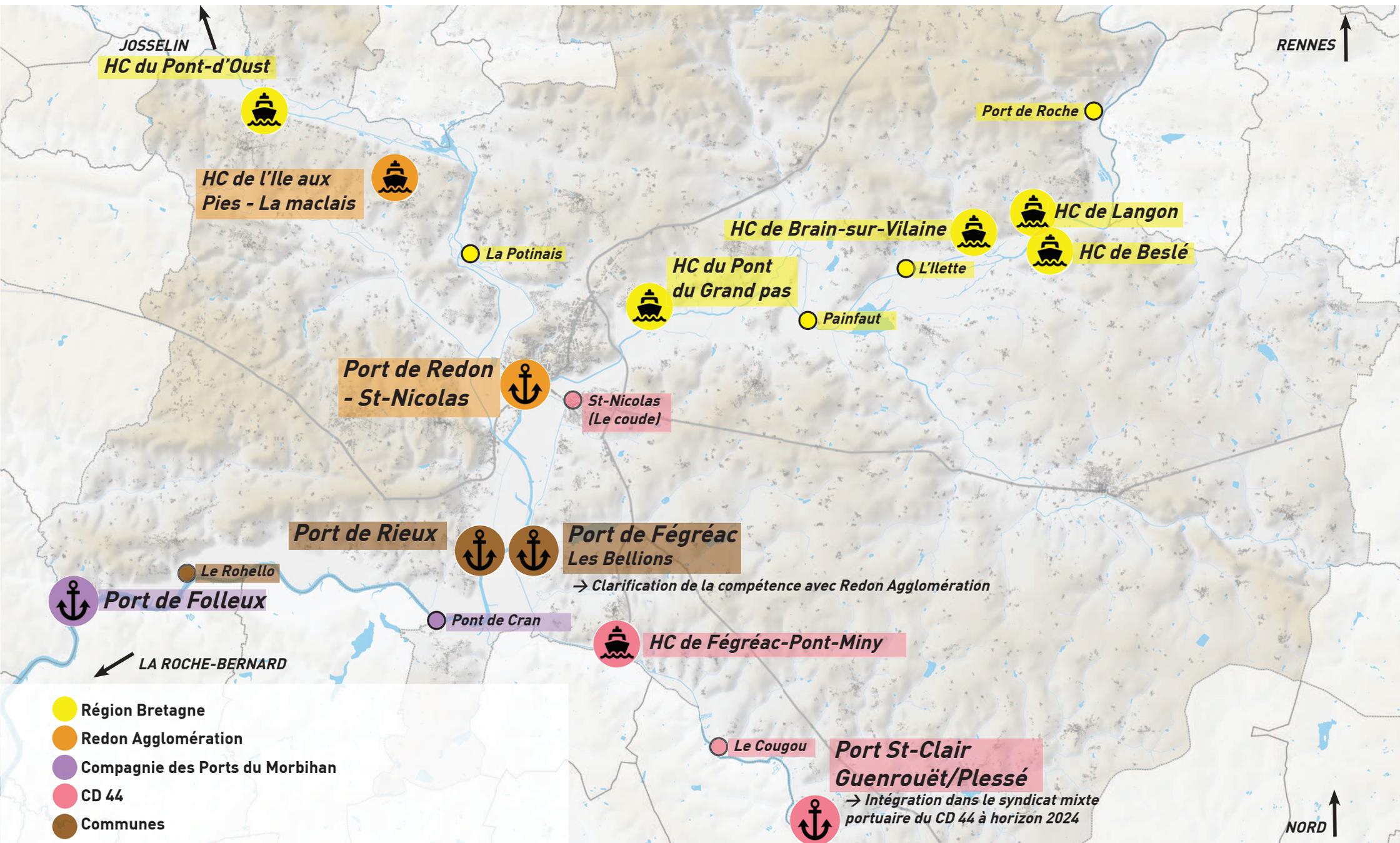
L'AOT concerne l'occupation du patrimoine bâti; de stationnement en eau; de zone foncière ou de halte nautique.

L'occupant traite avec le gestionnaire de la voie d'eau.

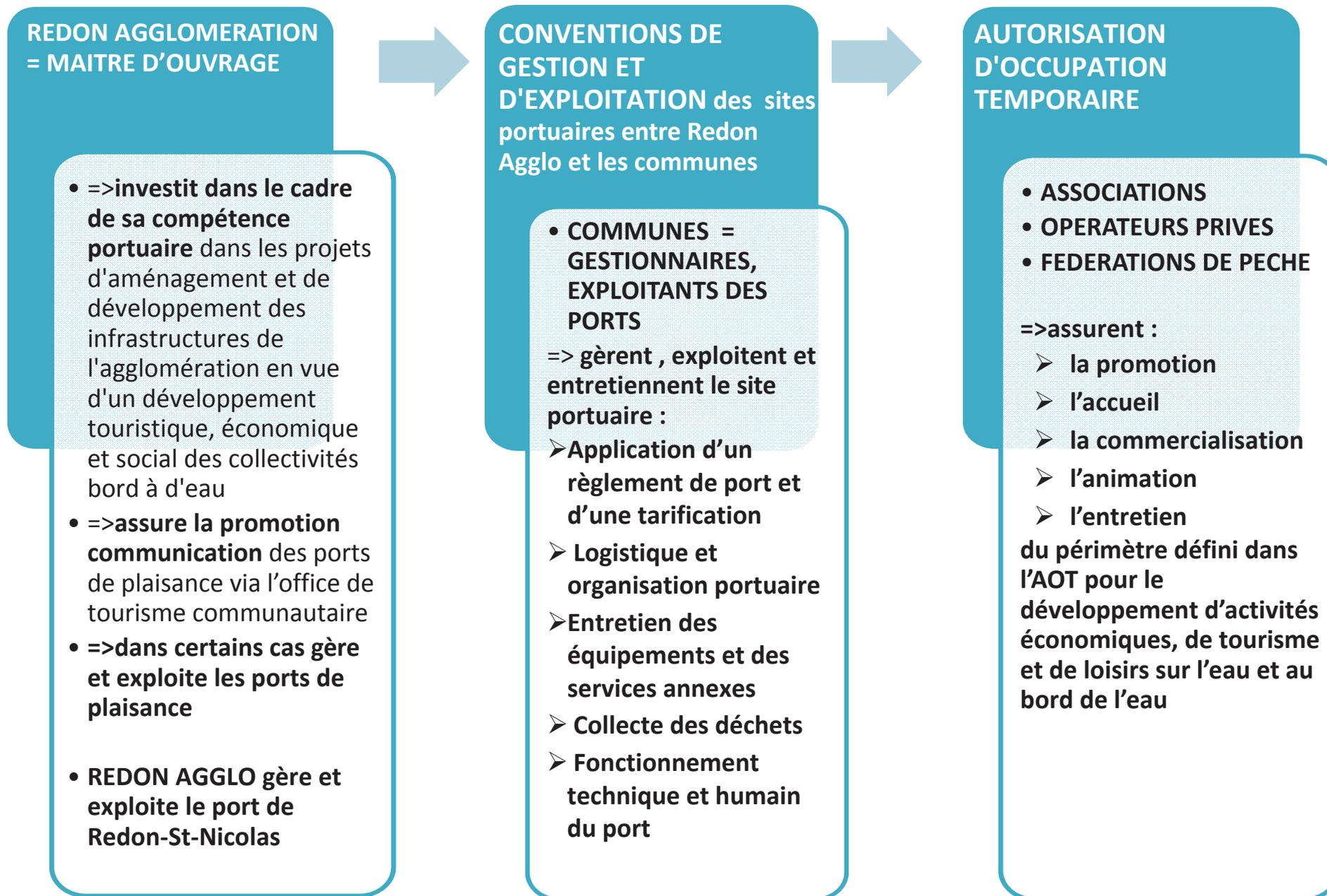
Lorsque le lieu d'implantation est localisé dans l'emprise d'une délégation de services publics, le futur occupant se réfère au délégataire.

# L'ORGANISATION GÉNÉRALE DU RÉSEAU

## HYPOTHÈSES D'EXPLOITATION



# GESTION EXPLOITATION DES SITES PORTUAIRES À TITRE PAYANT POUR LE PLAISANCIER

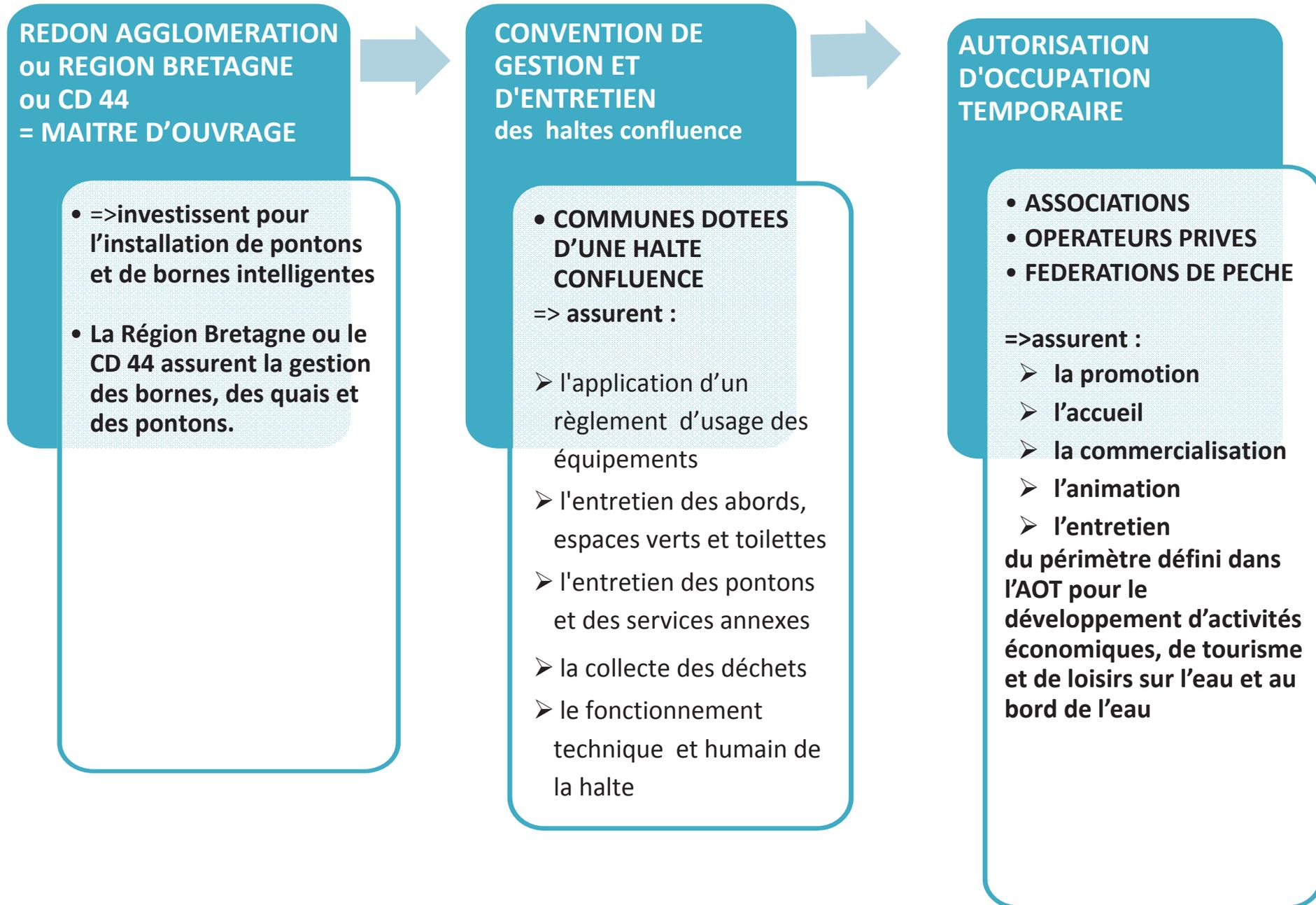


# GESTION EXPLOITATION DES SITES PORTUAIRES

## DÉPENSES ET RECETTES

DEPENSES	RECETTES
<b>INVESTISSEMENTS</b>	
<b>FONCTIONNEMENT DU PORT:</b> <ul style="list-style-type: none"><li>-Fluides</li><li>-Entretien des équipements portuaires et des abords; sanitaires; capitainerie</li><li>-Collecte des déchets</li><li>-Charges de personnel</li><li>-Logistique et organisation portuaire: outil de gestion du port</li><li>-Actions de promotion communication animation/évènementiels</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>-Stationnement des bateaux de plaisance privés et en location</li><li>-Stationnement des bateaux professionnels à passagers</li><li>-Redevances des AOT auprès des opérateurs privés; associations; fédération de pêche</li><li>-Taxe de séjour</li><li>-Consommation des fluides</li><li>-Services annexes (douches; laverie...)</li></ul>

# GESTION EXPLOITATION DES HALTES-CONFLUENCES À TITRE GRATUIT POUR LE PLAISANCIER



# **GESTION EXPLOITATION DES HALTES-CONFLUENCE**

## **DÉPENSES ET RECETTES**

<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>	-Redevances des AOT auprès des opérateurs privés; associations; fédération de pêche
<b>FONCTIONNEMENT DE LA HALTE CONFLUENCE:</b> <ul style="list-style-type: none"><li>-Fluides</li><li>-Entretien des équipements et des abords;</li><li>-Collecte des déchets</li><li>-Charges de personnel</li><li>-Actions de promotion communication animation/évènementiels</li></ul>	-Taxe de séjour -Consommation des fluides



# LE PROJET «NOUVELLE NAVIGATION» OU «FLUVIO-CAMP»

## HYPOTHÈSES D'EXPLOITATION

- **Une nouvelle offre de prestation touristique : le concept «FluvioCamp»**

- Associer une offre de location de bateaux non habitables à la possibilité de dormir en campings ou meublés de tourisme localisés à proximité de la voie d'eau

### Avantages :

- Une offre de navigation abordable financièrement
- Une ouverture à une demande potentielle, désireuse de découvrir la navigation et le territoire fluvial
- Mettre en produit un séjour fluvestre en lien avec l'offre d'hébergement existante
- Assurer des retombées de fréquentation et de recettes sur la voie d'eau et sur le territoire

### Principes :

- Les bateaux non habitables s'arrêtent librement au niveau des Haltes Confluence et des escales fluviales dont le stationnement est gratuit pour une durée de 72h maximum
- Les plaisanciers séjournent une ou plusieurs nuits dans un camping ou un meublé tourisme à proximité de la voie d'eau
- Ils payent à ce titre leur nuitée dans l'hébergement de leur choix

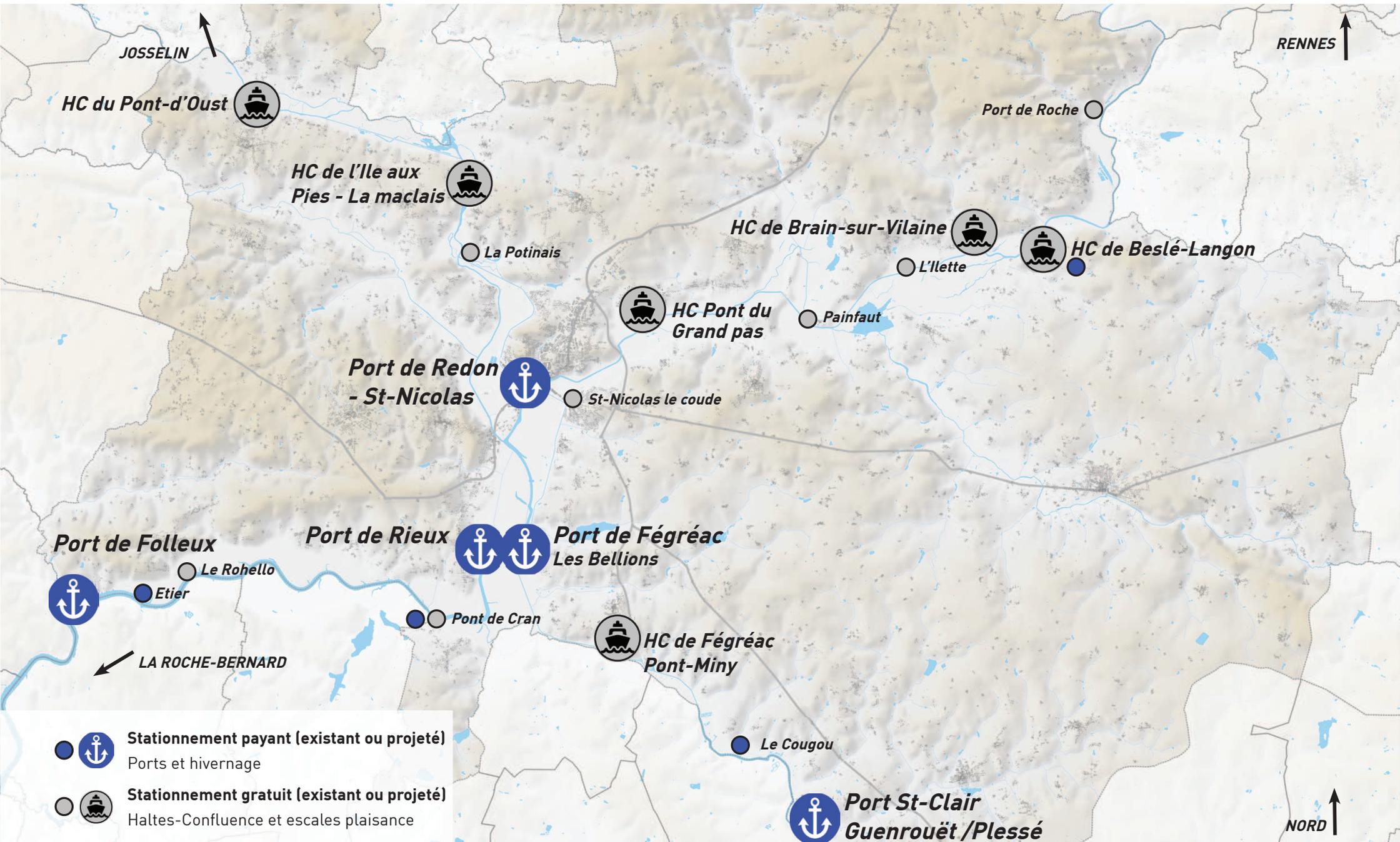
# **L'ORGANISATION GÉNÉRALE DU RÉSEAU**

## **LA TARIFICATION DU STATIONNEMENT**

- ***Le stationnement visiteurs est gratuit dans les escales et les Haltes-Confluences***
- ***Le stationnement visiteurs est payant dans les Ports :***
  - *Le gestionnaire du port accueille les visiteurs et perçoit la redevance de stationnement pour la durée de séjour.*
  - *Les Ports offrent un niveau de service plus élevé et une possibilité de séjour prolongé qui justifient le caractère payant du stationnement.*
- ***Le stationnement longue durée (hivernage et annuel) est payant :***
  - *Que ce soit dans les étiers, sur pontons ou corps morts avec un besoin d'harmonisation de la tarification et d'une meilleure lecture de l'offre disponible sur le territoire.*
- ***Le stationnement des bateaux professionnels (croisières et embarcations électriques) est payant :***
  - *Contractualisation entre le demandeur et le gestionnaire ou délégataire de la voie d'eau par AOT.*
  - *Tarification définie par le gestionnaire ou délégataire de la voie d'eau en fonction du site.*

# L'ORGANISATION GÉNÉRALE DU RÉSEAU

## LA TARIFICATION DU STATIONNEMENT



# LE RÉSEAU D'AVITAILLEMENT EAU/ÉLECTRICITÉ DES PLAISANCIERS

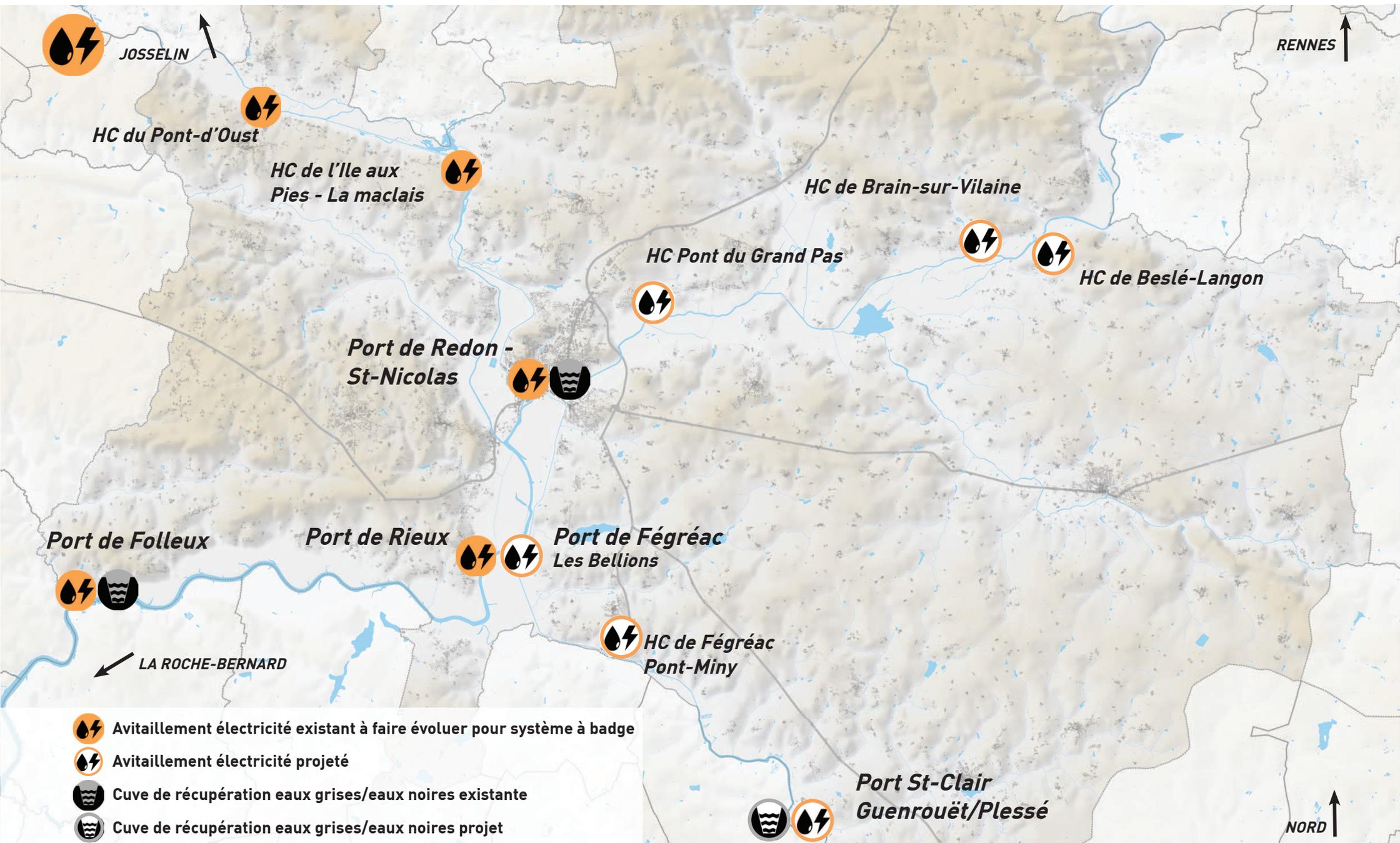
## PRINCIPES DE GESTION-EXPLOITATION



- **Gestion actuelle : gratuité pour les utilisateurs. Fluides fournis par les municipalités**
- **Principe : passage de la gratuité au payant afin d'éviter les abus qui entraînent des fermetures de bornes.**
  - Développement d'un système pratique pour l'utilisateur avec un **badge rechargeable** permettant d'accéder à l'ensemble du réseau de la Région Bretagne et du CD 44. > Nécessité de mise en place d'un système de redistribution des recettes des badges entre ces 2 gestionnaires.
  - **Fluides** : Les fluides sont fournis par le gestionnaire de la voie d'eau (Région Bretagne ou CD 44) avec pose de compteurs au nom du gestionnaire (compteurs communs avec les sanitaires le cas échéant).
  - **Niveau de service** : avitaillement eau/élec disponible dans les Ports et les Haltes-Confluence
  - **Type de bornes** : bornes 4 prises électricité/ 2 prises d'eau à badge (3000 euros HT).
  - **Calendrier** : non arrêté, nécessité d'atteindre un nombre de bornes suffisant sur le réseau.
  - Nécessité de remplacer les bornes existantes par des bornes compatibles.
- **Harmonisation de la tarification à mettre au point entre CD 44 et Région Bretagne**

# LE RÉSEAU D'AVITAILLEMENT EAU/ELECTRICITÉ DES PLAISANCIERS

## ORGANISATION DU RÉSEAU



# EMBARCATIONS LÉGÈRES ÉLECTRIQUES EN LOCATION

## PRINCIPES DE GESTION-EXPLOITATION



### LES BASES DE LOCATION

Identification de 4 points de location sur le territoire (2 sur la Vilaine, 2 sur le canal) :

- **Redon** : embarcations légères électriques classiques - Reprise et développement de l'offre actuelle de l'OT par un opérateur privé via appel à projet

- **Île aux Pies** : embarcations atypiques (toues cabanées et bateaux sans couchage) - Opérateur privé via appel à projet

> Commercialisation de séjours sur plusieurs jours dans le cas de la location de bateaux atypiques (avec mise à disposition d'un badge de rechargement sur les bornes du réseau). L'usager dort en dehors du bateau loué.

- **Beslé** : embarcations légères électriques classiques - Gestion communale via le camping

- **Port St-Clair Guenrouët/Plessé** : embarcations légères électriques classiques - Gestion par l'OT en complément de l'offre de location existante (vélos, paddles, pédalos)

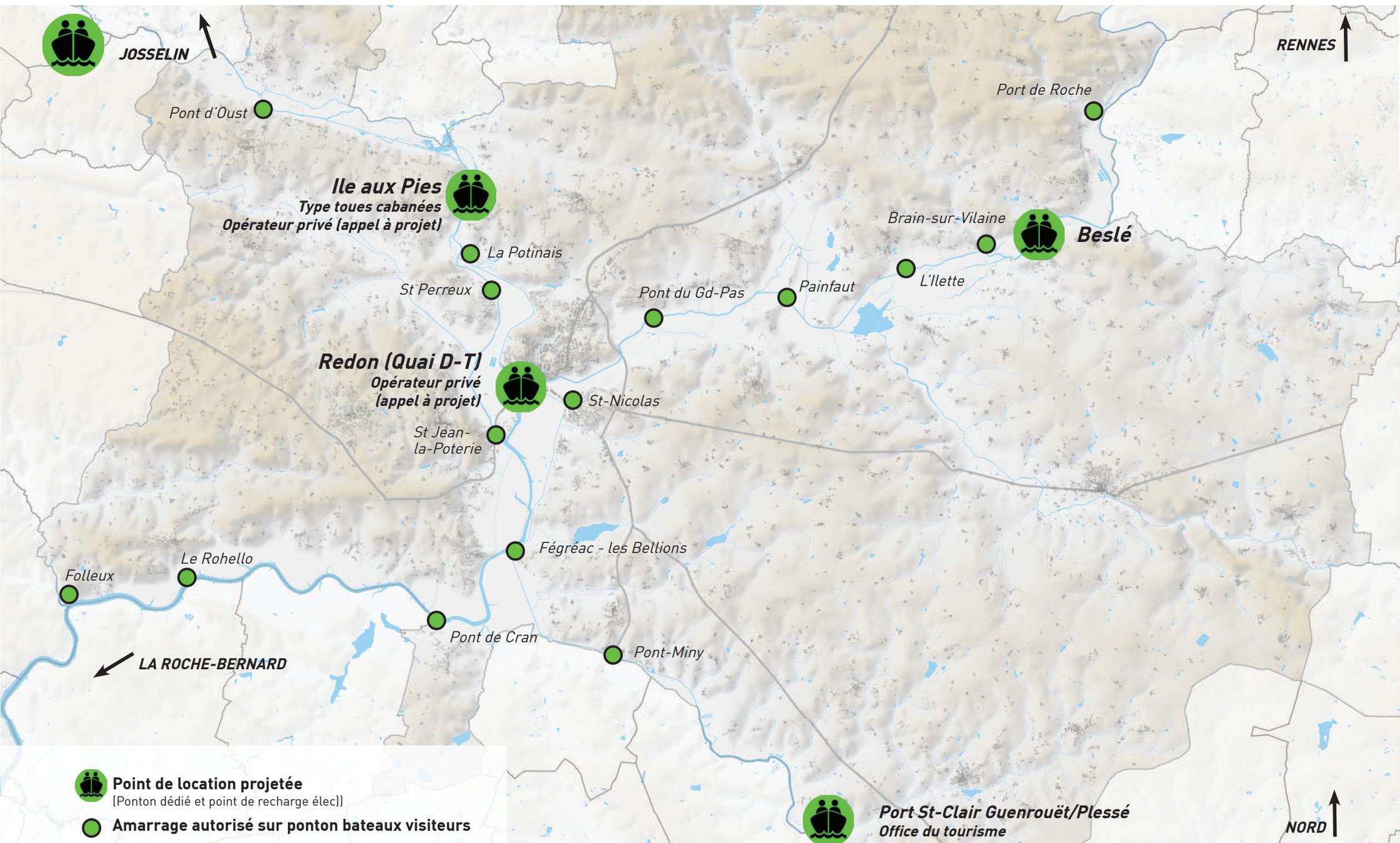
> Opportunité d'un développement complémentaire à l'initiative des gestionnaires de gîtes et campings par la mise à disposition ou la location d'embarcations légères pour la promotion et la pratique du tourisme fluvial.

### LE RÉSEAU D'ESCALES

> Escale possible sur tous les pontons visiteurs (autonomie des bateaux électriques classiques : 7h)

# EMBARCATIONS LÉGÈRES ÉLECTRIQUES EN LOCATION

## ORGANISATION DU RÉSEAU



# LES BATEAUX PROFESSIONNELS (PROMENADE ET CROISIÈRE)

## PRINCIPES DE GESTION-EXPLOITATION



- **Offre existante :**

- Vedettes jaunes : Redon-La Roche-Bernard (retour bus), Redon boucle du canal, Arzal-Redon (AR)
- Toues de Vilaine : Guipry-Messac-Redon (AR)
- Cap Vert

- **Hypothèse d'un nouvel opérateur au départ de Redon**

- Option 1 quai Duguay-Trouin
- Option 2 : écluse de la Digue sur le canal

- **Les stationnements principaux des opérateurs**

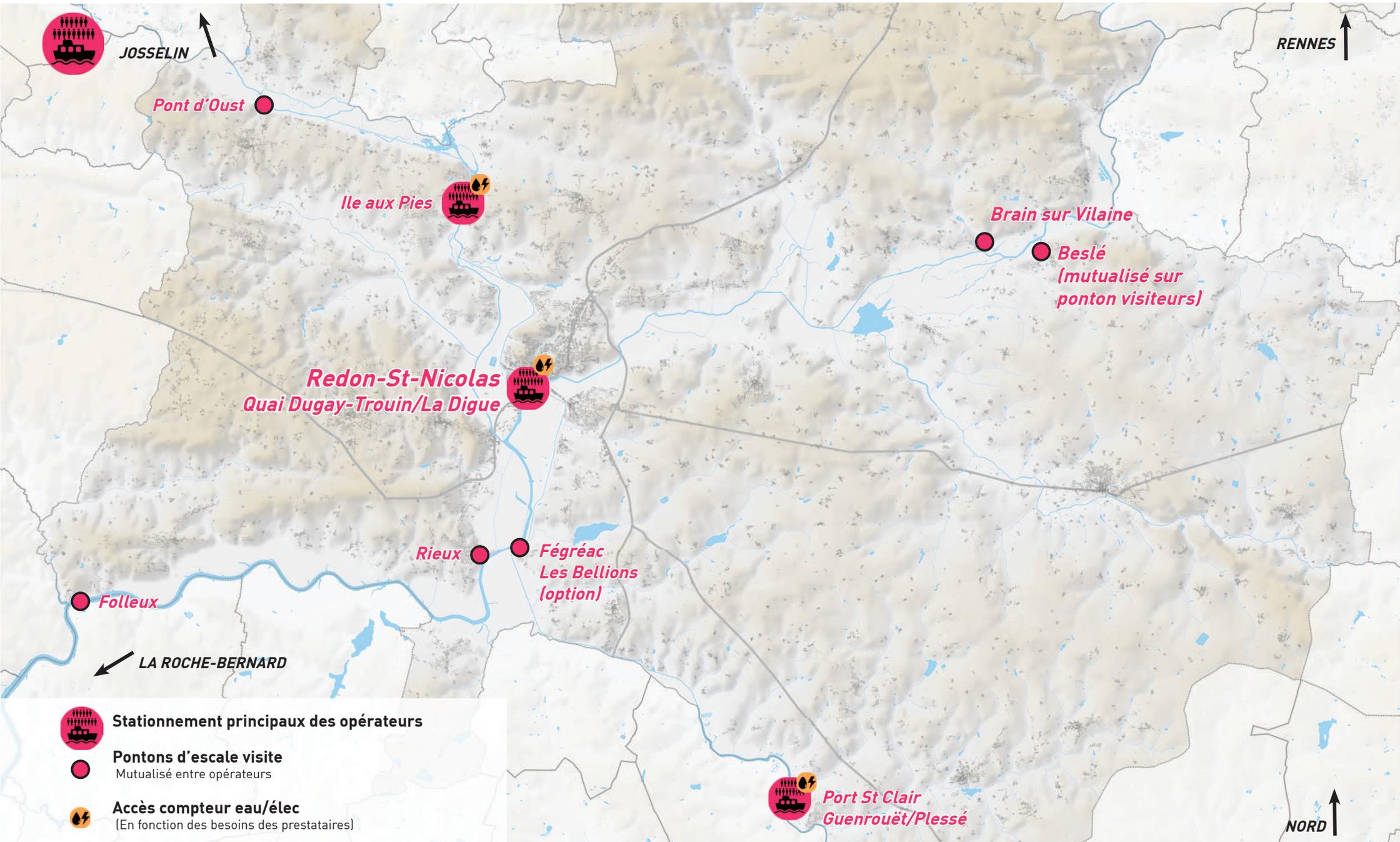
- Ponton 25 m dédié avec accès compteur eau/élec

- **Les pontons d'escale visite**

- Ponton 25 m mutualisé entre opérateurs ou avec bateaux visiteurs

# LES BATEAUX PROFESSIONNELS (PROMENADE ET CROISIERE)

## ORGANISATION DU RESEAU



# ORGANISATION DU RÉSEAU NAUTIQUE POUR LES EMBARCATIONS LÉGÈRES

## ÉLÉMENTS DE PROGRAMMATION



### LE RÉSEAU

- *Mise en valeur du réseau navigable pour les canoës-kayaks par l'aménagement de rampes enherbées en pente douce ou de pontons pour les sites les plus fréquentés.*
- *Développement de la pratique de l'aviron sur la Vilaine entre St-Nicolas (future base nautique) et Rieux.*
- *Inciter les hébergements en bord à voie d'eau à proposer la mise à disposition d'embarcations légères dans leur offre de locations séjours.*

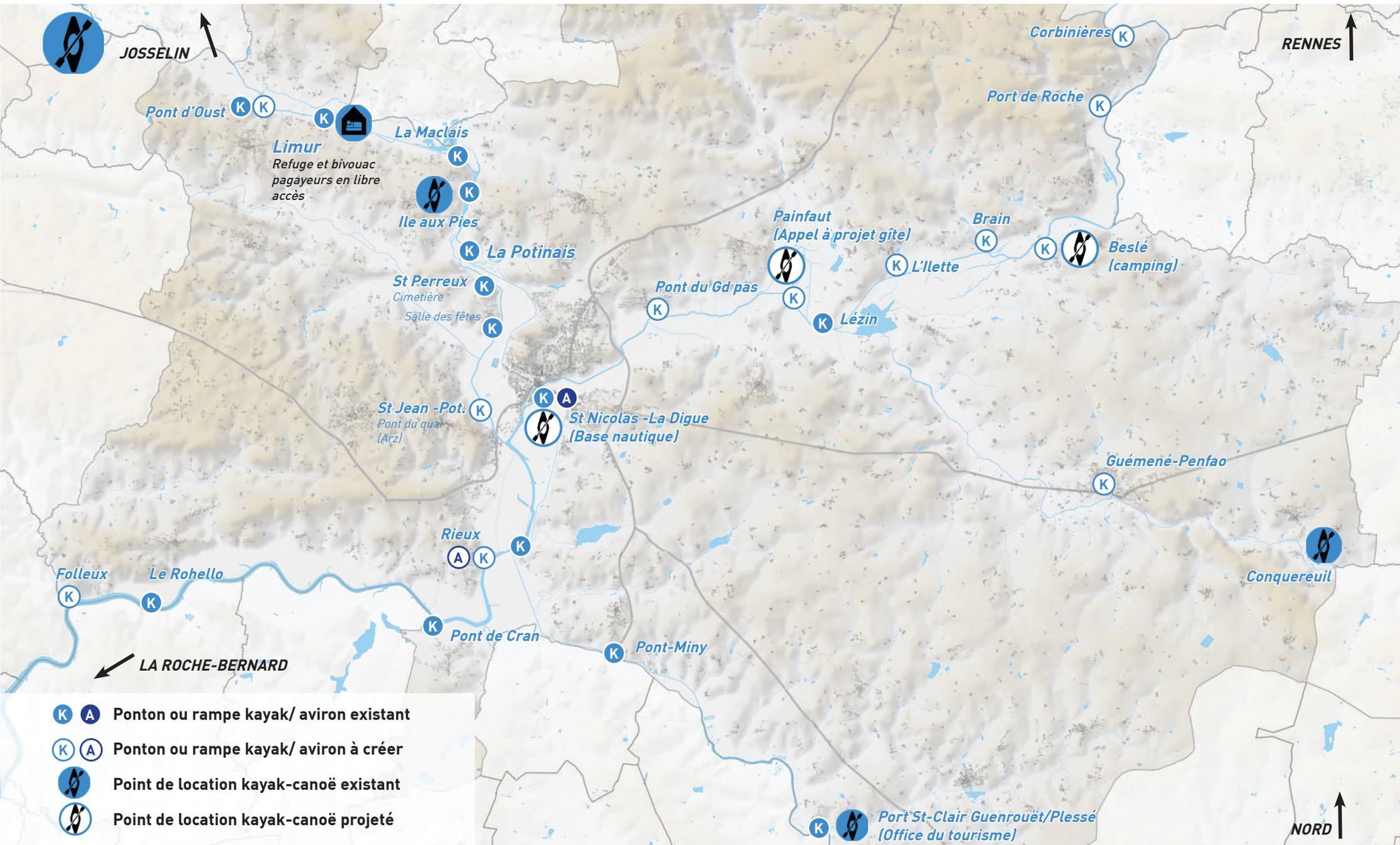
### LES POINTS DE LOCATION

- *Développer la location saisonnière aux particuliers en lien avec les clubs et dans le cadre des appels à projet :*
  - *Future base nautique de St-Nicolas*
  - *Painfaut* : location d'embarcations légères (paddle/kayak/canoë) à inclure dans l'offre multiservices de l'appel à projet pour le gîte de Painfaut
  - *Beslé* : proposition d'une offre de location sur la Vilaine amont en gestion par le camping

*A noter que l'OT de Port St-Clair-Guenrouët propose une offre de location comprenant 8 pédalos, 7 paddles ainsi que des vélos)*

# ORGANISATION DU RÉSEAU NAUTIQUE POUR LES EMBARCATIONS LÉGÈRES

## LES ACCÈS AUX EMBARCATIONS LÉGÈRES (CANOË-KAYAK ET AVIRON)



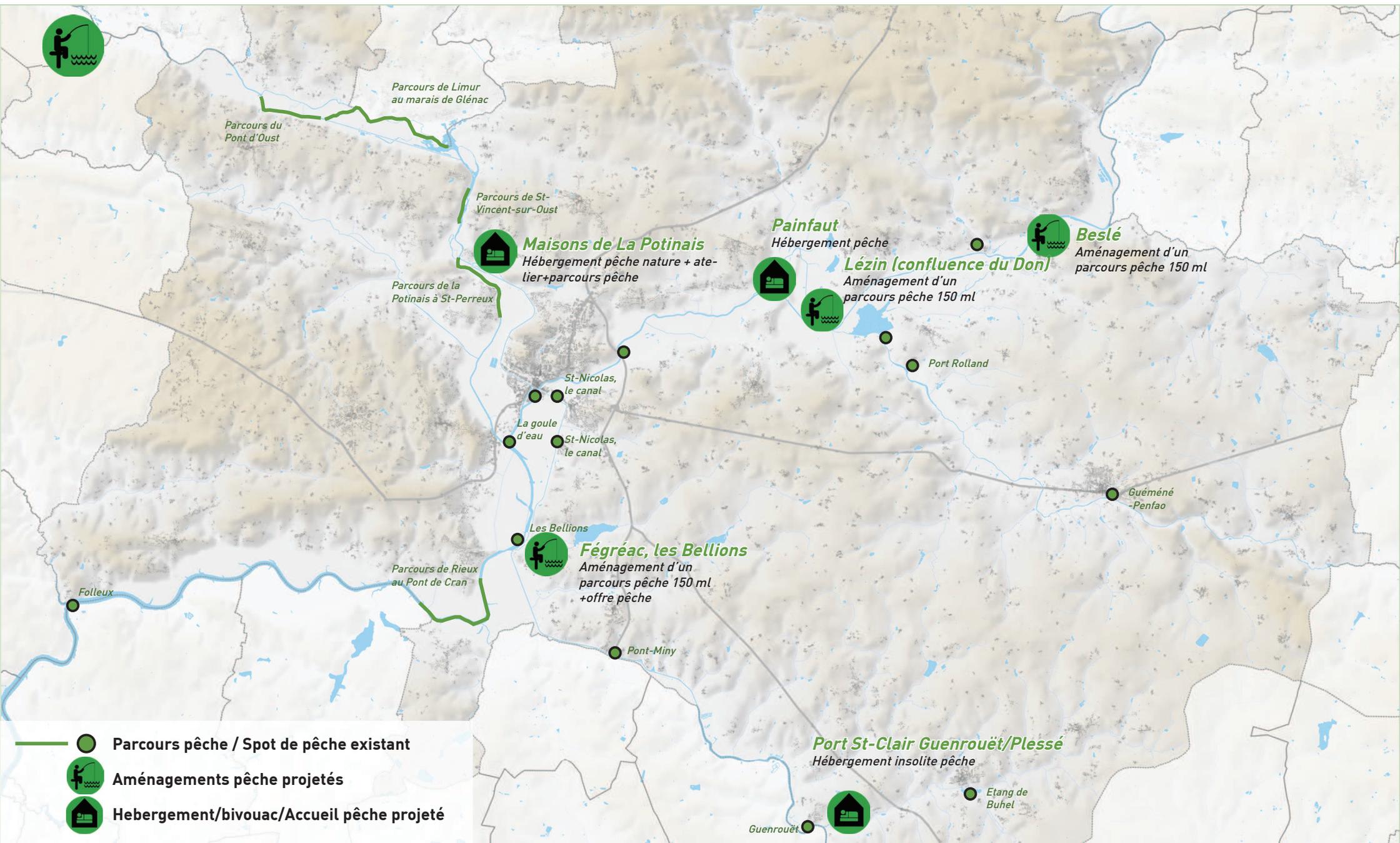
# ORGANISATION DU RÉSEAU NAUTIQUE POUR LES EMBARCATIONS LÉGÈRES

## TABLEAU SYNTHÉTIQUE

	SITE	TYPE D'AMENAGEMENT EXISTANT	ÉQUIPEMENT COMPLEMENTAIRE DE LA VOIE D'EAU
			coûts unitaires (€HT)
A C C E S E M B A R C A T I O N S L E G E R E S	Pont d'Oust	Rampe	/
	Limur	Ponton Kayak (accès par escaliers)	/
	La Maclais	Rampe et ponton Kayak	/
	Ile aux Pies	Ponton Kayak (accès par escaliers)	rampe d'accès ponton en remplacement des escaliers
	La Potinais	Rampe et ponton Kayak	/
	St Perreux (cimetière)	Rampe	/
	St Perreux (salle des fêtes)	Ponton Kayak	/
	Pont du quai (St-Jean-Pot.)	/	Déplacement du ponton actuel et ajout d'une partie basse (5ml)
	Berge Saint-Nicolas	Ponton Kayak-aviron	(projet base nautique hors SD)
	Les Bellions	Rampe	/
	Pont Miny	Rampe	/
	Guenrouët	Ponton Kayak	/
	Corbinières	/	Rampe
	Port de Roche	/	/
	Beslé	/	Rampe à retravailler
	Brain-sur-Vilaine	/	Requalifier les abords de la rampe et la signaler
	L'Ilette	/	Requalifier les abords de la rampe et la signaler
	Guémené-Penfao	/	Rampe
	Lezin	Rampe	Création d'un ponton (stationnement) en prolongement des quais existants
	Painfaut	/	Création soit d'une rampe soit d'un ponton kayak (5ml)
	Pont du Grand Pas	/	Ponton kayak en prolongement du ponton existant
	Rieux	/	Rampe et ponton aviron (10ml)
	Pont de Cran	Rampe et ponton Kayak	/
Le Rohello	Rampe	/	
Port de Foleux	/	/	

# LE LOISIR PÊCHE

## ORGANISATION DU RÉSEAU



# LES SITES D'ACCUEIL VÉLO

## ORGANISATION DU RÉSEAU

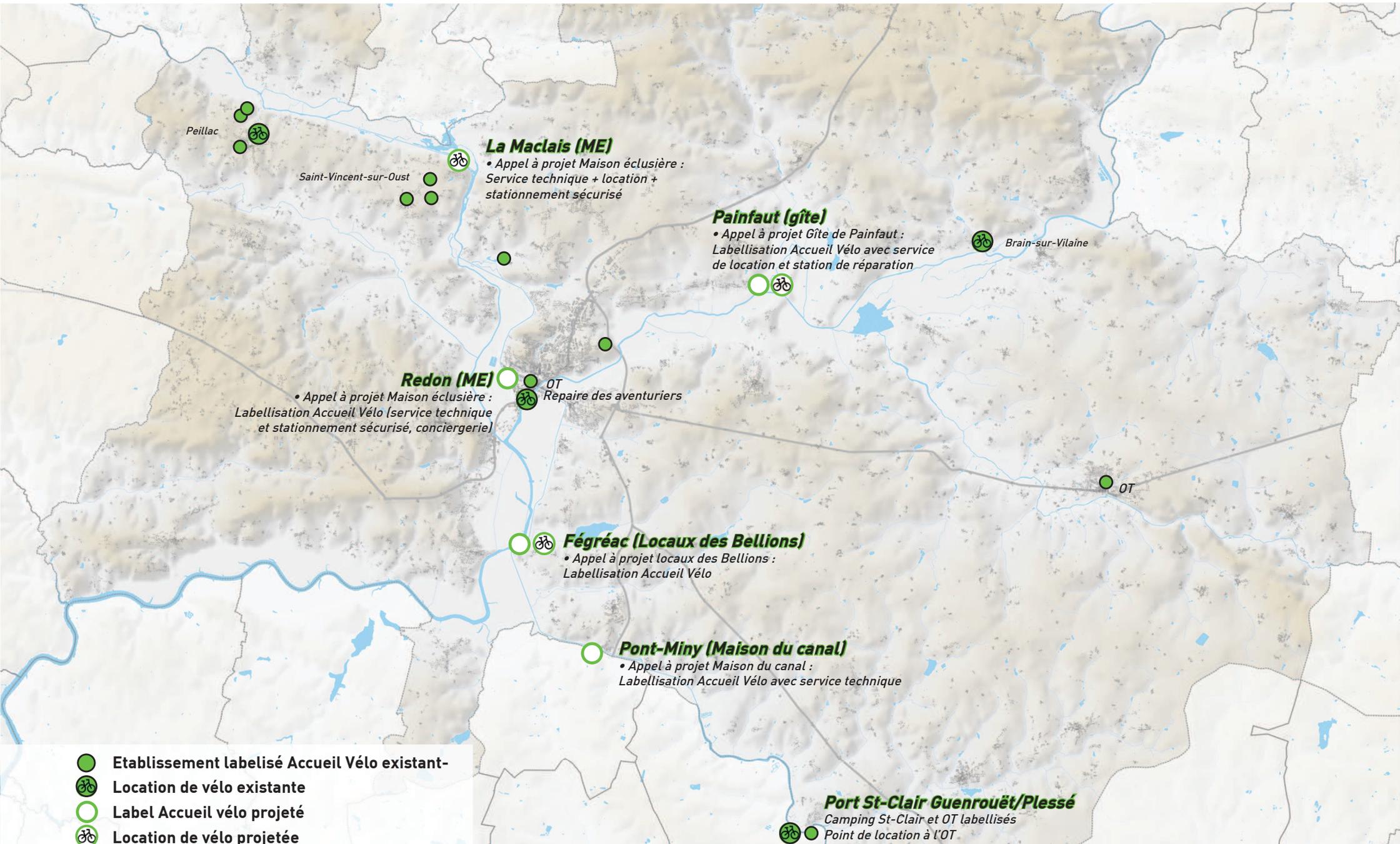
France vélo tourisme a édité un guide pour la labellisation « accueil vélo » des sites et/ou lieux d'accueil qualitatifs privilégiés avec un ensemble de services destinés aux touristes à vélo. Aujourd'hui, 6 types de lieux d'accueil sont identifiés pour être labellisés accueil vélo: les loueurs et/ou réparateurs de vélos; les hébergements touristiques; les offices de tourisme; les sites touristiques; les restaurants.

Les lieux de stationnement et d'accueil des vélos sont structurés selon une typologie des acteurs publics et privés présents sur le territoire à moins de 5 km de part et d'autre du linéaire cyclable.

Hébergements touristiques •Hôtels; campings; Auberges de jeunesse; Meublés de tourisme; Centres de vacances	Offices de tourisme	Sites touristiques	Restaurants	Loueurs et /ou réparateurs de vélos
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt;Accès à l'établissement</li> <li>&gt;Accueil personnalisé</li> <li>&gt;Services d'information, de transport, de blanchisserie</li> <li>&gt;Equipements (abris vélos; kit de réparation; matériel de nettoyage; recharge électrique)</li> <li>&gt;Prestation de restauration sur place ou à proximité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt;Accès à l'établissement</li> <li>&gt;Extérieur de l'établissement: parc de stationnement; point d'eau potable et sanitaires; informations ouverture</li> <li>&gt;Intérieur de l'établissement: informations touristiques et pratiques liées à l'activité;</li> <li>&gt;mise à disposition d'un kit de réparation, une prise électrique de recharge</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt;Accès au site</li> <li>&gt;Sur le site: documentation vélo; parc de stationnement ; point d'eau potable; sanitaires</li> <li>&gt;Kit de réparation; prise électrique</li> <li>&gt;Pour les ports et les haltes: les douches seront mises à disposition des touristes à vélos.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt;Accès</li> <li>&gt;Parc de stationnement</li> <li>&gt;Accueil/conseil</li> <li>&gt;Formule restauration rapide et locale</li> <li>&gt;Avitaillement en eau potable gratuit; prise électrique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt;Location: accès à l'établissement; parc d'au moins 20 vélos; accessoires associés à la pratique du vélo</li> <li>&gt;Accueil et information</li> <li>&gt;Visibilité commerciale; connaissance des itinéraires</li> <li>&gt;Atelier de réparation des vélos et espace d'attente</li> </ul>

# LES SITES D'ACCUEIL VÉLO

## ORGANISATION DU RÉSEAU



# LA BOUCLE DES CONFLUENCES (OU BOUCLE DES MARAIS)

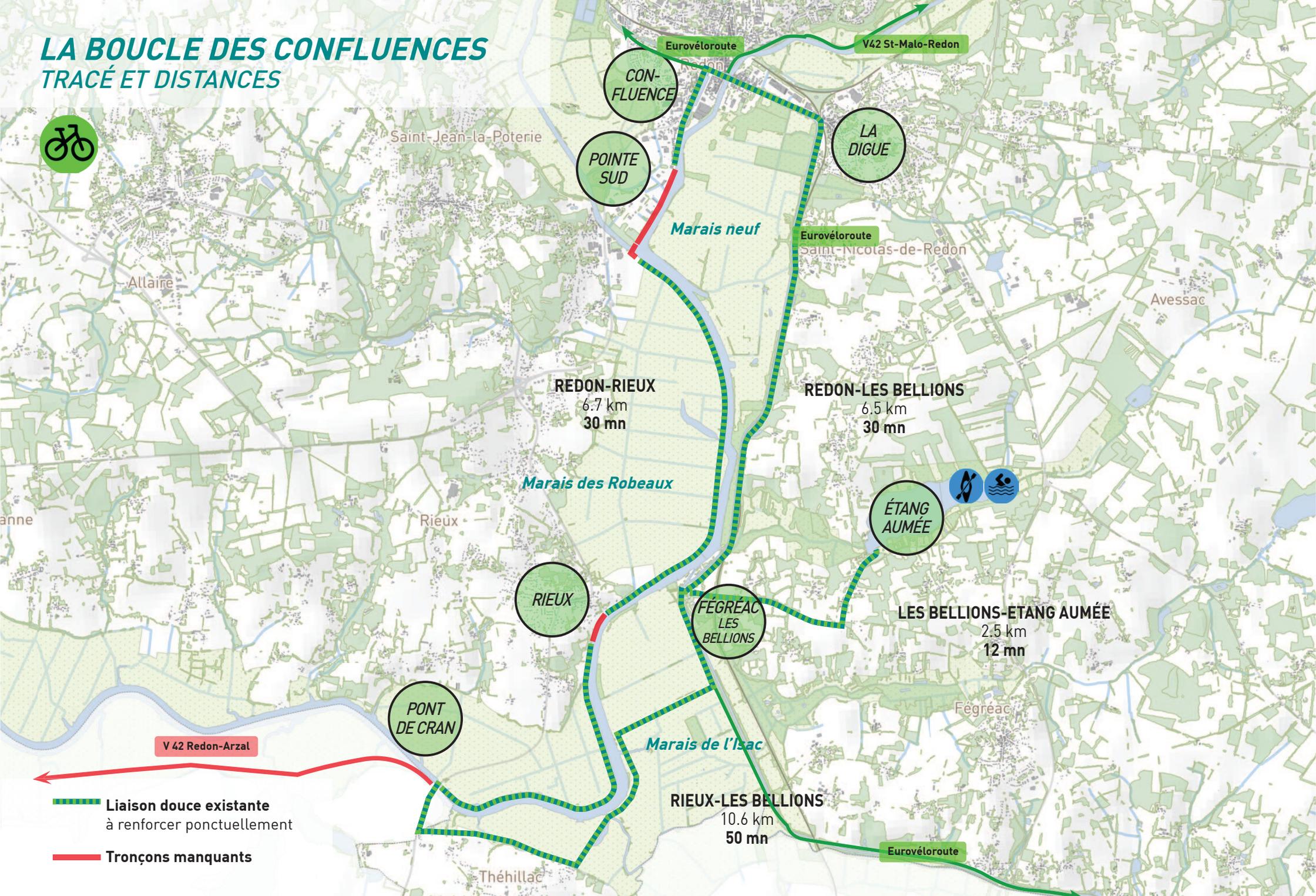
## ÉLÉMENTS DE PROGRAMMATION



- **Enjeu plus large : terminer la liaison cyclable Manche-Océan jusqu'à Arzal**
- **Une boucle de 24 km qui s'inscrit dans la liaison Manche-Océan**
  - Seulement 2 tronçons manquants : du port de commerce à l'Oust et centre de Rieux
  - Boucle à rattacher au projet Confluence
- **Une boucle de 2h parcourant 3 confluences (Oust, Isac, canal de NB) et des étapes phares :**
  - Redon Confluence (Croix des Marins, maison de l'eau et des marais?)
  - La pointe sud renaturée (Parc de la Confluence?)
  - Rieux (Butte du château, jeu embarqué, chasse au trésor, parcours pêche)
  - Pont de Cran (restauration)
  - Les Bellions (restauration, parcours pêche, belvédère)
  - Etang Aumée (base nautique, baignade, parcours de jeux)
  - La Digue St-Nicolas (base et clubs nautiques, plage verte, guinguette, Transformateur...)
  - Marais des Robeaux, marais de l'Isac, marais neuf (sentiers d'interprétation, visites naturalistes)
- **Un itinéraire qui renforce le lien entre Redon, Rieux, le Pont de Cran, Fégréac et St-Nicolas**
  - Opportunité à long terme de rapprocher Redon de ses espaces naturels en évitant la zone d'Aucfer par une passerelle sur l'Oust qui mettrait Rieux à 30 minutes de Redon

# LA BOUCLE DES CONFLUENCES

## TRACÉ ET DISTANCES



Liaison douce existante à renforcer ponctuellement

Tronçons manquants

# LA PROGRAMMATION DES LOCAUX EN BORD A VOIE D'EAU

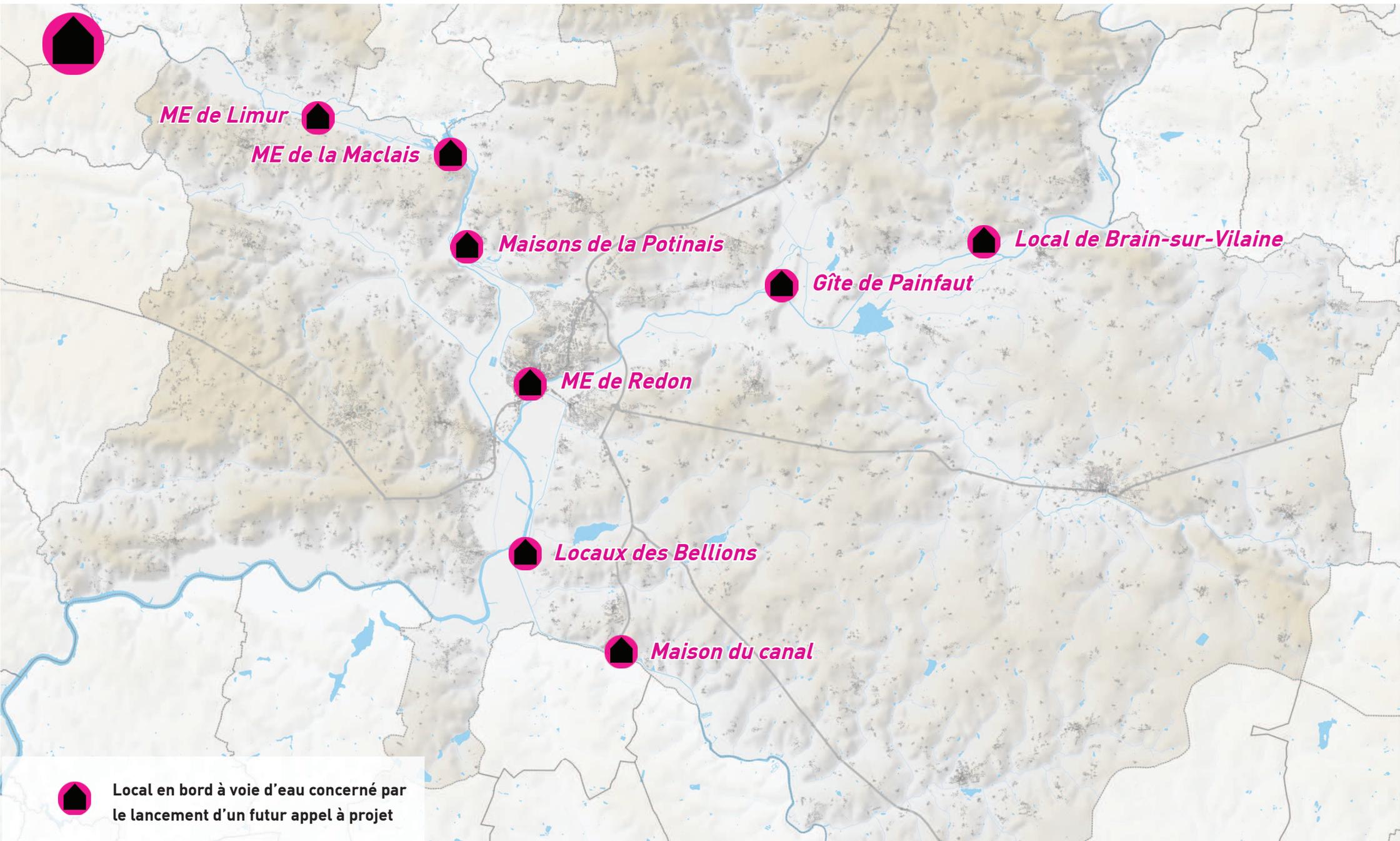
## TABLEAU SYNTHÉTIQUE

• **Objectif : Lancement d'un appel à projet commun incluant les différents partenaires : Redon Agglomération, Région Bretagne, CD 44 et communes concernées.**

	SITE	AFFECTATION ACTUELLE	AFFECTATION PROJETEE	GESTIONNAIRE ACTUEL (équipements)	HYPOTHESE DE GESTIONNAIRE (équipements)
L O C A U X  E N B O R D  D ' E A U	MAISON DU CANAL (PONT MINY)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gîte 10 pers (3 chambres)</li> <li>Sanitaires douches</li> <li>Service technique vélo</li> <li>Espace museographique RDC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cible : Grand public</li> <li>Destination première : gîte de groupe à l'étage (12 à 15 personnes). Logement pour un saisonnier/gestionnaire des équipements touristiques</li> <li>En RDC :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>Sanitaires grand public</li> <li>Accueil vélo avec service technique et information pêche (labellisation Accueil vélo).</li> </ul> </li> <li>En option : Atelier pour un artisan (en lien avec la chambre des métiers)</li> <li>Requalification architecturale du bâtiment</li> </ul>	CD 44 et Commune de Fégréac	Opérateur privé (appel à projet sur la base d'une offre multiservices)
	MAISON ECLUSIERE DE LIMUR	/	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cible : Utilisateurs de la voie d'eau - Esprit nature et activités nautiques</li> <li>Créer le lien entre les deux rivières</li> <li>Refuge fluvial (dortoir, salle hors sac, sanitaires/douche)</li> <li>Aire de bivouac naturel sur la prairie; mobilier de pique nique + barbecue + point d'eau</li> </ul>	REGION BRETAGNE	Association canoë/kayakistes (appel à projet)
	MAISON ECLUSIERE DE LA MACLAIS	/	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cible : Grand public et usagers fluvestres par exemple</li> <li>Maison éclusière des marais: maison rétrobrocante et salon de thé itinérances : proposer la découverte de la flore des marais de la cueillette à la dégustation dans un cadre vintage</li> <li>Ateliers thématiques des savoirs faire et de la culture des marais «civilisation et culture»</li> <li>Rez de chaussée: services aux usagers itinérants à vélo, randonneurs et plaisanciers; stationnement vélos, casiers et station de gonflage, point d'eau, information, signalétique, aménagement de sanitaires (labellisation Accueil vélo).</li> <li>Aménagement accueil chevaux</li> </ul>	REGION BRETAGNE	Opérateur privé (appel à projet sur la base d'une offre multiservices)
	MAISON ECLUSIERE DE REDON	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maison du projet Confluence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rez-de-chaussée : labellisation accueil vélo: services techniques; conciergerie; location de vélos; stationnement vélos; casiers; information (labellisation Accueil vélo).</li> <li>Espace salon lecture, infos touristiques, bistrot</li> <li>Valorisation extérieure de la maison</li> <li>Création d'un parvis/terrasse pour créer une rupture avec les flux routiers et donner du relief au bâti. Le parvis sert au stationnement des vélos et l'entrée à la maison se fait sur la façade principale avec vue sur le port</li> </ul>	REDON AGGLO	Opérateur privé ou association (appel à projet sur la base d'une offre multiservices)
	LOCAUX DES BELLIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sanitaires douches</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cible : Grand public</li> <li>Offre première : bistrot de pays, salle hors sac, terrasse</li> <li>Sanitaires en dur (+douches si bellions = Port)</li> <li>Option : hébergement pour un saisonnier (ou bien à Pont-Miny)</li> <li>Zone de stockage de matériel</li> <li>Labellisation Accueil vélo</li> <li>Valorisation paysagère= les jardins contemporains</li> </ul>	CD 44 et Commune de Fégréac	Opérateur privé (appel à projet sur la base d'une offre multiservices)
	GÎTE DE PAINFAUT	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gîte 12 places et aire naturelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Affectation hébergement maintenue</li> <li>Labellisations Accueil vélo / Hébergement pêche</li> <li>Développement d'une offre de loisirs récréatifs et de location annexe à l'hébergement (location embarcations légères, location vélos, dépositaire cartes de pêche...)</li> <li>Développement d'une aire naturelle de campings-cars</li> </ul>	Commune d'Avessac	Opérateur privé (appel à projet sur la base d'une offre multiservices)
	MAISONS DE LA POTINAIS		<ul style="list-style-type: none"> <li>Cible : Pêcheurs, promeneurs, navigants embarcations légères</li> <li>Hébergement pêche nature + relier les 2 maisons avec un préau rando/ Atelier pêche nature</li> <li>Eplanade de verdure et aire de pique nique; parcours pêche.</li> <li>Phasage à long terme</li> </ul>	REGION BRETAGNE	Fédération de pêche (appel à projet)
	LOCAL DE BRAIN-SUR-VILAINE		<ul style="list-style-type: none"> <li>Espace de restauration</li> </ul>		

# LA PROGRAMMATION DES LOCAUX EN BORD A VOIE D'EAU

## CARTOGRAPHIE SYNTHÉTIQUE



# LA PROGRAMMATION DES LOCAUX EN BORD A VOIE D'EAU

## PROPOSITION DE SCÉNARIO DE DÉVELOPPEMENT



### MAISON ÉCLUSIÈRE DE LIMUR

#### Affectation actuelle

/

#### Affectation projetée

- Cible : associations sportives et usagers amateurs de la voie d'eau
- Créer le lien entre les deux rivières
- Refuge des pagayeurs en libre accès (dortoir, salle hors sac, sanitaires/douche)
- Aire de bivouac naturel sur la prairie; mobilier de pique nique + barbecue + point d'eau

#### Gestionnaire actuel

- Région Bretagne

#### Hypothèse de gestion/exploitation

- Association canoë-kayakistes
- Appel à projet



Maison éclusière de Limur - Saint-Vincent-sur-Oust



# LA PROGRAMMATION DES LOCAUX EN BORD A VOIE D'EAU

## PROPOSITION DE SCÉNARIO DE DÉVELOPPEMENT



### MAISON ÉCLUSIÈRE DE LA MACLAIS

#### Affectation actuelle

/

#### Affectation projetée

- *Cible : Grand public et usagers fluvestres*
- *Maison éclusière des marais: maison rétrobrocante et itinérances : proposer la découverte de la flore des marais de la cueillette à la dégustation dans un cadre vintage*
- *Rez de chaussée: services aux usagers itinérants à vélo, randonneurs et plaisanciers; stationnement vélos, casiers et station de gonflage, point d'eau, information, signalétique, sanitaires*
- *Ateliers thématiques des savoirs faire et de la culture des marais «civilisation et culture»*
- *Aménagement accueil chevaux*

#### Gestionnaire actuel

- *Région Bretagne*

#### Hypothèse de gestion/exploitation

- *Opérateur privé*
- *Appel à projet sur la base d'une offre multiservices*



Maison éclusière de la Maclais - Saint-Vincent-sur-Oust



# LA PROGRAMMATION DES LOCAUX EN BORD A VOIE D'EAU

## PROPOSITION DE SCÉNARIO DE DÉVELOPPEMENT



### MAISONS DE CANTONNIERS DE LA POTINAIS

#### Affectation actuelle

/

#### Affectation projetée

- *Cible : Pêcheurs, promeneurs, navigants embarcations légères*
- *Hébergement pêche nature + relier les 2 maisons avec un préau rando/ Atelier pêche nature*
- *Esplanade de verdure et aire de pique nique; parcours pêche.*

#### Gestionnaire actuel

- *Région Bretagne*

#### Hypothèse de gestion/exploitation

- *Opérateur privé ou association*
- *Appel à projet sur la base d'une offre multiservices*



Maisons de la Potinais - Bains-sur-Oust



# LA PROGRAMMATION DES LOCAUX EN BORD A VOIE D'EAU

## PROPOSITION DE SCÉNARIO DE DÉVELOPPEMENT



### MAISON ÉCLUSIÈRE DE REDON

#### Affectation actuelle

- Maison du projet Confluence

#### Affectation projetée

> Intégrer la maison éclusière dans les parcours d'itinérance cyclables et la commercialisation de produits touristiques à partir de Redon

- Rez-de-chaussée : labellisation accueil vélo: services techniques; conciergerie; location de vélos; stationnement vélos; casiers; information
- Espace salon lecture, infos touristiques, bistrot
- Valorisation extérieure de la maison, création d'un parvis/terrasse pour créer une rupture avec les flux routiers et donner du relief au bâti. Le parvis sert au stationnement des vélos et l'entrée à la maison se fait sur la façade principale avec vue sur le port

#### Gestionnaire actuel

- Redon Agglomération

#### Hypothèse de gestion/exploitation

- Opérateur privé ou association
- Appel à projet sur la base d'une offre multiservices



Maison du Port - Redon



# LA PROGRAMMATION DES LOCAUX EN BORD A VOIE D'EAU

## PROPOSITION DE SCÉNARIO DE DÉVELOPPEMENT



### LOCAL PLAISANCIER DES BELLIONS

#### PROGRAMMATION SOUS RÉSERVE DE L'ALIMENTATION DU SITE EN EAU POTABLE

##### **Affectation actuelle**

- Sanitaires-douches

##### **Affectation projetée**

- Cible : Grand public
- Offre principale: bistrot de pays avec terrasse
- Sanitaires douches en dur
- Hébergement d'un saisonnier en option
- Zone de stockage de matériel et garage
- Escale d'accueil bateaux visiteurs et vélo
- Valorisation paysagère= les jardins contemporains

##### **Gestionnaire actuel**

- CD 44 / Commune de Fégréac

##### **Hypothèse de gestion/exploitation**

- Opérateur privé
- Appel à projet sur la base d'une offre multiservices



Maisons des Bellions - Fégréac



# LA PROGRAMMATION DES LOCAUX EN BORD A VOIE D'EAU

## PROPOSITION DE SCÉNARIO DE DÉVELOPPEMENT



### MAISON DU CANAL À PONT-MINY

#### Affectation actuelle

- Gîte 10 pers (3 chambres) / Sanitaires douches
- Service technique vélo
- Espace muséographique RDC

#### Affectation projetée

- Cible : Grand public
- Requalification architecturale du bâtiment (voir opportunité ascenseur PMR)
- A l'étage: gîte de groupe (12 à 15 personnes). Logement pour un saisonnier/gestionnaire des équipements touristiques
- En RDC :
  - Accueil vélo avec service technique et information pêche.
  - Sanitaires grand public
  - En option : atelier pour un artisan (en lien avec la chambre des métiers)

#### Gestionnaire actuel

- CD 44 et Commune de Fégréac

#### Hypothèse de gestion/exploitation

- Opérateur privé
- Appel à projet sur la base d'une offre multiservices



Maison du canal - Fégréac



# LA PROGRAMMATION DES LOCAUX EN BORD A VOIE D'EAU

## PROPOSITION DE SCÉNARIO DE DÉVELOPPEMENT



### GÎTE DE PAINFAUT

#### **Affectation actuelle**

- Hébergement 12 places et aire naturelle
- Usagers : familles, pêcheurs, itinérants

#### **Affectation projetée**

- Affectation hébergement maintenue
- Labellisations Accueil vélo / Hébergement pêche
- Développement d'une offre de loisirs récréatifs annexe à l'hébergement (location embarcations légères, vélos, dépositaire cartes de pêche...)
- Gestion et développement d'une aire naturelles pour campings-cars

#### **Gestionnaire actuel**

- Commune d'Avessac (propriété Région Bretagne)

#### **Hypothèse de gestion/exploitation**

- Opérateur privé
- Appel à projet sur la base d'une offre multiservices



Gîte de Painfaut - Avessac



 *ZOOMS SUR LES SECTEURS STRATÉGIQUES*



# ZOOMS PROGRAMMATION

## LÉGENDE



### Port de plaisance

Offre de stationnement visiteurs et longue durée, sanitaires avec douches, avitaillement eau/elec, point d'accueil plaisancier.



### Halte-Confluence

Offre de stationnement visiteurs, sanitaires, avitaillement eau/elec.



### Escale plaisance

Offre de stationnement visiteurs sans services



### Port technique

 Bateau croisière/promenade (gabarit 25m)

 Bateau patrimoine (gabarit 25m)

 Bateau visiteur (gabarit 12,5m)

 Bateau longue durée (gabarits variables)

 Embarcations légères électriques

 Borne avitaillement

 Borne avitaillement existante

 Ponton existant

 Ponton à créer

 Ponton/rampe emb. légères existant

 Ponton/rampe emb. légères à créer

 Nombre de places (visiteur/professionnel/longue durée)

 Liaison cyclable existante

 Liaison cyclable à créer

 Passerelle piétons-cycles à créer



Sanitaires plaisanciers



Sanitaires-douches plaisanciers



Mise à l'eau embarcations légères



Débarcadère dédié bateau croisière



Programmation des maisons éclusières et locaux en bord à voie d'eau



Point de location cycles



Point de location embarcations légères



Point de location emb. lég. électriques



Camping/Gîte municipal



Site paysager

# PORT DE REDON - ST-NICOLAS

## PROGRAMMATION DÉTAILLÉE

### • OBJECTIFS:

- Augmenter la capacité d'accueil des bateaux de passage
- Développer l'implantation de nouveaux opérateurs fluviaux, animations sur les berges et les quais
- Marquer la pratique des loisirs et sports nautiques dans la ville
- Intégrer la maison éclésièrre dans les parcours d'itinérance et la commercialisation de produits touristiques à partir de Redon
- Mettre en place une politique d'accueil des visiteurs à vélo au carrefour des grands itinéraires

L'enjeu est d'organiser l'ensemble de la flotte de bateaux privés, en location, professionnels sur le domaine public

### • SECTEURS ET PROGRAMMATION

**1/Le bassin à flots : stationnements des bateaux résidentiels et/ou en hivernage** > Le bassin actuel reste inchangé.

#### **2/La capitainerie :**

Pôle d'accueil de l'ensemble des plaisanciers ainsi que des professionnels du tourisme fluvial. Positionnement: ancienne agence Manpower / Fonctions: accueil, gestion-organisation logistique et entretien du port, exploitation.

#### **3/L'avant-port :**

- Le ponton actuellement dédié à l'amarrage des embarcations légères sera déplacé quai Duguay-Trouin pour le même fonction.
- Le ponton actuellement dédié aux bateaux visiteurs (environ 8 places, 95ml) est conservé. Il est équipé de 2 bornes avitaillement eau-élec compatibles.
- > Passerelle piétonne entre l'île et la rive ouest pour rallier la capitainerie

#### **4/Le quai Duguay Trouin :**

Accueil de l'offre de bateaux professionnels :

- 3 places bateaux promenades positionnés sur le quai historique. Une étude technique permettra de déterminer la nécessité d'installer des pontons.
  - 1 place pour l'amarrage de la Yole (offre de navigation touristique 12 passagers)
  - 1 ponton destiné à la flottille de bateaux électriques (réutilisation de l'actuel ponton situé dans l'avant port) > 8 à 10 bateaux /> alimentation 220V (2 bornes) /hangar de 150 m<sup>2</sup> pour hiverner les bateaux (cf halle Garnier ou port technique)
  - Possibilité d'amarrage 2 bateaux visiteurs.
- Accès au quai Duguay Trouin: le visiteur arrive en bus ; en voiture ; en vélo
- Relier le quai Jean Bart et le quai Duguay Trouin par le quartier du port en proposant un parcours d'interprétation aux visiteurs: architecture/jardins et hôtels particuliers/greniers à sel.
  - > se reconnecter à l'histoire et au patrimoine de Redon et déboucher sur l'expérience de navigation.
  - Les stationnements motorisés sont positionnés sur le quai Jean Bart avec la nécessité de penser la renaturalisation du parking et la disposition des stationnements. Les stationnements visiteurs pourraient être autorisés dans une certaine limite sur le quai Bart entre l'écluse et la rue du Plessis qui permettrait ensuite de garantir une promenade au vert jusqu'à la pointe de l'île.

- Maintien d'un parking résidents/riverains sur la place Garnier avec un accès privatif (borne pass).

#### **5/Quai de Brest:**

- 1 ponton pour le stationnement des 2 bateaux patrimoine avec 1 borne avitaillement eau-élec
- 1 embarcadère/débarcadère à prévoir pour l'accueil du public (réserves de la MOE quant à l'accessibilité PMR du quai)

#### **6/Les berges de la rue de la Vilaine côté St Nicolas :**

- Développement de la base de loisirs nautiques avec proposition de randonnée nautique
- La rive offre un point de vue remarquable sur la ville et l'ancien port de Redon. Valorisation du panorama
- Le cadre naturel sur la Vilaine fluvio-maritime côté St-Nicolas aspire à la tranquillité et à une escale entre ville et campagne.
- La proposition d'un bac pour la navigation d'une rive à l'autre permet aux promeneurs de faire une boucle rando/bateau et de découvrir la navigation.
- A long terme, un ponton pour l'accueil des bateaux visiteurs avec avitaillement pourrait être installé.
- Les accès : le parcours piéton sur la berge de la Vilaine est à conforter et à sécuriser (traversée du pont). La promenade est ponctuée par la découverte du point de vue sur les façades bâties et le patrimoine fluvial, la continuité vers la pointe de l'île permet d'avoir un autre regard sur les halles Garnier et de poursuivre le chemin vers les bocages et un paysage sauvage de la Vilaine.

#### **7/L'écluse de la Digue**

- 1 stationnement pour un bateau promenade est positionné sur le quai du parking actuel
- 4 stationnements visiteurs sont maintenus sur la rive opposée pour l'attente du passage de l'écluse

#### **8/Continuité de la véloroute du canal :**

L'itinéraire cyclable et la signalétique sont à conforter jusqu'à Redon sans rupture au niveau du parking.

#### **9/La maison éclésièrre : accueil vélo**

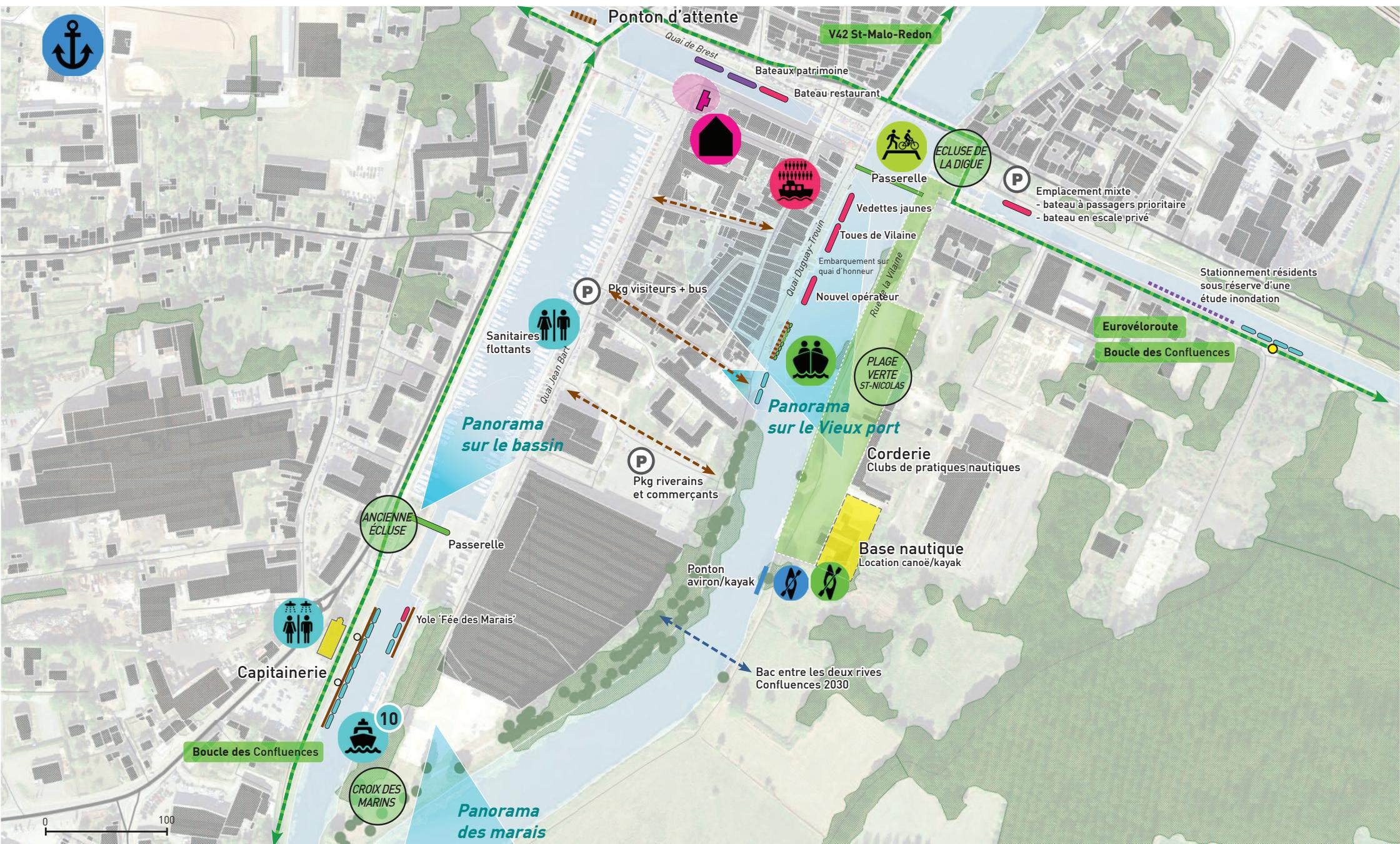
- Elle devient le pôle d'accueil des itinérants à vélo et des visiteurs sur le parcours de visite de Redon St Nicolas. Elle est au cœur de l'offre d'itinérance: elle est un lieu de rencontre conviviale avec :
- > un espace salon lecture info touristiques bistrot en intérieur
  - > un parvis/terrasse de la maison éclésièrre pour créer une rupture avec les flux routiers et donner du relief au bâti/Enseigne+travail sur la façade trompe l'oeil?
  - > une valorisation du jardin extérieur à relier à la thématique des jardins du quartier du port
  - > exposition temporaire
  - > animation musicale du bout du port
- Pour les itinérants à vélo: labellisation accueil vélo/ services techniques; conciergerie; point de location de vélos; stationnement vélos; casiers;
  - Maintien des associations culturelles à cet endroit générateur de spectacles et d'animation insolite.

### • GESTION/EXPLOITATION DU PORT DE REDON ST NICOLAS

- Redon Agglomération est délégataire du port de Redon St Nicolas avec l'intégration des quais de Brest, Duguay Trouin. A ce titre Redon Agglomération exploite l'ensemble des stationnements longue durée, visiteurs et professionnels et perçoit les recettes inhérentes aux AOT.

# PORT DE REDON - ST-NICOLAS

## CARTOGRAPHIE SYNTHÉTIQUE



# PORT SAINT-CLAIR - GUENROUËT ET PLESSÉ

## PRINCIPES DE PROGRAMMATION



### → Objectifs :

- Organiser une offre globale de stationnement hivernage et visiteurs d'une rive à l'autre
- Traiter la question des bateaux en hivernage en tenant compte des contraintes de la rivière
- Diversifier l'offre de loisirs à destination des touristes en hébergement léger de loisir
- Proposer une offre d'hébergement insolite flottant
- Paramétrer la gestion et l'exploitation du site fluvial

### → Côté Guenrouët : une offre de tourisme et loisirs

- 12 pl visiteurs avec 2 bornes eau électricité ; Offre d'accueil à proximité de l'office de tourisme
- Services aux usagers (sanitaires/douches) à l'OT
- Rampe de mise à l'eau aménagée VL
- 16 pl hivernage ou longue durée
- 1 ponton pour bateau promenade utilisable pour hivernage hors saison
- Tourisme fluvestre : location de vélos, pédalos et paddles et vente de carte pêche à l'OT, matériel de pêche; accastillage
- 1 point de location bateaux électriques (8 à 10 u) gestion par l'OT /camping/ ou gîte de pêche

### → Gestion et exploitation du site

- Actuellement, plusieurs AOT conclues avec la Commune et l'association Port Saint-Clair, avec des échéances échelonnées de 2021 à 2024.
- Concertation avec la commune et l'association Port Saint Clair en vue de l'intégration en 2024 du port Saint Clair Guenrouët – Plessé dans le Syndicat mixte portuaire départemental.

Le tronçon St Clair-Pont Miny est identifié comme le secteur privilégié des pêcheurs de loisirs et sportifs.

### → Côté Plessé: une offre d'hivernage

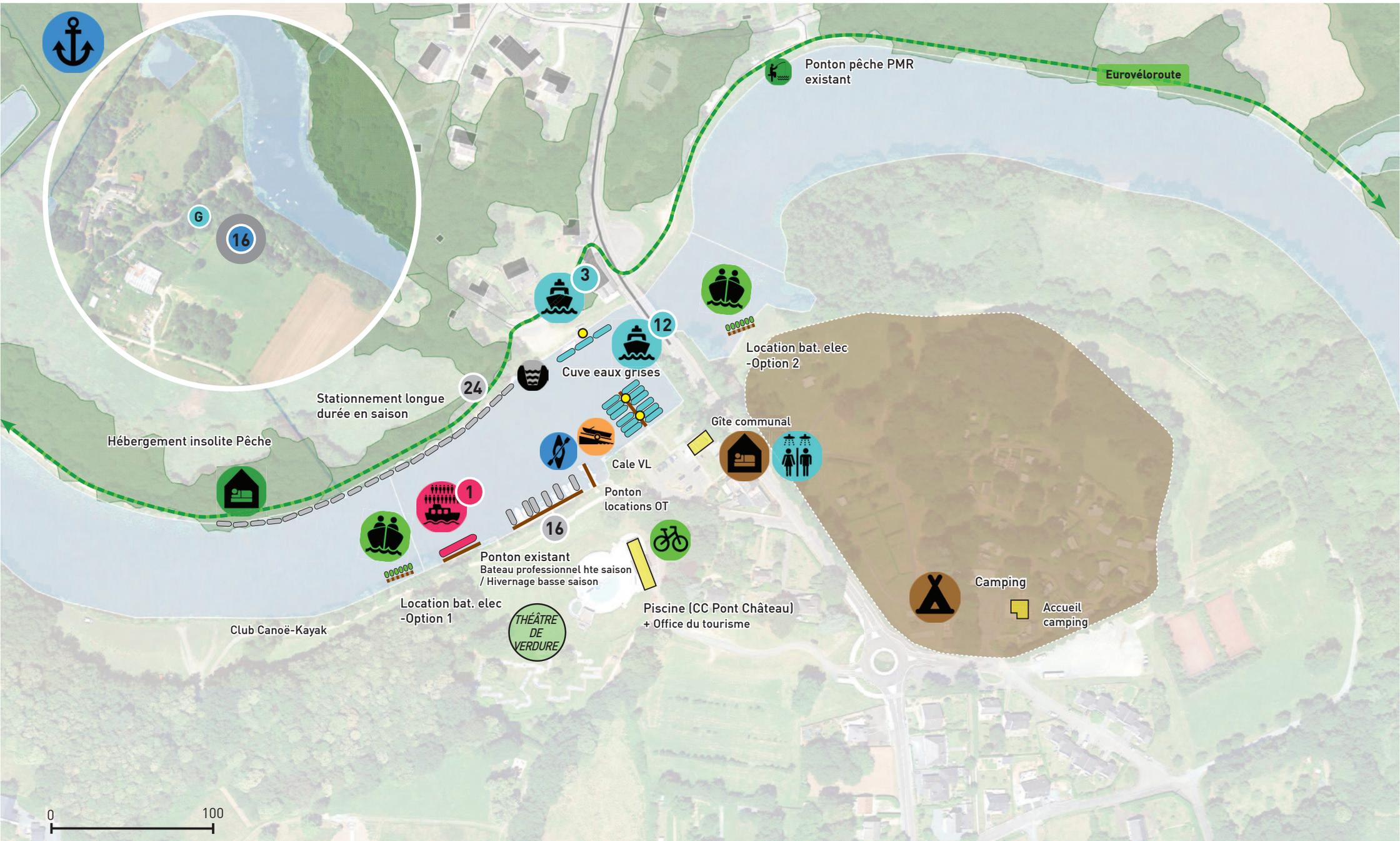
- 3 pl visiteurs sur quai actuel avec borne avitaillement
- 24 pl longue durée
- hébergements insolites «cabanes de pêcheurs». En plus du gîte côté Guenrouët, des hébergements insolites labellisés pêche sur les berges de Plessé pourraient s'inscrire dans des produits de séjour pêche nature / tourisme vert.

### → Cougou

- Réhabilitation des corps morts existants à Cougou pour renforcer la capacité d'accueil des bateaux longue durée

# PORT SAINT-CLAIR - GUENROUËT ET PLESSÉ

## CARTOGRAPHIE SYNTHÉTIQUE



# PORT DE RIEUX - PORT DE FÉGRÉAC LES BELLIONS

## PRINCIPES DE PROGRAMMATION



**IMMERSION DANS LA NATURE, UN POINT D'ESCALE POUR LES ITINÉRANTS À PIED, À VÉLO, EN BATEAU.**

→ Proposer une offre éco touristique destinée aux familles avec une proposition de loisirs suffisamment large pour capter les enfants en bas âges et les adolescents sur le principe du jeu, du sport, de la pédagogie. Sur le site des Bellions, rendre le visiteur acteur du développement durable.

→ Développer l'offre d'accueil et de services pour les bateaux de plaisance de passage

→ Proposer une offre de sortie pédagogique à destination des scolaires et des seniors à la découverte de la biodiversité, de la navigation, des rivières et de la pêche

- Pontons escales pour bateau promenade à propulsion électrique à Rieux et aux Bellions. Il appuie la thématique écotouristique et responsable et la programmation pédagogique à destination des cibles de clientèles prioritaires: famille; scolaires; seniors

→ Développer l'offre d'accueil et de services pour les cyclotouristes et randonneurs

- Bistrot de pays à la pointe des Bellions // Bar-glacier - Salle hors-sac et services techniques
- Services vélos : labellisation accueil vélo des 2 campings - Stationnement des campings cars à Pont Miny

→ Diversifier l'offre de loisirs de pleine nature et la valeur récréative du site

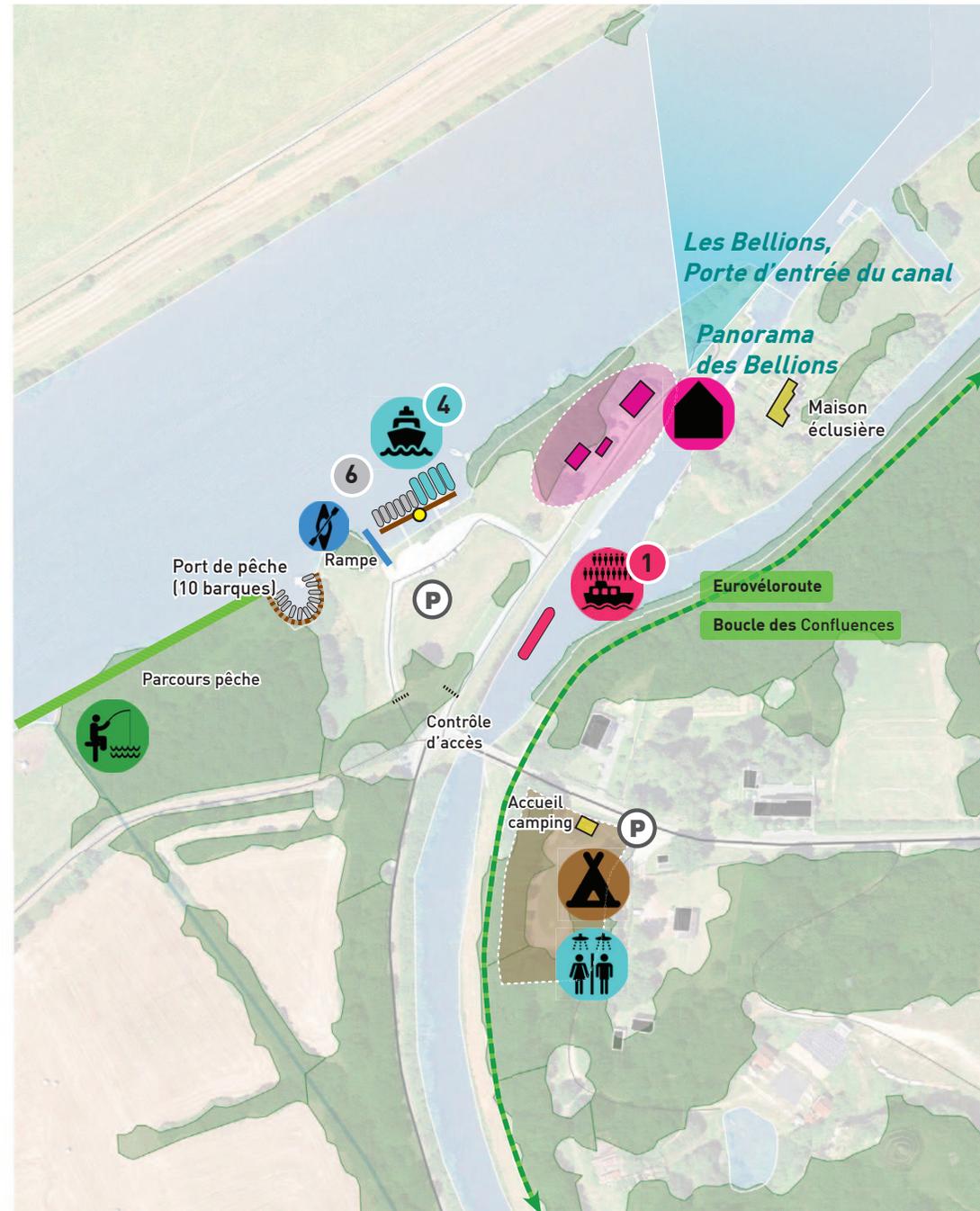
- Création d'un jardin contemporain associant variétés végétales et événements contemporains éphémères visibles de la voie d'eau et qui valorise le patrimoine bâti en caractérisant un point restauration qualitatif
- Petit port de pêche avec stationnement des barques des pêcheurs

→ Renforcer l'attractivité du camping municipal de Fégréac et de Rieux tout en maintenant une offre en aire naturelle

→ Requalifier le patrimoine bâti par un appel à projet (Cf programmation Maison du canal et local des Bellions)

# PORT DE RIEUX - PORT DE FÉGRÉAC LES BELLIONS

## CARTOGRAPHIE SYNTHÉTIQUE



# PORT DE RIEUX - PORT DE FÉGRÉAC LES BELLIONS

## PROGRAMMATION DÉTAILLÉE

A 6 km au sud de Redon, les sites de Rieux et de Fégréac forment une polarité complémentaire et attractive. Sur la Vilaine, **Rieux** offre l'attrait d'une petite station touristique dans un cadre paysager qualitatif avec un volet de découverte plus axée sur le patrimoine. Le site est accessible depuis Redon via le chemin de halage qui longe la Vilaine.

→ **A Rieux, l'enjeu est de créer et promouvoir une destination fluviale apparentée à une station touristique où l'on trouve les fonctions d'accueil, d'hébergement, de restauration, de loisirs et découverte, d'expériences culturelles ET sportives.**

→ **C'est un point de rendez-vous pour des vacances en famille et une proposition de sortie scolaire et des seniors à proximité de Redon.**

→ **A partir de ce pôle d'affluence, on organise les parcours et les services aux usagers au niveau technique/accès, touristique et de loisirs :**

- Cf boucle des Confluences : Redon - Rieux - Pont de Cran - les Bellions - L'Etang Aumée (intégré dans l'offre de tourisme de pleine nature : jeux, activités nautiques et baignade)

A la confluence du canal de Nantes à Brest et de la Vilaine, **le site des Bellions** à l'instar de l'île aux Pies est un site de pleine nature d'exception, offrant une ouverture sur le paysage, la biodiversité, la faune et la flore, et accessible directement depuis Redon via l'EV1.

→ **Ce site fragile doit être envisagé comme un pôle pédagogique d'observation, de sensibilisation et d'éducation à la préservation des milieux aquatiques et naturels. Le site se mérite : l'arrivée se fait par mode d'itinérance douce. Il est un point d'escale pour les itinérants à pieds, à vélo, en bateau, en canoë.**

**Pont Miny** localisée à moins de 4 km offre jusqu'au site des Bellions un linéaire bucolique avec un parcours de pêche aménagé et le chemin de halage pratiqué par les usagers à vélo. Dans la mesure où le camping et les Bellions sont sur la commune de Fégréac, il convient d'intégrer Pont Miny à l'offre fluviale du site des Bellions.

→ **Les objectifs et la programmation :**

> Proposer une offre éco touristique destinée aux familles avec une proposition de loisirs suffisamment large pour capter les enfants en bas âges et les adolescents sur le principe du jeu, du sport, de la pédagogie. Aux Bellions, rendre le visiteur acteur du développement durable du site.

> Proposer une offre de sortie pédagogique à destination des scolaires et des seniors à la découverte de la biodiversité, de la navigation, des rivières et de la pêche

> Développer l'offre d'accueil et de services pour les bateaux de plaisance de passage

> Développer l'offre d'accueil et de services pour les cyclotouristes et randonneurs

> Diversifier l'offre de loisirs de pleine nature

> Renforcer l'attractivité du camping municipal de Fégréac et de Rieux en maintenant une offre en aire naturelle accessible à tous, sans montée en gamme.

### 1/ LE PORT DE RIEUX :

> Stationnement des bateaux en hivernage : La capacité d'hivernage est concentrée à Rieux. En fonction des hypothèses de gestion/exploitation, Redon Agglomération ou la commune de Rieux encaisse les droits d'hivernage et assure l'entretien des emplacements.

> Stationnement des bateaux à passagers :

Un ponton escale est programmé à Rieux pour les bateaux en provenance de la Vilaine.

> Activités nautiques :

Création d'une rampe de mise à l'eau pour les canoë/kayaks, et d'un ponton aviron.

> Tourisme fluviale :

Services vélos : labellisation accueil vélo des 2 campings (Rieux+Fégréac)

Stationnement des campings cars à Pont Miny

> Services aux usagers : lien avec le camping municipal

### 2/ LE PORT DE FÉGRÉAC - LES BELLIONS :

En préambule, il convient de noter que le site des Bellions n'est pas avitaillé en eau potable. Le CD 44 étudiera les solutions techniques pour l'alimentation en eau potable du site. Dans le cas où cette contrainte ne serait pas levée, tout développement du site relevant d'activité économique liée à l'hébergement en dur ou encore à la restauration ne pourrait être accepté.

**Développement d'activité économique : appel à projet pour les locaux des Bellions**

> Requalification architecturale et programmation du patrimoine bâti en lien avec l'environnement, le besoin de restauration légère, services aux usagers navigants et non navigants :

- Bistrot de pays /salle hors sac /bar-glacier à la pointe

- Création d'un jardin contemporain associant événements contemporains éphémères visibles de la voie d'eau, valorisant le patrimoine bâti et le point restauration

> Développement d'activités fluviales sur les berges de la Vilaine :

- 1 port de pêche avec le stationnement de barques de pêcheurs (une dizaine)

- 1 parcours pêche développé le long des berges vers le sud sur un linéaire de 150m

- En saison, 4 pl sont libérées sur le ponton existant à destination des bateaux de passage.

- 1 rampe de mise à l'eau existante accessible aux embarcations légères

> Interdiction du site aux campings-cars avec matérialisation par une barrière.

**Possibilité d'amarrer un bateau à passagers sur le canal de Nantes à Brest avant l'écluse pour escale** : Ponton de transit pour les bateaux en provenance de Redon ou Guipry Messac

**Tarification stationnements :**

- gratuité pour les visiteurs si Bellions = Escale plaisance et payant si Bellions = Port

- Barques : voir par rapport aux baux de pêche et/ou AOT avec le gestionnaire ou délégataire

- Bateau à passer : AOT avec le gestionnaire (CD 44)

### 3/PONT MINY :

> Possibilité de faire de Pont-Miny une Halte-Confluence à long terme et en fonction de l'évolution de la Maison du canal

- Le quai de Pont Miny existant est maintenu avec l'installation d'une borne d'avitaillage eau/électricité

> Maison de Pont Miny : gîte de groupe qui complète l'offre d'hébergement des Bellions.

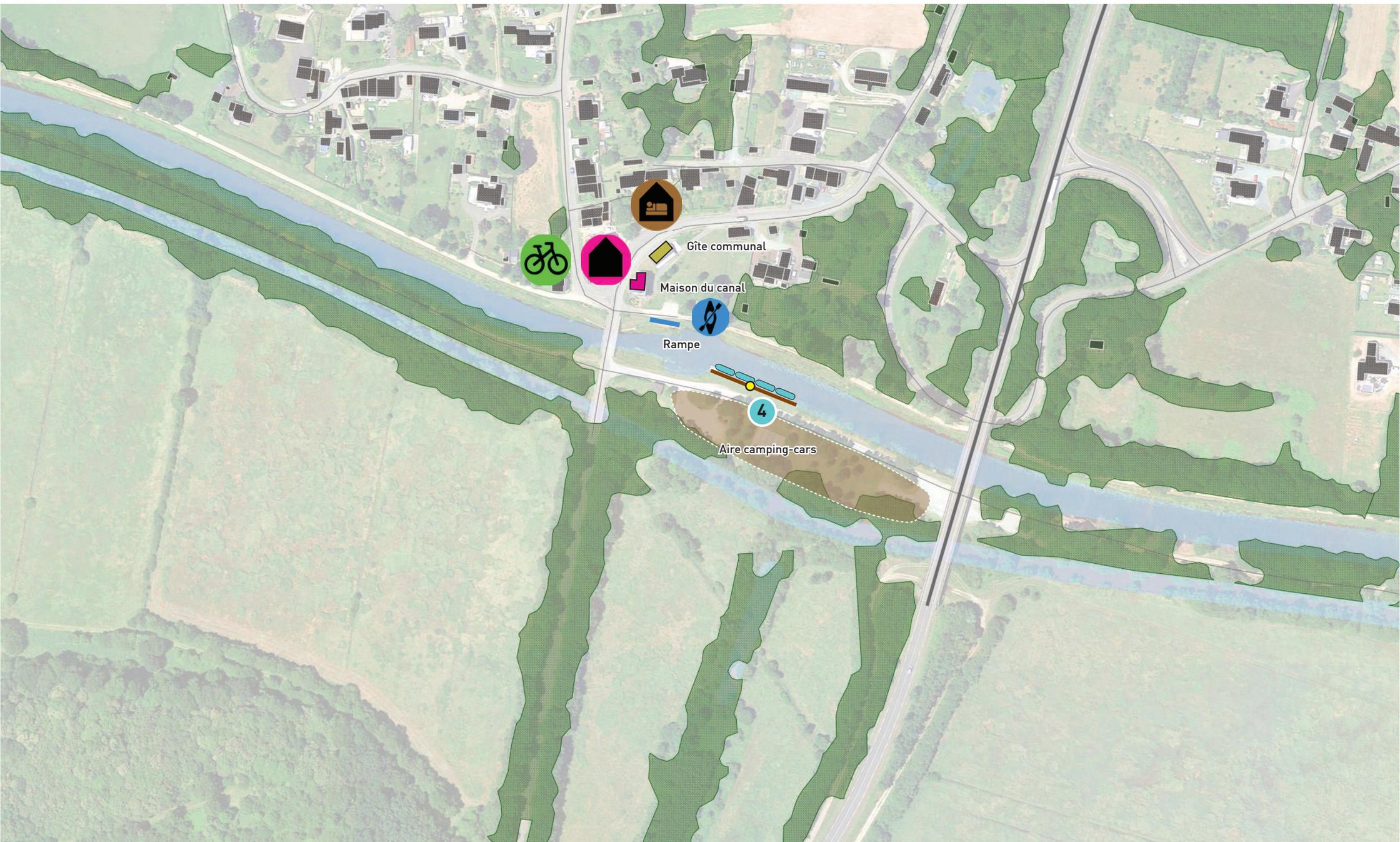
Accueil vélo au rez-de-chaussée

> Appel à projet multiservices à destination d'un opérateur privé

> Programmation estivale qui tourne entre les sites du réseau redonnais

# HALTE CONFLUENCE DE FÉGRÉAC - PONT-MINY

## CARTOGRAPHIE SYNTHÉTIQUE



# HALTE CONFLUENCE DU PONT D'OUST

## PRINCIPES DE PROGRAMMATION

*Le pont d'Oust est un site privilégié positionné dans un méandre de l'Oust. Malgré la richesse de la programmation en place, le site n'exploite pas pleinement son potentiel et beaucoup d'acteurs le décrivent comme manquant d'attrait.*

### • Révéler le site déployé le long d'un méandre de l'Oust dans toute son étendue

- 1 Supprimer les haies de part et d'autre de la rampe qui interrompent les vues et segmentent l'espace
- 2 Supprimer les 6 Prunus rouges qui dénotent dans le paysage. Les remplacer en prolongeant l'alignement d'arbres de haut jet le long de la voie piétons-cycles. Tirer l'alignement au delà du restaurant pour revaloriser l'entrée sud du site. Mettre en place une gestion différenciée du cordon de prairie sous les arbres pour créer un filtre végétal entre la route et la plage verte

### • Renforcer l'usage et le cadre de la plage verte

- 3 Déplacer l'entrée véhicules du site vers le sud
- 4 Supprimer la voirie en partie nord au profit d'une grande plage verte jusqu'au bord à quai, en ménageant une bande en dur pour le passage des vélos

### • Faire ralentir les voitures et renforcer les liens avec le camping

- 5 Créer deux points de traversée piétonne pour marquer les entrées du site : au niveau du camping et entre le parking et le restaurant. Marquer ces traversées avec un revêtement identitaire et qualitatif de type pavés.
- 6 Créer une ouverture sur le camping (portillon piéton et cheminement)
- 7 Réduire l'emprise de la chaussée à 6m entre les deux points de traversée pour faire ralentir les véhicules. Traiter par exemple un accotement pavé à l'usage des piétons

### • Améliorer les abords du restaurant côté rue et côté jardin

- 8 Valoriser le linéaire de façade du restaurant par un accotement pavé et des plantations (de type hameau fleuri)
- 9 Améliorer l'intégration du parking en face du restaurant en supprimant la haie de masquage et en plantant une trame d'arbres de petit développement
- 10 Rechercher une ouverture de la terrasse côté voie d'eau. Valoriser le cadre et l'arrière plan de la halte : masquer les containers déchets et verre dans un abri.

# HALTE CONFLUENCE DU PONT D'OUST

## CARTOGRAPHIE SYNTHÉTIQUE



# HALTE CONFLUENCE DE L'ÎLE AUX PIES-LA MACLAIS

## PRINCIPES DE PROGRAMMATION



- **Site sport et aventure dans un environnement naturel préservé**

- **Marquage comme lieu convivial/familial/collectif pour la pratique des loisirs/découverte/sports de pleine nature**
- **Proposer un parcours d'expériences sur l'eau et au bord de l'eau sur l'ensemble du site des marais**
- **Organiser l'accueil des bateaux plaisance, bateaux à passagers, embarcations légères compatible avec le caractère naturel du site** > les activités nautiques devront être conformes à une intégration paysagère et au respect de l'environnement

**1//Le ponton embarcations légères** actuel est conservé pour l'activité de location des canoës-kayaks : l'opérateur en place bénéficie en priorité des emplacements. Une rampe est aménagée en remplacement des escaliers.

**2//Le ponton central** accueille un bateau à passagers en direction de la Gacilly. Une borne eau/électricité est associée au stationnement du bateau professionnel.

**3//Le ponton nord** accueille 3 stationnements visiteurs sans service pour un arrêt en journée.

**4//Le ponton sud** est dédié à la location de bateaux non habitables. Ex:toues cabanées, séjour découverte de la navigation

**5//Création à la Maclais d'un ponton d'accueil visiteurs** de 7 places avec 2 bornes d'avitaillement eau/électricité

- **Maison éclusière des marais: maison Rétro- Botanique**

→ **L'idée est d'intégrer la maison dans le parcours de découverte et dans son environnement naturel : transmettre la connaissance et les savoir-faire liés aux milieux; à la biodiversité et la transformation de la matière dans un cadre convivial où chacun peut se reposer, découvrir, réparer, participer à des ateliers, consommer.**

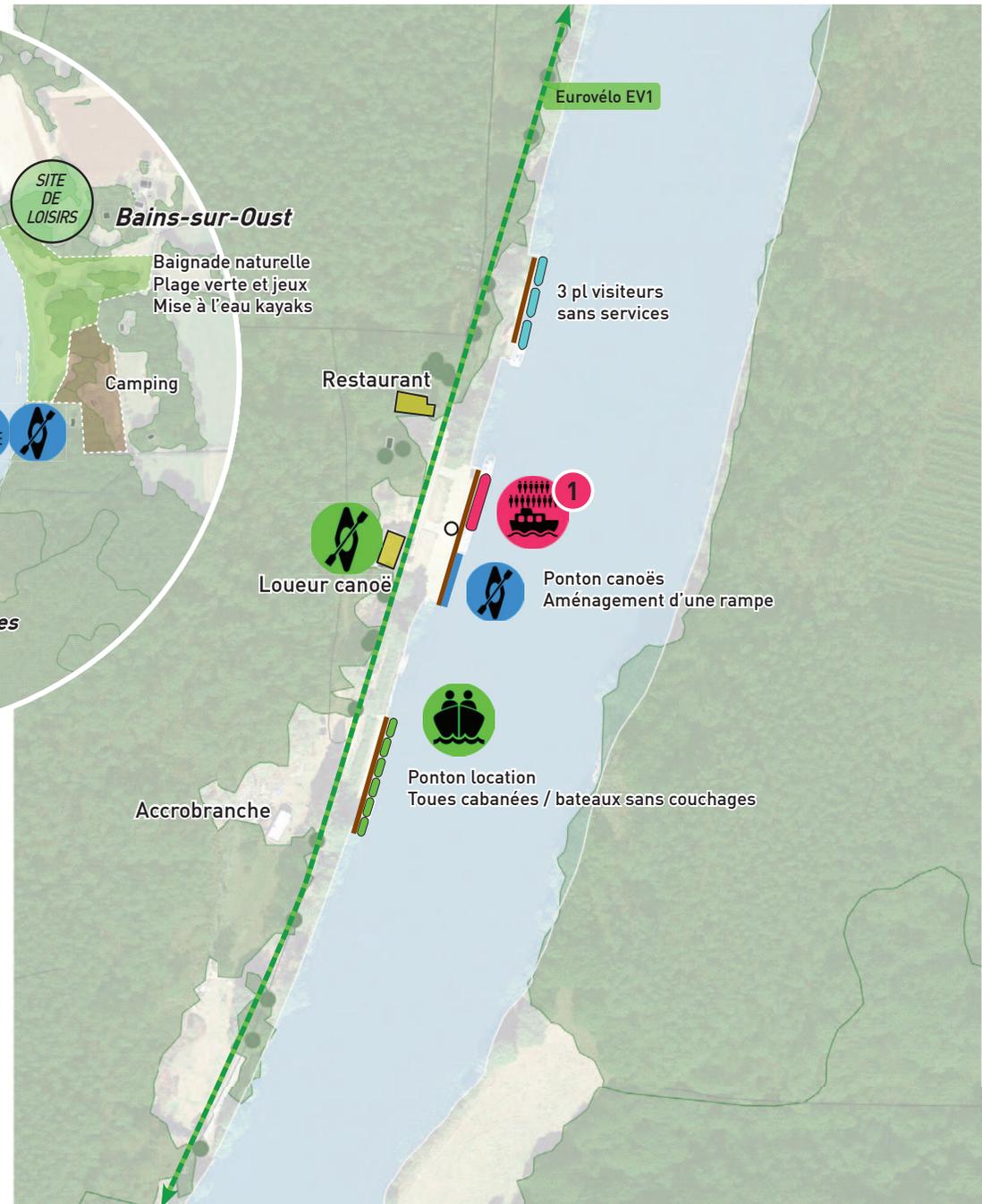
- renforcer l'accueil des vélos avec les services associés au niveau de la Maclais, du restaurant, base nautique et accro branche; nécessité d'avoir des points de stationnement sécurisés pour permettre la pratique d'autres activités
- sanitaires/douches
- bistrot/salon de thé sur le pouce avec décor brocante à vendre
- salle atelier et lieu de rendez-vous pour le départ des itinérances

→ **Coordonner et mettre en oeuvre une programmation culturelle et sportive entre acteurs privés/publics**

- Interlocuteur : Redon Agglomération (OT)

# HALTE CONFLUENCE DE L'ÎLE AUX PIES-LA MACLAIS

## CARTOGRAPHIE SYNTHÉTIQUE



# LA VILAINE, DU PONT DU GRAND-PAS À LANGON

## PROGRAMMATION DÉTAILLÉE

Séquence sauvage entre Guipry et Redon  
(exploration Rivières et Biodiversité)

### CONCEPT :

Ouverture de la Vilaine vers les espaces naturels sensibles et les villages d'Hommes et de Caractère

### LES THÉMATIQUES :

- Espaces naturels sensibles du marais de Gannedel
- Proximité du site de Corbinières
- Marais de Murin
- Points de vue et rochers
- Patrimoine architectural et lecture des habitats
- Artisanat/savoir faire
- Événements culturels/festival/concert/soirée à thème

### POTENTIELS :

- une mise en produit d'itinérance multimodale
- patrimoine, musique, contes et légendes des marais
- sport et navigation en eau vive
- hébergements au bord de l'eau et en immersion dans la nature

### PROGRAMMATION PAR SITE :

#### **Pont du Grand Pas :**

- => Halte Confluence : installation d'une borne eau-élec compatible
- =>ajouter ponton canoës + allongement du ponton existant (+2 pl visiteurs, 4 pl au total).

#### **Painfaut :**

- Pôle d'accueil des publics itinérants/relais des voyageurs et point de départ envisagé pour la découverte des marais de Gannedel via l'ancien bras de la Vilaine ou parcours du Don
- =à pied; vélos; embarcations légères

#### 1// Amarrage :

Existant: un ponton

Besoins complémentaires:

- >rampe de mise à l'eau notamment pour les embarcations/barques des pêcheurs (possibilité de descendre avec une remorque)
- >stationnement pour les embarcations nautiques en itinérance en bout du ponton existant
- >développement d'activité complémentaire: ponton barques+canoës en contrebas de la

maison

#### **2 // Location de vélos + station de réparation à prévoir (labellisations accueil vélo + hébergement pêche)**

#### **3// Agrandissement de l'aire de pique-nique vers les espaces boisés en fond de terrain**

- >Ajouter des tables de pique-nique
- >Jeu thématique pour les enfants

#### **4// Projet de valorisation des espaces fonciers communaux localisés de l'autre côté de la route au départ du chemin de randonnée qui mène aux marais de Gannedel.**

#### 5// Gîte de Painfaut :

Existant= gîte d'étape 12 places et aire naturelle

Propriété: Région Bretagne

Gestionnaire: la commune

Usagers: famille; pêcheurs; itinérants

Le site se prête aux rassemblements de famille en plein air avec aire de pique nique existante avec le souhait d'étoffer la proposition de loisirs récréatifs.

> Difficulté par rapport à la gestion communale du gîte :

Contrainte du gîte d'étape qui monopolise une personne 24h/24 pour réception téléphonique et accueil des publics sur place.

Besoin: passer en gestion privée ce qui nécessite de développer des activités annexes à l'hébergement (location embarcations légères; vélos; dépositaire cartes de pêche...)

> Projet mutualisable avec l'appel à projet des maisons éclusières

#### **Lézin :**

La localisation du site bord à Vilaine est proche de la confluence avec le Don praticable en embarcations légères/canoës.

Il y a une rampe de mise à l'eau naturelle utilisée.

#### Besoins :

- Favoriser la promenade en bord de Vilaine sur le chemin de halage et mettre en avant le parcours d'interprétation sur le thème de la navigation qui jalonne le parcours.

=>Améliorer la présentation des cours d'eau et l'information aux usagers navigants; particulièrement les pagayeurs pour également rejoindre les parcours de la Vilaine; du Don et l'ancien bras de la Vilaine (vérifier la navigabilité).

-Stationnements pour embarcations nautiques :  
aménagement un ponton spécifique pour les embarcations légères en itinérance.

-Indiquer le parcours pédestre pour aller vers le marais de Gannedel à partir de Lézin

# LA VILAINE, DU PONT DU GRAND-PAS À LANGON

## PROGRAMMATION DÉTAILLÉE

### **Pont de l'Illette/La Chapelle de Brain :**

Rampe de mise à l'eau existante

#### Besoins:

>Ajouter toilettes sèches

>Signalétique pour diriger vers le marais de Gannedel et le village de La Chapelle de Brain

### **Brain sur Vilaine :**

Services douche/toilettes existants

#### Besoins :

-Doublement du ponton actuel (ponton flottant?)

-Borne eau/électricité

-Aire de camping car/ tampon de vidange à localiser devant le bloc sanitaire existant

Tourisme fluvestre : loueurs de vélos en développement d'activité à voir pour une mise en réseau de la location et des bases relais sur l'ensemble du linéaire de la Vilaine entre Painfaut et Beslé.

#### Bourg du village :

> Animation et services de proximité «le bistrot»

>Concert une fois par mois dans le village

>Brocante qui marche bien.

Patrimoine : lien entre la rivière et le village/ transport de sel et stockage dans les greniers à sel de Brain-sur-Vilaine (continuité de la thématique vers Redon) et activité liée à la chaux (ancien parcours de la Vilaine où l'activité était prospère: existence d'un ancien four à chaux avec un transport en wagonnet puis en bateau)

#### Projets à venir :

Création de lieux d'interprétation: à Brain et dans le bourg (habitat ancien); à La Chapelle et à Gannedel (pêche et chasse)

### **Beslé :**

Un nouveau ponton a été aménagé pour la location de stationnement des bateaux à l'année dont les propriétaires habitent à Guémémé-Penfao en priorité (5 places). L'équipement est géré par la commune, le prix de l'occupation est fixé à 50.00€/an.

L'ancien quai est dédié à l'accueil des bateaux de passage en stationnement gratuit. Trafics fluviaux constatés plus importants les vendredis et samedis en saison en coïnci-

dence avec les départs des bateaux de la base de Guipry Messac.

#### Services :

WC publics/ douche gratuite (attention problème de vandalisme)

Douche accessible au camping (payante: 2€)=> attention problème de conflits d'usagers entre campeurs et plaisanciers

Accès à l'eau

Commerces: épicerie/crêperie

Mise à disposition d'un local pour proposition de restauration légère (frites/glaces/snack)

> Projet de réouverture de la boulangerie.

> Animation du 12 au 14 juillet sur le site fluvial.

Le camping est géré en régie municipale. 2020 nuitées en 2019 avec proposition en hébergement léger de loisir; bateau insolite hors de l'eau; accueil des itinérants: pèlerins de St Jacques; Clisson; et cyclo touristes. 14 nationalités. Hébergement camp et toiles. (A noter : Bateaux hébergement insolite: 20000€ investissement / Reprise d'anciens bateaux : cf bathô / Économie sociale et solidaire (recyclage des bateaux, cf réinsertion) voir chantiers (l'usine à bateaux)

Tourisme fluvestre : labellisation du camping en accueil vélo

#### Besoins :

- rampe de mise à l'eau à réhabiliter

- borne eau/électricité

- traiter le problème de la jussie présente entre la rampe de mise à l'eau jusqu'en contrebas du camping municipal

- aménager une aire de stationnement des remorques sur le terrain à l'arrière du nouveau ponton

- favoriser l'accès des pêcheurs entre la rampe de mise à l'eau jusqu'au camping en aménageant un parcours pêche. Nécessité d'un profilage et d'un principe de palier: deux niveaux avec possibilité d'amarrer (anneaux d'amarrage à prévoir). > Etudes techniques à réaliser.

=>Cet aménagement pourrait permettre l'amarrage d'autres bateaux de plaisance.

-Berges du camping : proposer la location d'embarcations légères

SC1: créer un ponton privatif côté camping dédié à la clientèle

SC2: mutualiser le nouvel aménagement pour la proposition de location de bateaux

ouverte à tous les publics

Proposition de promenade thématique ponctuelle sur l'eau avec possibilité d'amarrage d'un bateau promenade

# HALTE CONFLUENCE DU PONT DU GRAND-PAS

## CARTOGRAPHIE SYNTHÉTIQUE



# HALTES CONFLUENCE DE BRAIN-SUR-VILAINE ET DE BESLÉ-LANGON

## CARTOGRAPHIE SYNTHÉTIQUE



# PORT TECHNIQUE ET CONFLUENCE OUST-VILAINE

## PRINCIPES DE PROGRAMMATION

→ **Recomposer la pointe sud selon les vocations définies par l'OAP (Orientation d'aménagement et de programmation) pour ce secteur**

- **La pointe renaturée** : reconversion à terme d'une partie de la zone d'activités en espace naturel (délocalisation des entreprises, recréation d'une zone naturelle d'expansion des crues et d'une zone humide).
- **La zone d'activité**: reconcentrée au nord du site
- **Le port technique** : un secteur dédié aux activités fluviales et nautiques sous réserve qu'elles soient compatibles avec le risque de crue (emprise réservée au PLU : environ 8ha).

→ **Renforcer l'activité navale du port technique de Redon-St-Nicolas avec une programmation prévoyant :**

- Port à sec environ 100 bateaux
- Hangars-ateliers (chantier nautique)
- Aire de carénage
- Rampe de mise à l'eau
- Éventuellement hangar de stockage du loueur d'embarcations électriques

→ **Développer un port-paysage exemplaire, à la Confluence de l'Oust et de la Vilaine :**

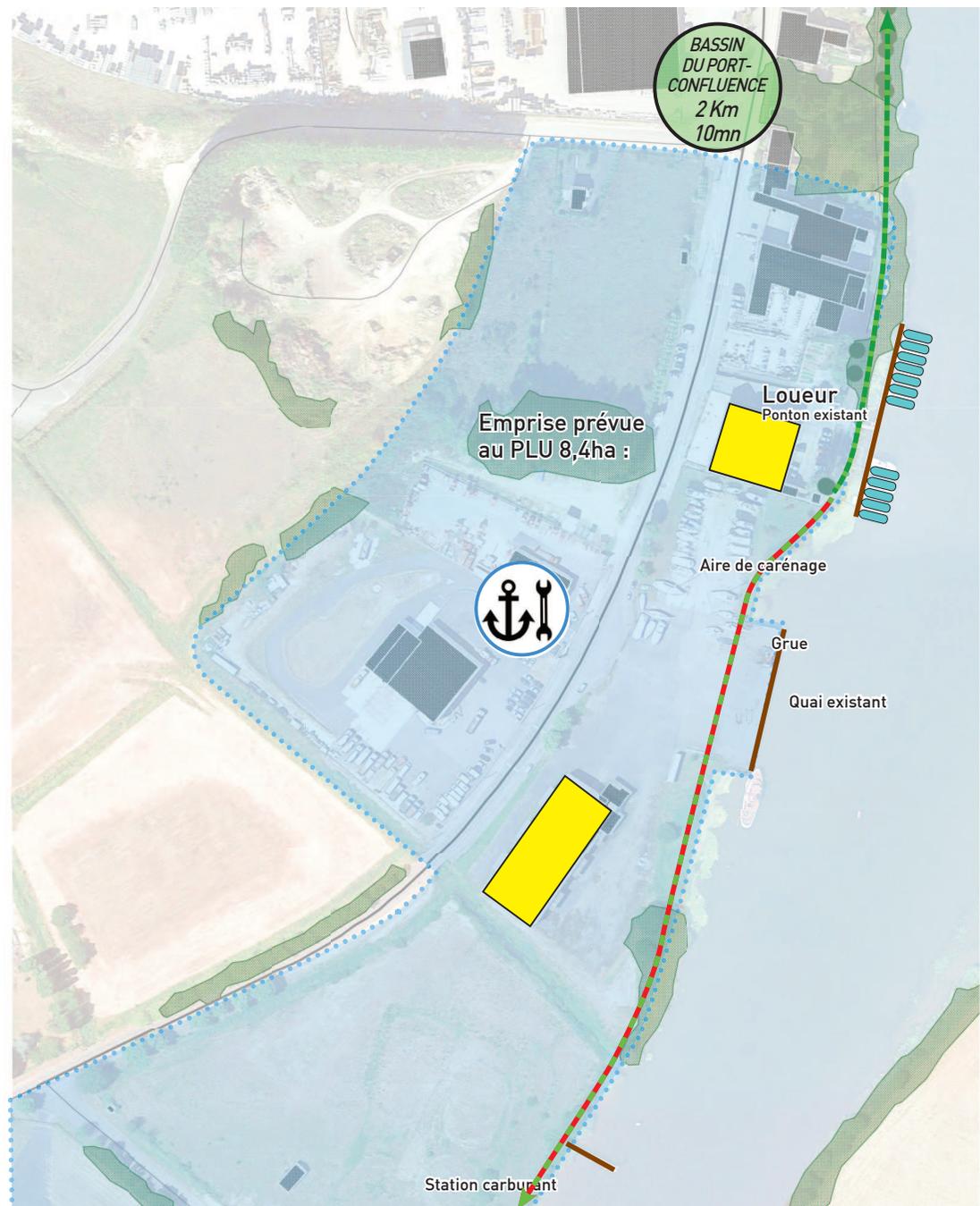
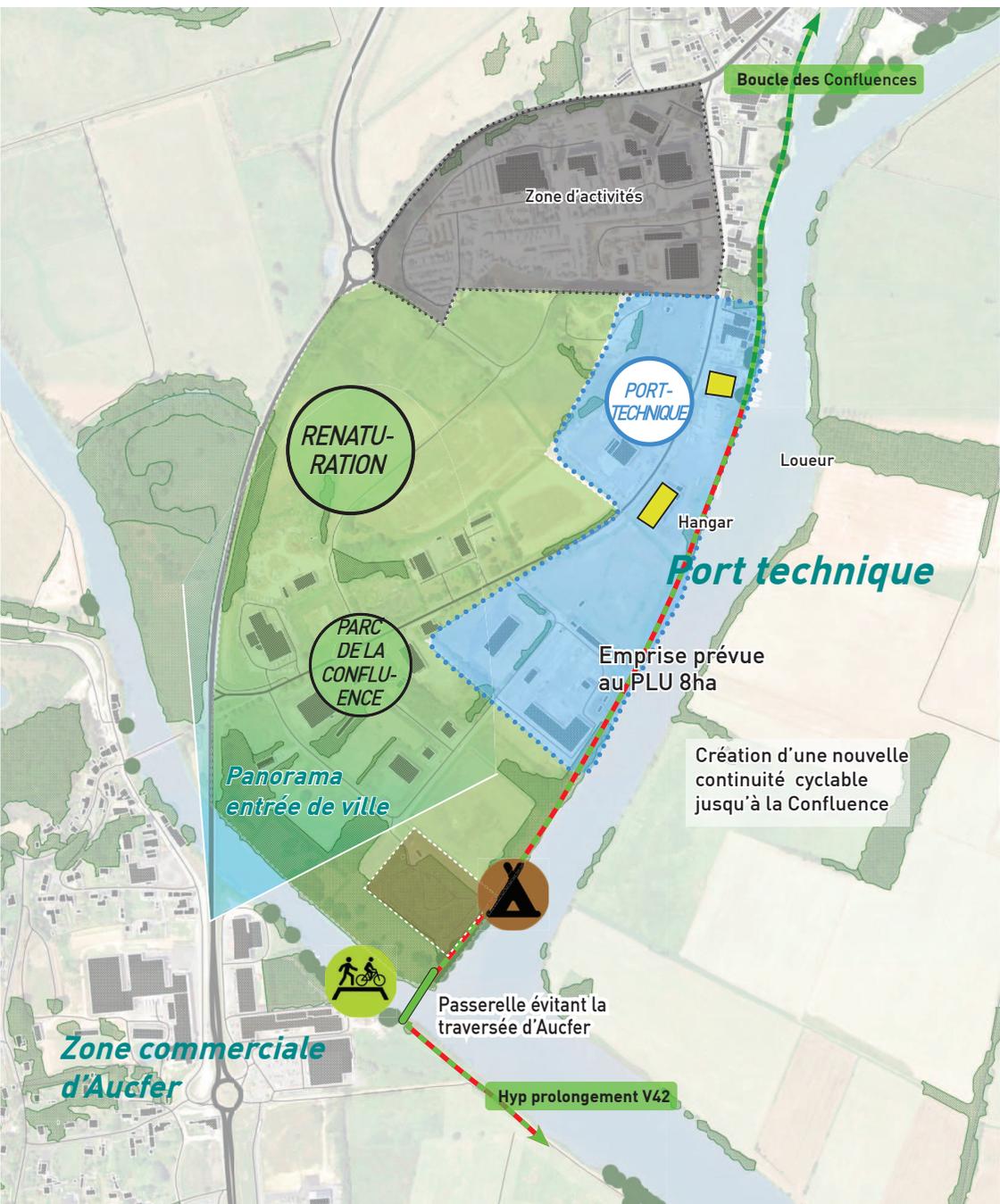
- Intégration dans le paysage des marais, percées et perspectives, gestion de l'eau, etc...
- Penser les installations à une échelle raisonnable, conformément aux préconisations de l'étude de l'EPTB
- Concevoir un port compatible avec les continuités modes doux sur berge (Cf boucle des confluences)

→ **Sur le plan du paysage, valoriser l'entrée de ville sud de Redon.**

- Valoriser le panorama de Redon ville fluviale et de marais au franchissement de l'Oust.
- Cultiver des liens entre le secteur renaturé de la pointe sud et Redon Confluence (Pointe sud comme Parc de la Confluence?) : moins de 2 km entre l'écluse du bassin à flot et la confluence Oust-Vilaine soit 9 min à vélo et 30 min à pied.

# PORT TECHNIQUE ET CONFLUENCE OUST-VILAINE

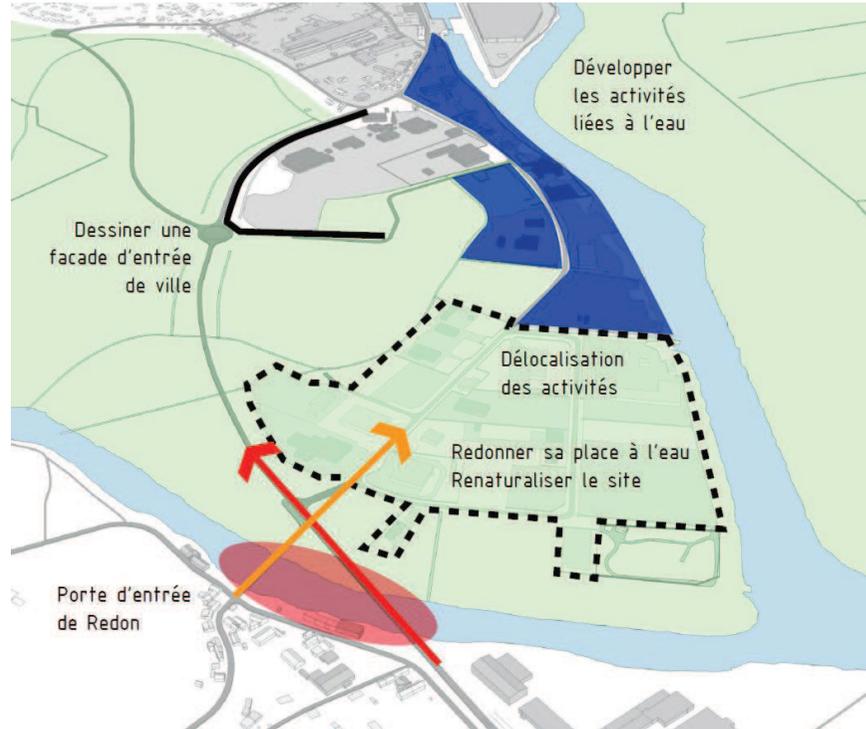
## CARTOGRAPHIE SYNTHÉTIQUE



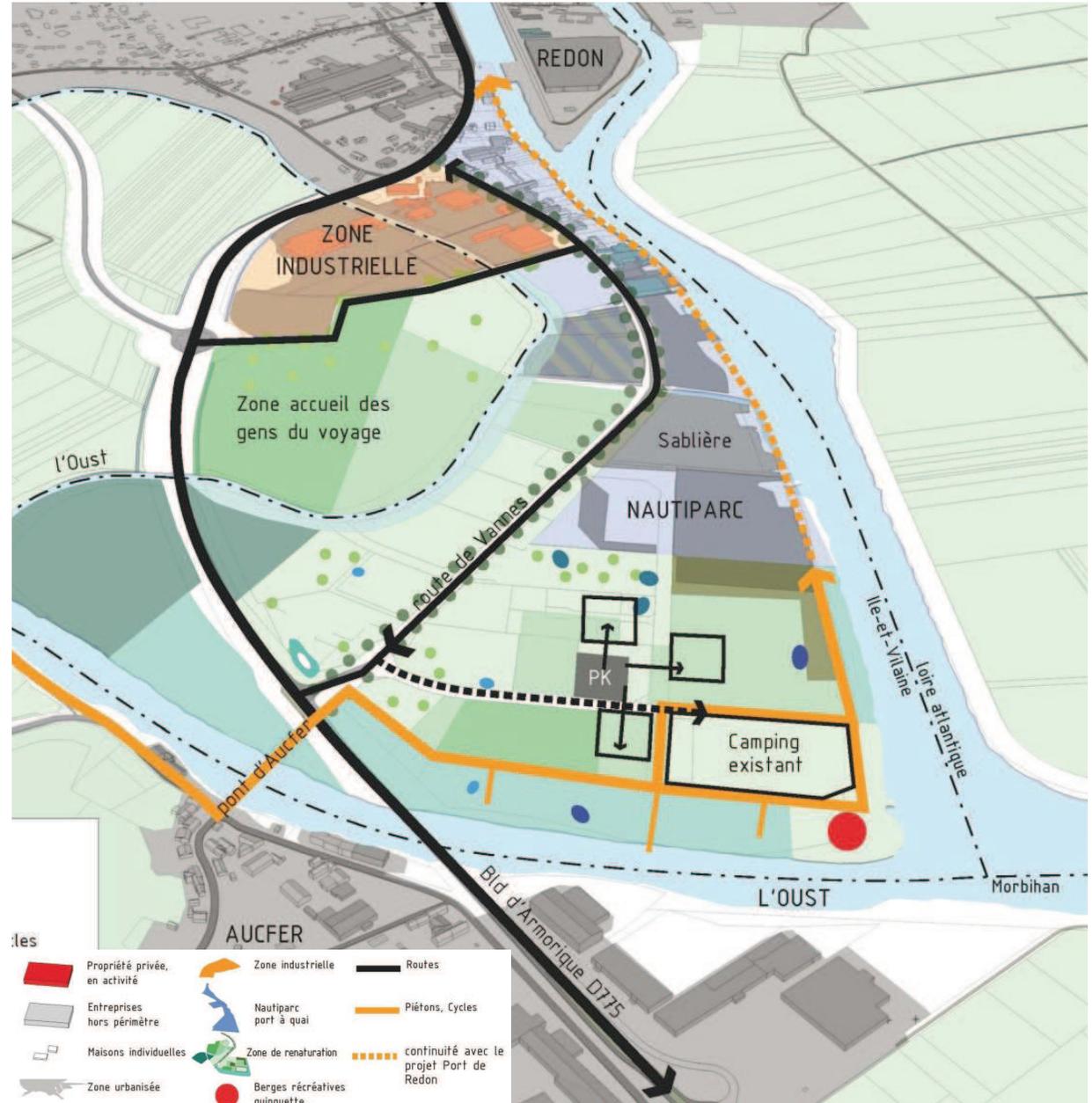
# PORT TECHNIQUE ET CONFLUENCE OUST-VILAINE

## ELEMENTS REGLEMENTAIRES ET ETUDES EXISTANTES

Plan extrait de l'OAP «Zone portuaire» du PLU de Redon

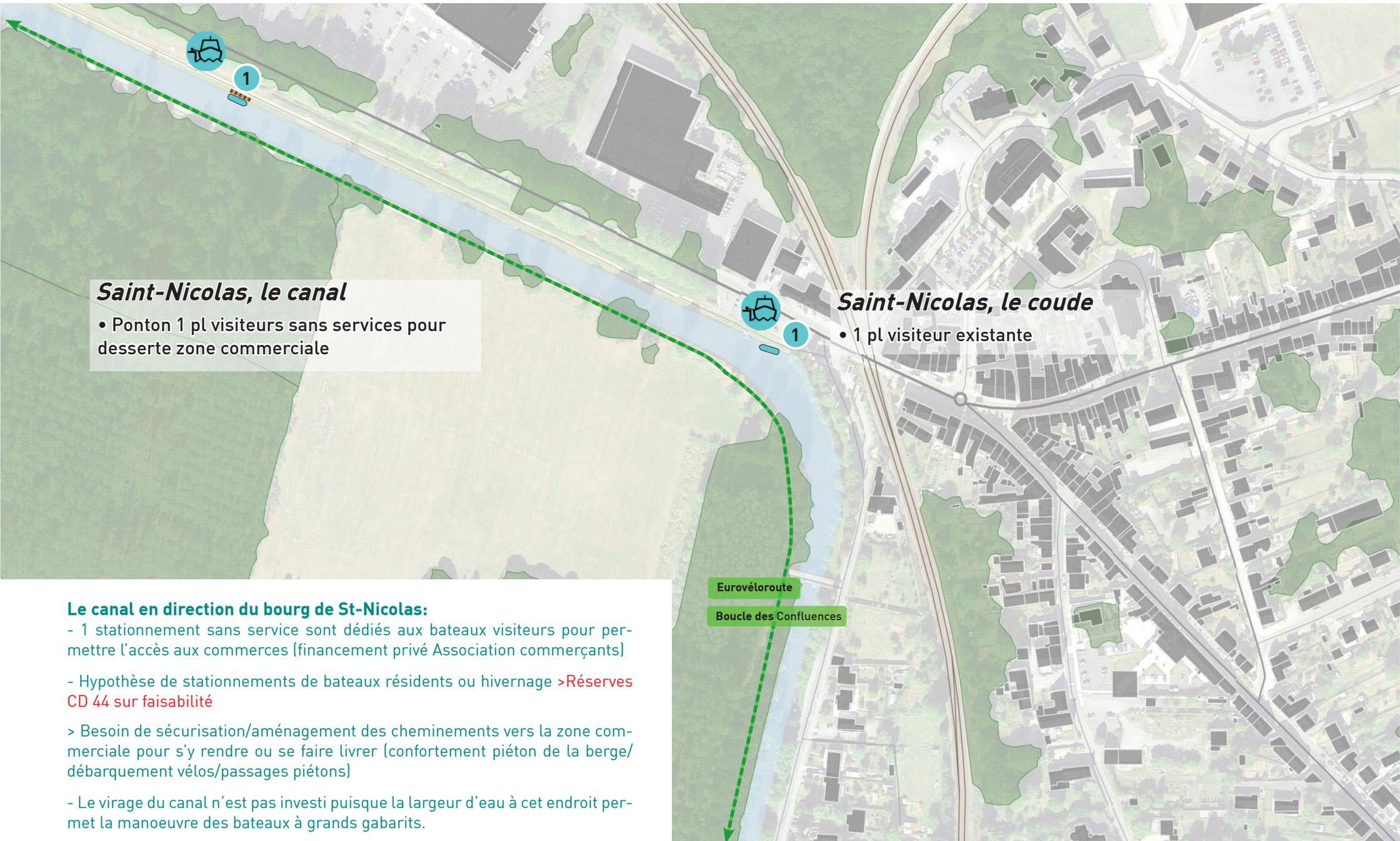


Plans extraits du schéma de requalification du secteur portuaire de Redon sous maîtrise d'ouvrage de l'IAV en partenariat avec Redon Agglomération, 2014



# ST-NICOLAS : LE CANAL ET LE COUDE

## CARTOGRAPHIE SYNTHÉTIQUE



### **Saint-Nicolas, le canal**

- Ponton 1 pl visiteurs sans services pour desserte zone commerciale

### **Saint-Nicolas, le coude**

- 1 pl visiteur existante

### **Le canal en direction du bourg de St-Nicolas:**

- 1 stationnement sans service sont dédiés aux bateaux visiteurs pour permettre l'accès aux commerces (financement privé Association commerçants)
- Hypothèse de stationnements de bateaux résidents ou hivernage > Réserves CD 44 sur faisabilité
- > Besoin de sécurisation/aménagement des cheminements vers la zone commerciale pour s'y rendre ou se faire livrer (confortement piéton de la berge/débarquement vélos/passages piétons)
- Le virage du canal n'est pas investi puisque la largeur d'eau à cet endroit permet la manoeuvre des bateaux à grands gabarits.

# DOSSIERS RÉGLEMENTAIRES

Les opérations prévues dans le cadre du schéma directeur sont soumises au code de l'environnement et nécessitent, en fonction de l'ampleur des opérations et de leur nature :

- Une demande d'examen au cas par cas qui permettra de statuer sur la nécessité ou non de réaliser une évaluation environnementale
- Un dossier de déclaration ou d'autorisation en application de l'article R214-1 du code de l'environnement incluant soit un dossier d'incidence soit l'évaluation environnementale (étude d'impact) en fonction du retour de l'examen au cas par cas.
- Un dossier d'évaluation Natura 2000 dont le contenu doit être proportionné à l'incidence potentielle sur les espèces et milieux concernés par le classement N2000.
- La compatibilité des opérations avec les documents d'urbanisme et les PPRI, PPMR sera à évaluer site par site.
- Les délais d'instruction à attendre sont de 10 à 12 mois pour un dossier d'autorisation environnementale et de 6 à 8 mois pour un dossier de déclaration avec document d'incidence Les grands seuils à retenir pour la réalisation d'un dossier d'autorisation environnementale sont le coût de l'opération, le linéaire de berge repris, et le caractère imperméabilisant ou obstruant la luminosité naturelle. Les principaux articles applicables sont présentés dans le tableau ci-dessous dont la liste est non exhaustive.

Il conviendra de définir une stratégie concernant l'instruction des dossiers réglementaires. Les services instructeurs prônent des projets les plus globaux possibles qui permettent de faciliter l'évaluation des impacts réels.

- Le port technique de Redon est soumis à autorisation environnementale. La question devra se poser d'inclure ou non les autres opérations du port de Redon Saint-Nicolas dans la même procédure réglementaire en fonction des enjeux et du planning.

Pour les autres thématiques, il peut être envisagé de réaliser un dossier : par thématique (ports de plaisance, haltes confluences et escales plaisance), par Maître d'Ouvrage ou encore par site. Ces éléments doivent être discutés entre les intervenants. Une stratégie présentée au préalable à la DDTM sera favorable au projet.

N° de rubrique du R.214-1	Installations, ouvrage, travaux et activités	Procédure réglementaire
4.1.2.0	Travaux d'aménagement portuaires et autres ouvrages réalisés en contact avec le milieu marin et ayant une incidence directe sur ce milieu : 1° D'un montant supérieur ou égal à 1 900 000 euros 2° D'un montant supérieur ou égal à 160 000 euros mais inférieur à 1 900 000 euros	Autorisation  Déclaration
3.1.1.0	Installations, ouvrages, remblais et épis, dans le lit mineur d'un cours d'eau, constituant : 1° Un obstacle à l'écoulement des crues (A) ; 2° Un obstacle à la continuité écologique a) Entraînant une différence de niveau supérieure ou égale à 50 cm, pour le débit moyen annuel de la ligne d'eau entre l'amont et l'aval de l'ouvrage ou de l'installation (A) ; b) Entraînant une différence de niveau supérieure à 20 cm mais inférieure à 50 cm pour le débit moyen annuel de la ligne d'eau entre l'amont et l'aval de l'ouvrage ou de l'installation (D). <b>Les pontons flottants ne font pas obstacle à l'écoulement des crues</b>	Autorisation  Autorisation  Déclaration
3.1.2.0	Installations, ouvrages, travaux ou activités conduisant à modifier le profil en long ou le profil en travers du lit mineur d'un cours d'eau, à l'exclusion de ceux visés à la rubrique 3.1.4.0, ou conduisant à la dérivation d'un cours d'eau : 1° Sur une longueur de cours d'eau supérieure ou égale à 100 m (A) ; 2° Sur une longueur de cours d'eau inférieure à 100 m (D). <b>Peut concerner les opérations de dragage et les cales</b>	Autorisation  Déclaration
3.1.3.0	Installations ou ouvrages ayant un impact sensible sur la luminosité nécessaire au maintien de la vie et de la circulation aquatique dans un cours d'eau sur une longueur : 1° Supérieure ou égale à 100 m (A) ; 2° Supérieure ou égale à 10 m et inférieure à 100 m (D). <b>Peut concerner les pontons</b>	Autorisation  Déclaration

N° de rubrique du R.214-1	Installations, ouvrage, travaux et activités	Procédure réglementaire
3.1.4.0	Consolidation ou protection des berges, à l'exclusion des canaux artificiels, par des techniques autres que végétales vivantes : 1° Sur une longueur supérieure ou égale à 200 m (A) ; 2° Sur une longueur supérieure ou égale à 20 m mais inférieure à 200 m (D). <b>Peut concerner la préparation des berges si nécessaire avant installation des pontons</b>	Autorisation  Déclaration
3.3.1.0	Assèchement, mise en eau, imperméabilisation, remblais de zones humides ou de marais, la zone asséchée ou mise en eau étant : 1° Supérieure ou égale à 1 ha (A) ; 2° Supérieure à 0,1 ha, mais inférieure à 1 ha (D). <b>Les pontons sont en dessous du seuil déclaratif mais cet article peut être appliqué dans le cas de la réalisation des aires techniques avec imperméabilisation des sols</b>	Autorisation  Déclaration
3.2.1.0	Entretien de cours d'eau ou de canaux, (...) le volume des sédiments extraits étant au cours d'une année : 1° Supérieure à 2 000 m3 (A) ; 2° < ou égal à 2 000 m3 dont la teneur des sédiments extraits > ou égale au niveau de réf. S1 (A) ; 3° < ou égal à 2 000 m3 dont la teneur des sédiments extraits est < au niveau de référence S1 (D). <b>A viser en cas d'opérations de dragages- Contrôler le plan de gestion des sédiments de dragages en cours de validité sur le secteur</b>	Autorisation  Autorisation  Déclaration
4.1.3.0.	Dragage et/ ou rejet y afférent en milieu marin 1° Dont la teneur des sédiments extraits est supérieure ou égale au niveau de référence N2 pour l'un au moins des éléments qui y figurent 2° Dont la teneur des sédiments extraits est comprise entre les niveaux de référence N1 et N2 pour l'un des éléments qui y figurent : <b>A ce stade, il n'est pas prévu de travaux de dragage, la procédure dépend de la qualité mais aussi de la quantité de l'opération de dragage</b>	Autorisation  Déclaration

## **8** *SYNTHÈSE DE LA PROGRAMMATION ET ESTIMATION*

# HYPOTHÈSES RETENUES POUR L'ESTIMATION

## Voirie et Réseaux Divers :

- Borne 4 prises électricité / 2 prises d'eau compatible système à badge (Prix et modèle fourni par la Région Bretagne, non compris coût de mise en oeuvre du système à badge)
  - Borne 3000 €/unité
  - Pose et raccordement 1500 €/unité**4500 €/u**
- Réseau AEP + Electricité (y compris tranchée) **110 €/ml**
- Réseaux autres **150 €/ml**
- Pose compteur élec/eau **5000 €/u**

## Pontons :

- Ponton sport nautique (embarcations légères, kayaks et barques pêche, avirons) :
  - ponton non équipé 500€/ml
  - 1000€/ml d'ancrage**1500 €/ml**
- Ponton plaisance (stationnement visiteurs)
  - Fourniture et mise en place d'un ponton avec réseaux largeur 2m : 600€/ml
  - Anneaux de guidage 1000€/u
  - Pieux de guidage avec colliers : (2 u/15m de ponton) 1500€/ml
  - Passerelle : 1000€/ml**2500 €/ml**
- Ponton bateau professionnel (promenade/croisière fluviomaritime)
  - Fourniture et mise en place d'un ponton avec réseaux largeur 3.5m : 1000€/ml
  - Anneaux de guidage 1000€/u
  - Pieux de guidage avec colliers : (2 u/15m de ponton) 1500€/ml
  - Garde-corps : 250€/ml
  - Portillon d'accès**3500 €/ml**
- Installation de corps morts pour amarrage **1000 €/u**

## Équipements techniques :

- Cale de mise à l'eau en dur accessible véhicules **100 000 €/u**
- Cuve avec poste de refoulement (yc raccordement) **50 000 €/u**
- Aire de carénage :
  - Zone technique (voirie) **60 €/m²**
  - Système de prétraitement yc réseaux, caniveaux et points haute pression **150 000 €/u**
  - Renforcement sol si zone technique avec grutage/manutention **500€/ml**

- Réfection quai (travaux légers dévégétalisation, maçonnerie) **300 €/ml.**
- Équipement de quai pour accueil bateaux gabarit croisière
  - Bollard : 500€/u x 5 au ml
  - Défense : 100€/ml**200 €/ml.**

## Bâtiments :

- Hangar **500 €/m²**
- Locaux techniques **1300 €/m²**

## Équipements sports nautiques :

- Rampe de mise à l'eau canoës-kayaks (rampe enherbée en pente douce) **5000 €/u**

## Équipements pêche :

- Parcours de pêche (profilage de berge et chemin en grave stabilisée) **120 €/ml**
- Ponton de pêche sur berge 2ml **1500 €/ml**

## Dragages :

Les opérations prévues dans le cadre de ce schéma directeur n'intègrent pas d'opérations de dragage. Au stade ultérieur de conception, il conviendra :

- De s'assurer de la compatibilité des accès pontons et quais des navires, en particulier pour les navettes passagers de dimensions plus importantes.

• Suite à cela devra être visée la faisabilité, soit d'avancer les pontons vers le chenal et ainsi d'évaluer la compatibilité de la navigation avec la localisation de l'infrastructure, soit de réaliser des opérations de dragage par secteurs. Ces opérations nécessiteront la réalisation de dossiers réglementaires pour en obtenir l'autorisation préfectorale. Ces opérations devront être compatibles avec les plans de gestion des sédiments de dragage.

A noter que dans le cas où des ouvrages nécessitent la réalisation de travaux de dragage, il faudra tenir compte de l'entretien dans ces secteurs où l'envasement peut-être important.

# SYNTHÈSE DE LA PROGRAMMATION

SITE		EQUIPEMENT ACTUEL DE LA VOIE D'EAU	ÉQUIPEMENT COMPLEMENTAIRE DE LA VOIE D'EAU	HYPOTHESE D'AMÉNAGEMENT ANNEXE (hors SD)	GESTIONNAIRE ACTUEL	HYPOTHESE GESTIONNAIRE	
P O R T S  D E  P L A I S A N C E	PORTS DE REDON - ST-NICOLAS	Bassin à flots	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 160 pl longue durée équipées eau/elec</li> <li>• Grue de mâtage</li> <li>• Cuve eaux noires-eaux grises</li> <li>• Sanitaires flottants</li> <li>• Location vélos et vélos électriques (Repare des aventuriers)</li> </ul>	/	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appel à projet maison éclusière</li> <li>• Projet Confluences</li> <li>• Refonte de la capitainerie dans bâtiment Manpower + amélioration des services (laverie/sanitaires-douches) (hors SD)</li> <li>• Aménagement d'une passerelle sur l'ancienne écluse du bassin à flots pour relier la future capitainerie</li> <li>• Aménagement d'une passerelle sur la Vilaine entre Redon et Saint-Nicolas</li> <li>• Aménagement de 3 zones de parking :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Parking visiteurs+bus quai Jean Bart jusqu'à la rue du Plessis</li> <li>- Parking de la digue</li> <li>- Parking riverains+commerçants halle Garnier</li> </ul> </li> <li>• Création d'un parcours d'interprétation du quartier du port pour relier le quai Jean Bart et le quai Duguay Trouin</li> </ul>	REDON AGGLO	
		Avant-port	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ponton 5 pl visiteurs équipées eau/elec</li> <li>• Capitainerie sanitaires et douches</li> <li>• Amarrage des 2 bateaux-patrimoine (musée de la batellerie)</li> <li>• Ponton de location embarcations légères électriques (repare des aventuriers)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des 8 places visiteurs et bornes devant la capitainerie</li> <li>&gt; Réserves MOE sur accessibilité PMR du quai</li> <li>• Accueil de la Yole à passagers 12 m (capacité de 12 personnes)</li> <li>"Fée des Marais" sur ponton existant</li> </ul>		REDON AGGLO	
		Quai de Brest		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relocalisation des 2 bateaux patrimoine + 2 accès compteurs eau-élec + amenée des réseaux</li> <li>• 1 place pour un bateau restaurant + 1 accès compteur</li> <li>• Aménagement d'un ponton d'attente écluse (14ml)</li> </ul>		REDON AGGLO	
		Quai Duguay-Trouin	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quai 13 pl visiteurs 72h (180m)</li> </ul>	Quai des professionnels: <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 places bateaux professionnels + 3 accès compteurs</li> <li>• Equipement de quai sur 90ml</li> <li>• Amenée des réseaux sur 100ml</li> <li>• Point de location embarcations légères électriques : ponton 8-10 unités + 1 accès compteur - Gestion par un opérateur privé (appel à projet)</li> <li>• Maintien de 2 pl visiteurs sans services</li> <li>• Equipement du quai pour accueil de bateaux lors d'événements nautisme : 50ml + 1 compteur</li> </ul>		REDON AGGLO	
		La Digue Canal de Nantes à Brest	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quai 5 pl visiteurs 48h</li> <li>• Sanitaires publics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Equipement de quai pour 1 place bateau professionnel rive Jean Bourel (25ml) + 1 accès compteur</li> <li>• Amenée des réseaux 30ml</li> <li>• Quai de l'écluse : stationnement ponctuel des bateaux visiteurs (4pl)</li> <li>• Hypothèse de stationnement bateaux résidents ou en hivernage sur le canal &gt; Réserves CD 44 sur faisabilité</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Requalification de l'écluse de la Digue en écluse-jardin</li> <li>• Valorisation des continuités pedestres et cyclables</li> <li>• Requalification paysagère du stationnement VL (à destination notamment de la clientèle des bateaux à passagers)</li> </ul>	CD 44
		Berge de St-Nicolas (Vilaine)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Clubs de Canoë-Kayak et aviron</li> <li>• Rampe de mise à l'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de stationnement de bateaux à court terme</li> <li>• A long terme, développement d'une offre de stationnement bateaux visiteurs.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement de la base nautique</li> <li>• Point de location embarcations légères avec propositions de randonnées nautiques (gestion par base nautique)</li> <li>• Revalorisation paysagère et confortement des continuités modes doux sur la berge (plage verte et panorama sur le vieux port), pôle d'animation (type guinguette : bon ensoleillement, point de vue sur Redon).</li> <li>• Confluence : Création d'un bac entre le quai Duguay Trouin et les berges de St Nicolas</li> </ul>	CD 44

# SYNTHÈSE DE LA PROGRAMMATION

SITE		EQUIPEMENT ACTUEL DE LA VOIE D'EAU	ÉQUIPEMENT COMPLEMENTAIRE DE LA VOIE D'EAU	HYPOTHESE D'AMÉNAGEMENT ANNEXE (hors SD)	GESTIONNAIRE ACTUEL	HYPOTHESE GESTIONNAIRE	
P O R T S  D E  P L A I S A N C I E	PORT DE FOLLEUX	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pontons 339 pl longue durée équipées eau/elec</li> <li>• Pontons 30 pl visiteurs équipées eau/elec</li> <li>• Capitainerie</li> <li>• Sanitaires-douches</li> <li>• Chantier, grues, cales de mise à l'eau</li> <li>• Cuve eaux noires-eaux grises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un ponton bateaux professionnels 25ml (escale)</li> </ul>		CPM	CPM	
	PORT DE RIEUX	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pontons 40 pl longue durée équipées eau/elec</li> <li>• 10 pl longue durée sur corps-morts</li> <li>• Sanitaires et douches (camping)</li> <li>• Cale de mise à l'eau</li> <li>• <b>Camping municipal</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un ponton bateaux professionnels 25ml (escale)</li> <li>• Ponton sud réservé au stationnement visiteurs en saison (6pl) + borne avitaillement eau/elec</li> <li>• Amenée des réseaux 30ml</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etape de la boucle des Confluences - Continuité cyclable sur la berge jusqu'à pont de Cran</li> <li>• Valorisation du site des ruines du Château (chasse au trésor/jeu embarqué)</li> </ul>	Commune de Rieux	Commune de Rieux	
	PORT DE FEGREAC LES BELLIONS	Les Bellions côté canal	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quai 4 pl visiteurs 48h (CD44)</li> <li>• Local plaisanciers avec sanitaires et douches (CD 44)</li> <li>• Local éclusier avec kit de réparation vélo (CD 44)</li> <li>• <b>Camping municipal</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 pl bateaux professionnels sur le quai existant côté canal (escale)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Appel à projet locaux des Bellions :</b></li> <li>• Problématique liée à l'alimentation du site en eau potable; le CD 44 essaie de trouver une solution technique en lien avec le syndicat pour assurer un avitaillement)</li> <li>• Si Bellions = Port : Option 1 Accueil plaisanciers et sanitaires/douches au camping / Option 2 : sanitaires-douches dans les locaux des Bellions</li> </ul>	CD 44	Commune de Fégéac
		Les Bellions côté Vilaine	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ponton 10 pl longue durée (commune)</li> <li>• Rampe de mise à l'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un ponton pour le stationnement d'une dizaine de barques de pêche (25ml)</li> <li>• 4 places visiteurs libérées en saison sur le ponton communal + 1 borne avitaillement eau/elec</li> <li>• Amenée des réseaux côté Vilaine (50ml)</li> <li>• <b>Aménagement d'un parcours pêche (150 ml - depuis le ponton des barques vers le sud)</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si Bellions = Escale plaisance : pas de douches</li> <li>• Régler la problématique des bateaux ventouses actuelle</li> <li>• Etape de la boucle des Confluences</li> <li>• Revalorisation paysagère du site</li> <li>• Interdiction du site aux campings cars : matérialisation par une barrière</li> </ul>	Commune de Fégéac	
	PORT SAINT-CLAIR GUENROUET /PLESSE	Guenrouët	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ponton 12 pl visiteurs 48h et hivernage en basse saison (commune)</li> <li>• Quai péniche (CD 44)</li> <li>• Ponton 16 pl longue durée (association Port Saint-Clair)</li> <li>• Cale de mise à l'eau embarcations légères</li> <li>• Sanitaires/douches</li> <li>• <b>Gîte communal 6 pers</b></li> <li>• <b>Camping en affermage et piscine intercommunale</b></li> <li>• <b>Club de Canoë-Kayak</b></li> <li>• <b>Location pédalos/paddle à l'OT</b></li> <li>• <b>Location vélos/vélos électriques à l'OT</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 bornes avitaillement eau/elec sur ponton visiteurs existant</li> <li>• Amenée des réseaux (150ml)</li> <li>• Cuve eaux noires-eaux grises</li> <li>• Cale de mise à l'eau VL</li> <li>• 1 pl bateaux professionnels sur ponton existant (escale)+ 1 accès compteur</li> <li>• <b>Point de location embarcations légères électriques : ponton 6 unités + 1 accès compteur (Gestion par l'office du tourisme ou le camping)</b></li> </ul>		Commune de Guenrouët Association Port Saint-Clair CD 44	Syndicat mixte portuaire du CD 44 (à horizon 2024)
		Plesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quai et ponton 24 pl longue durée (saison de navigation uniquement)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stationnement 3 pl bateaux visiteurs sur quai existant + 1 borne avitaillement eau/élec</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Proposition de création d'hébergements insolites pêche</b></li> </ul>	CD 44	

# SYNTHÈSE DE LA PROGRAMMATION

		SITE	EQUIPEMENT ACTUEL DE LA VOIE D'EAU	ÉQUIPEMENT COMPLEMENTAIRE DE LA VOIE D'EAU	HYPOTHESE D'AMÉNAGEMENT ANNEXE (hors SD)	GESTIONNAIRE ACTUEL	HYPOTHESE GESTIONNAIRE	
H A L T E S  C O N F L U E N C E S		PONT D'OUST	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ponton et quai 8 pl visiteurs 72h</li> <li>Ponton 2 pl longue durée</li> <li>Sanitaires</li> <li>1 borne avitaillement eau/elec</li> <li>Sanitaires</li> <li>Cale de mise à l'eau</li> <li>Camping municipal et piscine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2 bornes avitaillement eau/elec sur quai visiteurs</li> <li>Amenée des réseaux 50ml</li> <li>1 pl bateau professionnel sur quai actuel (escale)</li> <li>Rénovation de la cale de mise à l'eau (réalisé en régie par la Région Bretagne)</li> <li>Réfection du quai (40ml)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revalorisation paysagère du site et connexion entre la halte et le camping</li> <li>Sanitaires à étudier par rapport au modèle de gestion</li> </ul>	REGION BRETAGNE	REGION BRETAGNE	
		L'ILE AUX PIES - LA MACLAIS	Ile aux Pies	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pontons 7 pl visiteurs 72h</li> <li>Ponton 3 pl longue durée</li> <li>1 borne avitaillement eau/elec</li> <li>Sanitaires chimiques en saison</li> <li>Point de location embarcations légères</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ponton central à usage professionnel, partagé entre canoës et 1 bateau professionnel 25m + 1 accès compteur</li> <li>Amenée des réseaux (50ml)</li> <li>Ponton nord existant : visiteurs 3pl sans services</li> <li>Point de location bateaux électriques sur ponton sud existant (6 unités) + 1 accès compteur (Ex : toues cabanées avec produit séjours ou bien bateaux visiteurs sans couchage - Gestion par un opérateur privé (appel à projet)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les activités nautiques devront être conformes à une intégration paysagère et au respect de l'environnement</li> </ul>	REGION BRETAGNE	REDON AGGLO
			La Maclais	/	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ponton 7 places visiteurs (90ml)</li> <li>2 bornes avitaillement eau/elec pour les bateaux visiteurs</li> <li>Amenée des réseaux (200ml)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appel à projet maison éclusière</li> <li>Revalorisation paysagère des abords de la maison éclusière</li> <li>Revalorisation paysagère du chemin entre la Maclais et l'île aux Pies</li> </ul>	REGION BRETAGNE	
			PONT-MINY	<ul style="list-style-type: none"> <li>3 pl quai visiteurs 48h</li> <li>Sanitaires douches (maison du canal)</li> <li>Rampe embarcations légères</li> <li>Gîte départemental 10 pers</li> <li>Gîte communal 6 pers</li> <li>Service technique vélo (maison du canal)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 borne avitaillement eau-elec</li> <li>Amenée des réseaux (130ml)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appel à projet maison du canal</li> <li>Revalorisation paysagère du site (prévue par le CD 44)</li> <li>Signalétique pour aller dans le bourg</li> </ul>	CD 44	CD 44
			BRAIN-SUR-VILAINE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quai 2 pl visiteurs 72h</li> <li>Cale de mise à l'eau</li> <li>Sanitaires et douches</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 borne avitaillement eau/elec pour les bateaux visiteurs</li> <li>Amenée des réseaux (50ml)</li> <li>1 ponton 25 ml mixte accueil bateaux visiteurs et bateaux professionnels (escale)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aire de camping car et vidange à localiser devant le bloc sanitaire existant</li> </ul>	REGION BRETAGNE	REGION BRETAGNE
			BESLE-LANGON	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quai et ponton 5 pl visiteurs 72h côté Beslé</li> <li>Quai et ponton 5 pl visiteurs 72h côté Langon</li> <li>Ponton hivernage 5pl</li> <li>Sanitaires et douches</li> <li>Camping municipal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 borne avitaillement eau/elec pour les bateaux visiteurs côté Beslé</li> <li>Amenée des réseaux (30ml)</li> <li>Aménagement en dur de la cale de mise à l'eau (Hors SD, programmé par la Région Bretagne)</li> <li>Point de location embarcations légères à gestion communale (camping)</li> <li>1 pl bateau professionnel mutualisée sur quai visiteurs actuel</li> <li>Aménagement d'un parcours pêche au droit du camping (150 ml - profilage de la berge et principe de palier à deux niveaux avec anneaux d'amarrage)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménager une aire de stationnement des remorques sur le terrain à l'arrière du nouveau ponton</li> <li>Mise à disposition d'un local pour proposition de restauration</li> <li>&gt; Parcours pêche : nécessité de traiter le pb de la jussie</li> </ul>	REGION BRETAGNE	REGION BRETAGNE (hors zone terrestre Beslé)
			PONT DU GRAND PAS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ponton 2 pl visiteurs 72h</li> <li>Sanitaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ajout d'un ponton 2 places visiteurs</li> <li>1 borne avitaillement eau/elec pour les bateaux visiteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gérer le stationnement présent sur site pour assurer la continuité du chemin de halage</li> </ul>	REGION BRETAGNE	REGION BRETAGNE

# SYNTHÈSE DE LA PROGRAMMATION

	SITE	EQUIPEMENT ACTUEL DE LA VOIE D'EAU	ÉQUIPEMENT COMPLEMENTAIRE DE LA VOIE D'EAU	HYPOTHESE D'AMÉNAGEMENT ANNEXE (hors SD)	GESTIONNAIRE ACTUEL	HYPOTHESE GESTIONNAIRE
E S C A L E S  P L A I S A N C E	LE ROHELLO	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ponton 2 pl visiteurs 72h</li> <li>Cale de mise à l'eau</li> </ul>	/	/	Commune de Béganne	Commune de Béganne
	PAINFAUT (+ LEZIN)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ponton 2 pl visiteurs 72h</li> <li>Gîte communal 12 pers</li> </ul>	En fonction des réponses pour l'appel à projet du gîte de Painfaut : <ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'une cale de mise à l'eau</li> </ul> A Lézin : <ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement d'un parcours pêche (150ml)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appel à projet gîte</li> <li>Point de location canoë-kayak-barques</li> <li>Point de location vélos + station de réparation</li> <li>Labellisations accueil vélo + hébergement pêche</li> <li>Développement aire de camping cars et pique-nique (+jeux)</li> <li>Projet de valorisation des espaces fonciers communaux localisés de l'autre côté de la route au départ du chemin de randonnée qui mène aux marais de Gannelled.</li> <li>A Lézin : Valoriser le parcours d'interprétation présent sur le chemin de halage. Améliorer l'information aux pagayeurs (parcours du Don et de l'ancien bras de la Vilaine). Signalétique du chemin pédestre vers Gannelled.</li> </ul>	REGION BRETAGNE	REGION BRETAGNE
	L'ILETTE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quai 4 pl visiteurs 72h</li> <li>Cale de mise à l'eau</li> </ul>	/	/	REGION BRETAGNE	REGION BRETAGNE
	PORT DE ROCHE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quai 4 pl visiteurs 72h</li> <li>Cale de mise à l'eau</li> </ul>	/	/	REGION BRETAGNE	REGION BRETAGNE
	LA POTINAIS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ponton 2 pl visiteurs 72h</li> <li>Ponton 2 pl longue durée</li> </ul>	/	/	REGION BRETAGNE	REGION BRETAGNE
	SAINT-NICOLAS LE CANAL ET LE COUDE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ponton 1 pl visiteurs 48h au niveau du coude</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ponton 1 pl visiteurs sans services pour accès aux commerces (financement privé par l'association des commerçants)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Besoin de sécurisation/aménagement des cheminements vers la zone commerciale pour s'y rendre ou se faire livrer (confortement piéton de la berge/débarquement vélos/passages piétons)</li> <li>Réaménagement des quais du canal (étude St-Nicolas 2030 et Confluence)</li> </ul>	CD 44	En attente positionnement CD 44
	LE COUGOU	<ul style="list-style-type: none"> <li>16 pl longue durée sur corps-morts</li> <li>Cale de mise à l'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Option : pose de nouveaux corps morts pour hivernage</li> </ul>	/	CD 44	En attente positionnement CD 44
SPORTS NAUTIQUES	SITES VARIES		<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement de 5 rampes de mise à l'eau et de 3 pontons (20ml) embarcations légères (cf détail tableau)</li> </ul>		Gestionnaire voie d'eau	Gestionnaire voie d'eau

T E S C H N I Q U E S	PONT DE CRAN	<ul style="list-style-type: none"> <li>20 pl longue durée sur corps-morts</li> <li>Ponton 2 pl visiteurs 72h</li> <li>Cale de mise à l'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Escale technique (en tampon du port de Folloux)</li> <li>Aire de carénage en libre service</li> <li>Ponton 4 pl (en perpendiculaire) pour stationnement chantier à proximité de la cale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager la valorisation de l'environnement de l'auberge</li> <li>Stationnement pour quelques voitures</li> </ul>	CPM	CPM
	PORT DE COMMERCE (port technique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Station à carburants</li> <li>Plateforme et hangar technique</li> <li>Grue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Port à sec environ 100 bateaux</li> <li>Hangars-ateliers (chantier nautique)</li> <li>Aire de carénage</li> <li>Hangar de stockage du loueur d'embarcations électriques</li> <li>Rampe de mise à l'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet Renaturation Redon Pointe Sud</li> <li>Aménagement d'une zone de stationnement camping-cars paysagée</li> <li>Développement d'une continuité modes doux sur berge (compatible avec la présence du port)</li> </ul>	REDON AGGLO	REDON AGGLO

# SYNTHÈSE DE LA PROGRAMMATION

	SITE	AFFECTATION ACTUELLE	AFFECTATION PROJETEE	GESTIONNAIRE ACTUEL (équipements)	HYPOTHESE DE GESTIONNAIRE (équipements)
L O C A U X  E N  B O R D  D , E A U	MAISON DU CANAL (PONT MINY)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gîte 10 pers (3 chambres)</li> <li>Sanitaires douches</li> <li>Service technique vélo</li> <li>Espace museographique RDC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cible : Grand public</li> <li>Destination première : gîte de groupe à l'étage (12 à 15 personnes). Logement pour un saisonnier/gestionnaire des équipements touristiques</li> <li>En RDC :               <ul style="list-style-type: none"> <li>Sanitaires grand public</li> <li>Accueil vélo avec service technique et information pêche (labellisation Accueil vélo).</li> </ul> </li> <li>En option : Atelier pour un artisan (en lien avec la chambre des métiers)</li> <li>Requalification architecturale du bâtiment</li> </ul>	CD 44 et Commune de Fégréac	Opérateur privé (appel à projet sur la base d'une offre multiservices)
	MAISON ECLUSIERE DE LIMUR	/	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cible : Utilisateurs de la voie d'eau - Esprit nature et activités nautiques</li> <li>Créer le lien entre les deux rivières</li> <li>Refuge fluvial (dortoir, salle hors sac, sanitaires/douche)</li> <li>Aire de bivouac naturel sur la prairie; mobilier de pique nique + barbecue + point d'eau</li> </ul>	REGION BRETAGNE	Association canoë/kayakistes (appel à projet)
	MAISON ECLUSIERE DE LA MACLAIS	/	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cible : Grand public et usagers fluvestres par exemple</li> <li>Maison éclusière des marais: maison rétrobrocante et salon de thé itinérances : proposer la découverte de la flore des marais de la cueillette à la dégustation dans un cadre vintage</li> <li>Ateliers thématiques des savoirs faire et de la culture des marais «civilisation et culture»</li> <li>Rez de chaussée: services aux usagers itinérants à vélo, randonneurs et plaisanciers; stationnement vélos, casiers et station de gonflage, point d'eau, information, signalétique, aménagement de sanitaires (labellisation Accueil vélo).</li> <li>Aménagement accueil chevaux</li> </ul>	REGION BRETAGNE	Opérateur privé (appel à projet sur la base d'une offre multiservices)
	MAISON ECLUSIERE DE REDON	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maison du projet Confluence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rez-de-chaussée : labellisation accueil vélo: services techniques; conciergerie; location de vélos; stationnement vélos; casiers; information (labellisation Accueil vélo).</li> <li>Espace salon lecture, infos touristiques, bistrot</li> <li>Valorisation extérieure de la maison</li> <li>Création d'un parvis/terrasse pour créer une rupture avec les flux routiers et donner du relief au bâti. Le parvis sert au stationnement des vélos et l'entrée à la maison se fait sur la façade principale avec vue sur le port</li> </ul>	REDON AGGLO	Opérateur privé ou association (appel à projet sur la base d'une offre multiservices)
	LOCAUX DES BELLIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sanitaires douches</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cible : Grand public</li> <li>Offre première : bistrot de pays, salle hors sac, terrasse</li> <li>Sanitaires en dur (+douches si bellions = Port)</li> <li>Option : hébergement pour un saisonnier (ou bien à Pont-Miny)</li> <li>Zone de stockage de matériel</li> <li>Labellisation Accueil vélo</li> <li>Valorisation paysagère= les jardins contemporains</li> </ul>	CD 44 et Commune de Fégréac	Opérateur privé (appel à projet sur la base d'une offre multiservices)
	GÎTE DE PAINFAUT	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gîte 12 places et aire naturelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Affectation hébergement maintenue</li> <li>Labellisations Accueil vélo / Hébergement pêche</li> <li>Développement d'une offre de loisirs récréatifs et de location annexe à l'hébergement (location embarcations légères, location vélos, dépositaire cartes de pêche...)</li> <li>Développement d'une aire naturelle de campings-cars</li> </ul>	Commune d'Avessac	Opérateur privé (appel à projet sur la base d'une offre multiservices)
	MAISONS DE LA POTINAIS		<ul style="list-style-type: none"> <li>Cible : Pêcheurs, promeneurs, navigants embarcations légères</li> <li>Hébergement pêche nature + relier les 2 maisons avec un préau rando/ Atelier pêche nature</li> <li>Eplanade de verdure et aire de pique nique; parcours pêche.</li> <li>Phasage à long terme</li> </ul>	REGION BRETAGNE	Fédération de pêche (appel à projet)
	LOCAL DE BRAIN-SUR-VILAINE		<ul style="list-style-type: none"> <li>Espace de restauration</li> </ul>		

SITE	EQUIPEMENT COMPLEMENTAIRE DE LA VOIE D'EAU	Réseaux		Plaisance itinérante		Plaisance résidente		Activités : location embarcations élec.		Activités : croisières passagers			Equipement voie d'eau		Equipement sports nautiques		Equipmt pêche		Equipement vélo		Sous-total (€ HT)	Total (€ HT)	Total aléas 20 % (€ HT)			
		Linéaire AEP - élec + accès compteur	Borne intelligente* (u)	Ponton visiteurs (ml)	Accès compteur eau-élec (u)	Compteur privatif élec (u)	Ponton (ml)	Compteur privatif eau-élec	Ponton (ml)	Eqmt quai (défenses/bollards) (ml)	Réfection quai (/ml)	Cuve eaux noires/grises et rft	Cale de mise à l'eau VL (u)	Ponton kayak/aviron (ml)	Rampe légère (u)	Parcours pêche (ml)	Ponton sur l'eau (ml)	Forfait mobilier*	Station en libre service (u)							
coûts unitaires (€HT)		110	4 500	2 500	5 000	4 500	2 500	5 000	3 500	200	300	50 000	100 000	1 500	5 000	120	1 500	900	20 000	0 €						
PORTS DE PLAISANCE	PORTS DE REDON - ST-NICOLAS	Bassin à flots																			0 €					
		Avant-port																			900	900 €				
		Quai de Brest					10 000																10 000 €			
				11 000							5 000													11 000 €		
		Quai de Brest				35 000																		35 000 €		
											15 000													15 000 €		
		Quai Duguay-Trouin (Quai des professionnels)										18 000												18 000 €		
				11 000																				11 000 €		
		Quai Duguay-Trouin (Quai des professionnels)						4 500	25 000															29 500 €		
																								0 €		
Quai de la Digue (canal)					5 000							10 000										15 000 €				
									5 000											900	20 000	20 900 €				
Berge St-Nic.												5 000										10 000 €				
						4 500																4 500 €				
Berge St-Nic.		3 300																				3 300 €				
																						0 €				
Berge St-Nic.																				900		900 €				
																						0 €				
PORTS DE PLAISANCE	PORT DE FOLLEUX																					87 500 €	87 500 €	105 000 €		
																							87 500 €			
																							87 500 €			
																							7 800 €	96 200 €	115 440 €	
																						900	900 €			
																							0 €			
																							5 500 €			
																							4 500 €			
																							37 500 €	66 400 €	79 680 €	
																							18 000 €			
PORTS DE PLAISANCE	PORT DE FEGREAC LES BELLIONS																					900	900 €			
																							0 €			
																							5 500 €			
																							4 500 €			
																							37 500 €			
																							18 000 €			
																							900	900 €		
																							9 000 €			
																							16 500 €			
																							50 000 €			
PORTS DE PLAISANCE	PORT SAINT-CLAIR GUENROU ET /PLESSE																					100 000 €				
																							5 000 €			
																							5 000 €			
																							19 500 €			
																							900	900 €		
																								6 700 €		
																								2 200 €		
																								4 500 €		
																									2 200 €	
																									2 200 €	
																							2 200 €			
																							2 200 €			
																							2 200 €			
																							2 200 €			
																							2 200 €			
																							2 200 €			
																							2 200 €			
																							2 200 €			
																							2 200 €			
																							2 200 €			
																							2 200 €			
																							2 200 €			
																							2 200 €			
																							2 200 €			
																							2 200 €			
																							2 200 €			
																							2 200 €			
																							2 200 €			
																							2 200 €			
																							2 200 €			
																							2 200 €			
																							2 200 €			
																							2 200 €			
																							2 200 €			
																							2 200 €			
																							2 200 €			
																							2 200 €			
																							2 200 €			
																							2 200 €			
																							2 200 €			
																							2 200 €			
																							2 200 €			
																							2 200 €			
																							2 200 €			
				</																						

# ESTIMATION

SITE	ÉQUIPEMENT COMPLEMENTAIRE DE LA VOIE D'EAU		Réseaux		Plaisance itinérante		Plaisance résidente		Activités : location embarcations élec.		Activités : croisières passagers			Equipement voie d'eau		Equipement sports nautiques		Equipmt pêche		Equipement vélo		Sous-total (€ HT)	Total (€ HT)	Total aléas 20 % (€ HT)			
			Linéaire AEP - élec + accès compteur	Borne intelligente* (u)	Ponton visiteurs (ml)	Accès compteur eau-élec (u)	Compteur privatif élec (u)	Ponton (ml)	Compteur privatif eau-élec	Ponton (ml)	Compteur privatif eau-élec	Ponton (ml)	Eqmt qual (défenses/bollards) (ml)	Réfection quai (€/ml)	Cuve eaux noires/grises et rt	Cale de mise à l'eau VL (u)	Ponton kayak/aviron (ml)	Rampe légère (u)	Parcours pêche (ml)	Ponton sur l'eau (ml)	Forfait mobilier*				Station en libre service (u)		
coûts unitaires (€HT)			110	4 500	2 500	5 000	4 500	2 500	5 000	3 500	200	300	50 000	100 000	1 500	5 000	120	1 500	900	20 000							
H A L T E S  C O N F L U E N C E S	PONT D'OUST	• 2 bornes avitaillement eau/elec sur quai visiteurs actuel + amenée des réseaux 50ml		5 500	9 000																	14 500 €	27 400 €	32 880 €			
		• 1 pl bateau professionnel sur quai actuel (escale)																							0 €		
		• Réfection du quai (40ml)											12 000												12 000 €		
		• Rénovation de la cale de mise à l'eau (fait en régie par la Région Bre)																							0 €		
	• Equipement vélo																				900	900 €					
	L'ILE AUX PIES - LA MACLAIS	Ile aux Pies	• 1 pl bateau professionnel sur le ponton central + 1 accès compteur																				5 000 €	20 400 €	24 480 €		
			• Ponton nord existant : visiteurs 3pl sans services																								
		• 1 borne avitaillement eau/elec pour les bateaux visiteurs			4 500																					4 500 €	
	• Point de location bateaux électriques sur ponton sud existant (6u) + 1 accès compteur (Gestion opérateur privé)						4 500																4 500 €				
	• Amenée des réseaux (50ml)		5 500																				5 500 €				
• Equipement vélo																				900	900 €						
La Maclais	• Ponton 7 places visiteurs (90ml)				225 000																	225 000 €	256 900 €				
	• 2 bornes avitaillement eau/elec			9 000																		9 000 €					
• Amenée des réseaux (200ml)		22 000																				22 000 €					
• Equipement vélo																				900	900 €						
PONT-MINY	• 1 borne avitaillement eau-elec			4 500																		4 500 €	19 700 €	23 640 €			
	• Amenée des réseaux (130ml)		14 300																			14 300 €					
• Equipement vélo																				900	900 €						
BRAIN-SUR- VILAINE	• 1 ponton 25 ml mixte accueil bateaux visiteurs et bateaux professionnels (escale)				62 500																	62 500 €	73 400 €	88 080 €			
	• 1 borne avitaillement eau/elec pour les bateaux visiteurs			4 500																		4 500 €					
	• Amenée des réseaux (50ml)		5 500																			5 500 €					
	• Equipement vélo																				900	900 €					
BESLE-LANGON	• Aménagement en dur de la cale de mise à l'eau (Hors SD, programmé par la Région Bretagne)																					0 €	26 700 €	32 040 €			
	• Point de location embarcations légères à gestion communale (camping)																										
	• 1 pl bateau professionnel mutualisée sur quai visiteurs actuel (escale)																										
	• 1 borne avitaillement eau/elec pour les bateaux visiteurs côté Beslé			4 500																		4 500 €					
• Amenée des réseaux (30ml)		3 300																				3 300 €					
• Aménagement d'un parcours pêche au droit du camping (150 ml - profilage de la berge et principe de palier à deux niveaux avec anneaux d'amarrage)																	18 000					18 000 €					
• Equipement vélo																				900	900 €						
PONT DU GRAND PAS	• Ajout d'un ponton 2 places visiteurs (25ml)				62 500																	62 500 €	67 900 €	81 480 €			
	• 1 borne avitaillement eau/elec pour les bateaux visiteurs			4 500																		4 500 €					
• Equipement vélo																				900	900 €						
P E L A S C I A S L A N E S C E	LE ROHELLO	/																				0 €	53 000 €	63 600 €			
	PAINFAUT	En fonction des réponses pour l'appel à projet du gîte de Painfaut : • Création d'une cale de mise à l'eau (en option, non chiffrée)																				0 €					
	LEZIN	• Aménagement d'un parcours pêche (150ml)																				18 000 €					
	L'ILETTE	/																				0 €					
	PORT DE ROCHE	/																				0 €					
	LA POTINAIS	/																				0 €					
ST-NICOLAS CANAL	• Ponton 1 pl visiteurs (14ml) sans services pour accès aux commerces (financement privé par l'association des commerçants)				35 000																	35 000 €					
SPORTS NAUTIQUES	SITES VARIÉS	• Aménagement de 5 rampes de mise à l'eau et de 3 pontons (20ml) embarcations légères (cf détail tableau)													30 000	25 000						55 000 €	55 000 €	66 000 €			
			108 900	67 500	420 000	15 000	13 500	40 000	35 000	175 000	33 000	12 000	50 000	100 000	30 000	25 000	54 000	37 500	11 700	20 000		1 248 100 €	1 248 100 €	1 497 720 €			

\* Borne intelligente : non compris coût de la mise en place du système à badge

\* Forfait mobilier vélo : 5 appuis vélo + abri

Financement 100% privé  
Financement privé CPM

# ESTIMATION

	SITE	TYPE D'AMENAGEMENT EXISTANT	ÉQUIPEMENT COMPLEMENTAIRE DE LA VOIE D'EAU	coûts unitaires (€HT)							Sous-total (€ HT)	Total (€ HT)	Total aléas 20 % (€ HT)		
				Pontons escale technique (ml)	Cale de mise à l'eau VL (u)	Voirie (/m²)	Aire de carénage : syst prétraitement et éqmt (u)	Réseaux (ml)	Renforcement de sol (m²)	Local technique (m²)				Hangar (/m²)	
TECHNIQUES	PONT DE CRAN		• Aire de carénage en libre service	2 500	100 000	60	150 000	150	500	1 300	500	100 000 €	150 000 €	180 000 €	
		• 20 pl longue durée sur corps-morts • Ponton 2 pl visiteurs 72h	• Ponton 4 pl (20ml en perpendiculaire) pour stationnement chantier à proximité de la cale	50 000			100 000					50 000 €			
	PORT DE COMMERCE DE REDON		• Station à carburants • Plateforme et hangar technique • Grue	• Hangars-ateliers 500 m² (chantier nautique) • Local technique 200 m² (chantier nautique)							260 000	250 000	250 000 €	2 545 000 €	3 054 000 €
				• Aire de carénage				150 000					150 000 €		
				• Hangar de stockage du loueur d'embarcations électriques							300 000		300 000 €		
			• Déploiement des réseaux (200ml)					30 000				30 000 €			
		• Port à sec environ 100 bateaux + voirie (18 000 m²) et renforcement de sol (750m²)			1 080 000			375 000				1 455 000 €			
		• Cale de mise à l'eau		100 000								100 000 €			

Etude de faisabilité technique et réglementaire du port de commerce :  
- financement 50% Redon Agglomération - 50% Région Bretagne

Non compris coût de sortie d'un bateau stationné au port de commerce avec 2 grues :  
- financement 50% Redon Agglomération 50% Région Bretagne

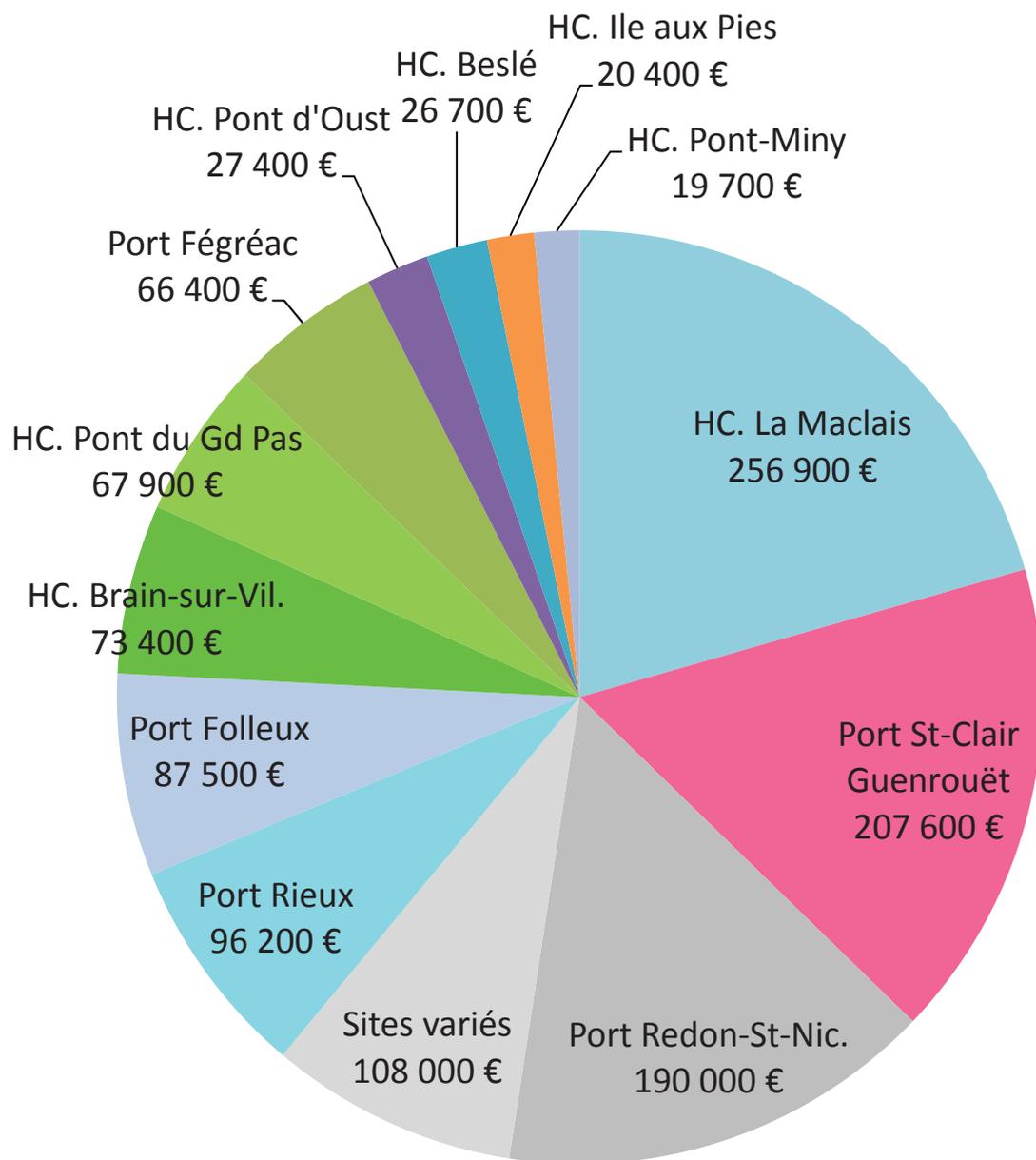
	SITE	TYPE D'AMENAGEMENT EXISTANT	ÉQUIPEMENT COMPLEMENTAIRE DE LA VOIE D'EAU	coûts unitaires (€HT)		Sous-total (€ HT)	Total (€ HT)	Total aléas 20 % (€ HT)
				Pontons sport nautique : kayak/aviron (ml)	Rampe de mise à l'eau canoë/kayak (u)			
ACCESSEMENTS	Pont d'Oust	Rampe	/	1 500	5 000		55 000 €	66 000 €
	Limur	Ponton Kayak (accès par escaliers)	/					
	La Maclais	Rampe et ponton Kayak	/					
	Ile aux Pies	Ponton Kayak (accès par escaliers)	rampe d'accès ponton en remplacement des escaliers		5 000	5 000 €		
	La Potinais	Rampe et ponton Kayak	/					
	St Perreux (cimetière)	Rampe	/					
	St Perreux (salle des fêtes)	Ponton Kayak	/					
	Pont du quai (St-Jean-Pot.)	/	Déplacement du ponton actuel et ajout d'une partie basse (5ml)	7 500		7 500 €		
	Berge Saint-Nicolas	Ponton Kayak-aviron	(projet base nautique hors SD)					
	Les Bellions	Rampe	/					
	Pont Miny	Rampe	/					
	Guenrouët	Ponton Kayak	/					
	Corbinières	/	Rampe		5 000	5 000 €		
	Port de Roche	/	/					
	Beslé	/	Rampe à retravailler					
	Brain-sur-Vilaine	/	Requalifier les abords de la rampe et la signaler					
	L'ilette	/	Requalifier les abords de la rampe et la signaler					
	Guémené-Penfao	/	Rampe		5 000	5 000 €		
	Lezin	Rampe	Création d'un ponton (stationnement) en prolongement des quais existants					
	Painfaut	/	Création soit d'une rampe soit d'un ponton kayak (5ml)		5 000	5 000 €		
Pont du Grand Pas	/	Ponton kayak en prolongement du ponton existant	7 500		7 500 €			
Rieux	/	Rampe et ponton aviron (10ml)	15 000	5 000	20 000 €			
Pont de Cran	Rampe et ponton Kayak	/						
Le Rohello	Rampe	/						
Port de Foleux	/	/						

**NB : l'estimation prend en compte les investissements liés à l'équipement des voies d'eau. Ne sont pas compris :**  
- les coûts de gestion et d'entretien  
- les coûts des aménagements annexes listés dans la troisième colonne du tableau de programmation

# RÉCAPITULATIF PAR SITE (hors ports techniques)

Coût global : 1 248 100 €

Coût HT - Hors aléas - Hors ports techniques

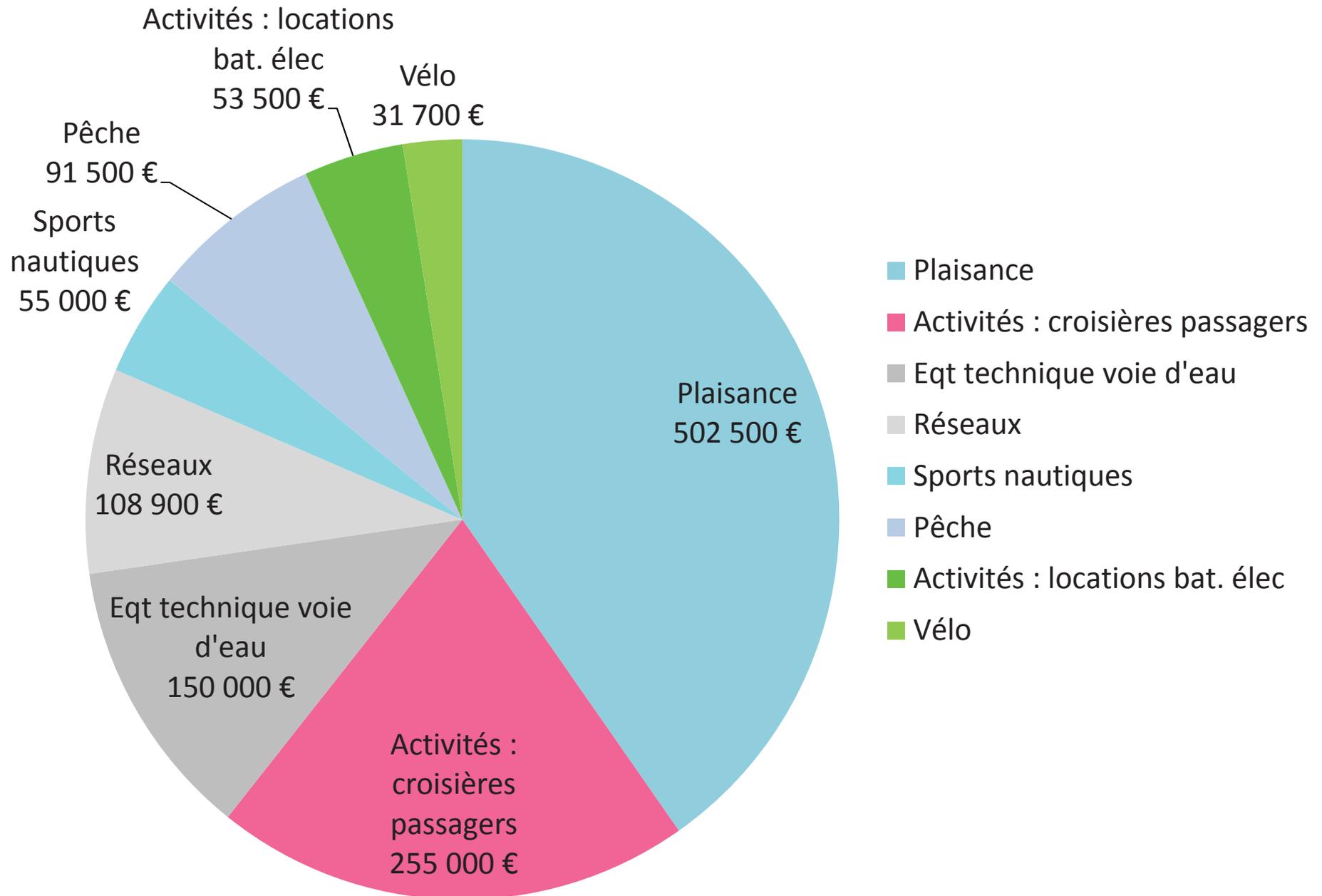


- HC. La Maclais
- Port St-Clair Guenrouët
- Port Redon-St-Nic.
- Sites variés
- Port Rieux
- Port Folleux
- HC. Brain-sur-Vil.
- HC. Pont du Gd Pas
- Port Fégréac
- HC. Pont d'Oust
- HC. Beslé
- HC. Ile aux Pies
- HC. Pont-Miny

# RÉCAPITULATIF PAR THÉMATIQUES (hors ports techniques)

Coût global : 1 248 100 €

Coût HT - Hors aléas - Hors ports techniques



## **9** *PLAN D'ACTION* *A- APPROCHE THÉMATIQUE*

# ÉQUIPEMENT DE LA VOIE D'EAU POUR LA PLAISANCE ITINÉRANTE

**Objectif :** • Déployer un réseau de bornes à badge et mettre en place un système d'avitaillement payant.

• Augmenter la capacité d'accueil des bateaux de plaisance en itinérance.

**Montants opération :** 611 400€ HT (hors aléas)

**Niveau de priorité :**  1  2  3

**Études préalables :**

- Étude de mise au point du déploiement du réseau de bornes à badge (modèle économique, modalités du réseau, étude tarifaire) à mener conjointement avec la Région Bretagne et le CD 44.

**Hypothèses de fonctionnement du système de bornes à badges à consolider par une étude :**

• Développement d'un système pratique pour l'utilisateur avec un seul badge rechargeable permettant d'accéder à l'ensemble du réseau de la Région Bretagne et du CD 44.

• Modèle de borne 4 prises électricité/ 2 prises d'eau à badge

• Temporalités et échéancier de renouvellement du réseau de bornes à préciser par les maîtres d'ouvrage

• Fluides fournis par les gestionnaires de la voie d'eau (Région Bretagne ou CD 44) avec pose de compteurs au nom du gestionnaire

• Système de redistribution des recettes des badges entre les 2 gestionnaires à préciser ou bien utilisation pour des actions communes de promotion de la voie d'eau.

**Commercialisation :**

> Vente et recharge du badge dans les capitaineries

> Mise à disposition d'un badge aux plaisanciers par les loueurs.

**Mise en oeuvre :**

> Les bornes ne pourront être posées par la Région Bretagne en dehors de son territoire. Hypothèse : pour la commune de Beslé par exemple, la région Bretagne fournit la borne et Redon-Agglomération se charge de l'installation.

**Programmation :**

**1** Remplacement des bornes existantes par des bornes à badge et déploiement du réseau à destination des bateaux visiteurs :

- Quai de la Digue: 1 borne
- Rieux : 1 borne
- Les Bellions Fégréac : 1 borne
- Guenrouët-St-Clair-Plessé : 3 bornes
- Pont d'Oust : 2 bornes
- Ile aux Pies : 1 borne
- La Maclais : 2 bornes
- Pont-Miny: 1 borne
- Brain-sur-Vilaine : 1 borne
- Beslé : 1 borne
- Pont du Grand Pas : 1 borne

> Bornes = 67 500 € (hors coût de la mise en place du système à badge)

> Réseaux = 108 900 € (Les réseaux concernent également la desserte des sites d'implantation des activités)

> Maîtrises d'ouvrage : Région Bretagne ou CD 44

**2** Aménagement de pontons

- Quai de Brest, ponton d'attente (14ml)
- La Maclais (90ml)
- Brain-sur-Vilaine (25ml)
- Pont de grand-pas (25ml)
- Saint-Nicolas (14ml) - Financement privé

> Pontons : 2500 €/ml = 420 000 €

> Maîtrise d'ouvrage : gestionnaire ou délégataire

**3** Pose de compteurs

- Quai de Brest : 2 compteurs
- Quai de Brest : 1 compteur de chantier et événementiel

> 15 000 €

# ÉQUIPEMENT DE LA VOIE D'EAU POUR L'ACCUEIL D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES (EMBARCATIONS LÉGÈRES AUTONOMES ET BATEAUX À PASSAGERS)

**Objectif :** Permettre l'installation d'opérateurs privés proposant des croisières bateaux à passagers et la location d'embarcations légères autonomes

## Montants opération :

Activité croisières = 255 000 € HT (hors aléas)

Activités loueurs emb.légères = 53 500 € + 300 000 € HT (hors aléas)

## Niveau de priorité :

Embarcations électriques 

1	2	3
---	---	---

Bateaux croisière 

1	2	3
---	---	---

A préciser en fonction des réponses aux appels à projet.

## Études préalables :

- Étude de marché et prospection pour l'implantation des opérateurs privés
- Relevés réseaux des secteurs concernés
- Études structurelles de quais/berges

**Actions à mener en parallèle :** Rédaction et lancement des appels à projet pour :

- l'accueil d'activités de location d'embarcations légères,
- l'accueil d'activités de bateaux à passagers
- l'accueil d'activités dans les locaux en bord à voie d'eau

## Fonctionnement :

- AOT à contractualiser avec le gestionnaire de la voie d'eau concerné.

## 1//L'accueil des bateaux à passagers (promenade/croisière fluvio-martime) :

### Principe d'équipement :

- Pose de compteurs privatifs à la charge du porteur de projet
- Les pontons sont à la charge de la collectivité. (On considère qu'il s'agit d'installations pérennes qui valorisent la voie d'eau et pourront être réemployées en cas de départ de l'opérateur. Le nombre et le positionnement des pontons seront validés en concertation avec les opérateurs.
- Recherche d'une synergie entre opérateurs : l'ensemble du réseau de pontons doit pouvoir être mutualisable entre opérateurs afin de maximiser les possibilités d'arrêts.

### Programmation :

#### 1 Equipement des quais pour le stationnement des opérateurs :

- Redon quai Duguay-Trouin : Équipement du quai existant 140ml
  - St-Nicolas la Digue : Équipement du quai existant 25ml
  - Fégréac les Bellions (quai existant côté canal)
  - Pont d'Oust : réfection de quai sur 40 ml
  - Port de Foleux : création d'1 ponton
- > **Maîtrise d'ouvrage : gestionnaire ou délégataire selon les cas**  
> 220 000€ au global

#### 2 Pose de compteurs à la charge des opérateurs :

- > 35 000 € au global

## 2//Les points de location des embarcations légères électriques autonomes :

### Principe d'équipement :

- Pose de compteurs privatifs à la charge du porteur de projet
- > Le ponton est à la charge du porteur de projet. (On considère là qu'il s'agit d'un ponton pour petites embarcations qui ne pourraient pas être réemployées par la collectivité en cas de départ de l'opérateur)
- > Un hangar d'une capacité de 600 m<sup>2</sup> est aménagé par la collectivité au port technique de Redon-St-Nicolas pour accueillir les bateaux des différents opérateurs présents sur le territoire (en principe 10+6+6+6 unités). Les activités d'entretien et de réparations sont réalisées dans les locaux techniques du port.

### Programmation :

#### 1 Base de location autonome :

- Redon quai Duguay-Trouin
- Ile aux Pies
- Port St-Clair Guenrouët/Plessé

- #### 2 Equipements à la charge du porteur de projet : pose de compteurs privatifs et de pontons :
- Redon Quai Duguay-Trouin
  - Guenrouët-St-Clair-Plessé
  - Ile aux Pies (ponton déjà existant)
- > 53 500 €

#### 3 Construction d'un hangar de 600 m<sup>2</sup> pour stockage 28 unités

> Hangar : 500€/m<sup>2</sup> x 600 m<sup>2</sup> = 300 000 €

> **Maîtrise d'ouvrage : Redon Agglomération**

# ÉQUIPEMENT TECHNIQUE DE LA VOIE D'EAU ET PORTS-CHANTIERS

**Objectif :** Renforcer les zones techniques existantes et en créer de nouvelles - Créer le port technique de Redon Agglomération

## Montants opération :

Port technique de Redon St-Nicolas : 2 545 000 € HT (hors aléas)

Escale technique du Pont de Cran : 150 000 € HT (hors aléas)

Autres équipements techniques (cales et cuves) : 350 000 € HT (hors aléas)

## Niveaux de priorité :

Cales et cuves eaux grises/noires	1	2	3
Escale chantier de Pont de Cran	1	2	3
Port chantier de Redon-St-Nicolas	1	2	3

## Études préalables :

- Études de faisabilité avec validations par les services instructeurs
- Réalisation d'un dossier au titre du code de l'environnement (loi sur l'eau)

## Programmation :

### 1 Aménagement de cales de mise à l'eau

- Beslé-Langon (réfection totale)
- Painfaut (en option, en fonction des réponses à l'appel à projet)
- Guenrouët - St-Clair Plessé

> 100 000 € x 2u = 200 000 €

> Maîtrise d'ouvrage : gestionnaire ou délégataire

### 2 Aménagement d'une cuve eaux noires eaux grises avec poste de refoulement au port St-Clair-Guenrouët-Plessé

> 50 000 €

> Maîtrise d'ouvrage : CD 44

### 3 Aménagement du port technique de Redon - St-Nicolas

- Port à sec environ 100 bateaux sur terre-plein 15 000 m<sup>2</sup>

- Plateformes et voirie + zone déchets 100m<sup>2</sup>

> 60 €/m<sup>2</sup> x 18000m<sup>2</sup> = 1 080 000 €

- Hangars-ateliers (chantier nautique) : 500m<sup>2</sup> (au regard du nombre de bateaux à accueillir en port à sec )

> 500 €/m<sup>2</sup> x 600m<sup>2</sup> = 300 000 €

- Local technique 200m<sup>2</sup>

> 1300 €/m<sup>2</sup> x 200m<sup>2</sup> = 260 000 €

- Aire de carénage : 3000m<sup>2</sup> (25 u) et réseaux

- 200ml réseaux/dégrilleur

- système de prétraitement et équipements

- 750m<sup>2</sup> renforcement TP passage grue

> 150 000 €

> 500 €/m<sup>2</sup> x 750m<sup>2</sup> = 375 000 €

> Total = 555 000 €

- Cale de mise à l'eau

> 100 000 €

- Réseaux

> 30 000 €

### 4 Aménagement de l'escale technique de Pont de Cran

- Aménagement d'une aire de carénage en libre service

> 100 000 €

- Aménagement d'un ponton 4 pl (en perpendiculaire) pour stationnement chantier à proximité de la cale

> 2500 €/ml x 20ml = 50 000 €

> Maîtrise d'ouvrage : CPM

## Animation :

> Travailler en réseau avec les chantiers gérés par la compagnie des ports maritime

# ÉQUIPEMENT DE LA VOIE D'EAU POUR LES SPORTS NAUTIQUES, LA PÊCHE, LE VÉLO

**Objectif :** Mise en valeur du réseau navigable pour les embarcations légères (canoës, kayaks, barques, avirons)

**Montants opération :** 55 000 € HT (hors aléas)

**Niveau de priorité :**  1  2  3

**Études préalables :**

- Étude géotechnique de la berge concernée dans le cas d'une installation de ponton

**Programmation :**

Développement des points d'accès à l'eau par l'aménagement de rampes enherbées en pente douce ou de pontons pour les sites les plus fréquentés. Développement de la pratique de l'aviron sur la Vilaine entre St-Nicolas (future base nautique) et Rieux.

**1** Équipements divers de la voie d'eau

- Aménagement de rampes légères enherbées :

- Corbinières
- Guémené-Penfao
- Painfaut
- Ile aux pies
- Rieux

> Rampes enherbées :  $5\,000\ \text{€}/\text{u} \times 5\text{u} = 25\,000\ \text{€}$

- Aménagement d'un ponton kayak 5ml

- Pont du Grand-Pas
- Pont du quai (St-Jean-la-Poterie) : déplacement du ponton bateaux actuel et ajout d'un ponton abaissé adapté aux embarcations légères

- Aménagement d'un ponton aviron 10ml

- Rieux
- > Pontons :  $1\,500\ \text{€}/\text{ml} \times 20\text{ml} = 30\,000\ \text{€}$

> Maîtrise d'ouvrage : gestionnaire ou délégataire

Projets d'équipements annexes :

- Création d'un refuge pagayeurs en libre accès à la maison éclusière de Limur (appel à projet)

**Objectif :** Développer le loisir pêche sur le territoire

**Montants opération :** 91 500€ HT (hors aléas)

**Niveau de priorité :**  1  2  3

**Études préalables :**

- Étude géotechnique de la berge concernée dans le cas d'une installation de ponton

**Programmation :**

Création de parcours de pêche et aménagements de pontons pour l'amarrage de barques de pêche et de pontons sur berge à destination des pêcheurs.

**1** Aménagement d'un ponton pour l'amarrage d'une vingtaine de barques de pêche à Fégréac les Bellions

>  $1\,500\ \text{€}/\text{ml} \times 25 = 37\,500\ \text{€}$

**2** Aménagement de parcours de pêche sur berge (150 ml)

- Fégréac - Les Bellions
  - Beslé
  - Lézin, confluence du Don
- >  $120\ \text{€}/\text{ml} \times 450 = 54\,000\ \text{€}$

> Maîtrise d'ouvrage : gestionnaire ou délégataire

Projets d'équipements annexes :

- Création d'un hébergement pêche nature à La Potinais et d'hébergements insolites pêche à Port St-Clair-Guenrouët-Plessé (appels à projet)

**Objectif :** Développer le loisir vélo sur le territoire

**Montants opération :** 31 700€ HT (hors aléas)

**Niveau de priorité :**  1  2  3

**Études préalables :**

- Étude géotechnique de la berge concernée dans le cas d'une installation de ponton

**Programmation :**

**1** Création d'une station de stationnements de vélo en libre service sur le port de Redon- St-Nicolas  
> 20 000 €

**2** Forfait mobilier sur les ports et haltes confluences (5 appuis vélos+abri ponctuel)

>  $13 \times 900 = 11\,700\ \text{€}$

> Maîtrise d'ouvrage : gestionnaire ou délégataire

# L'APPEL À PROJET POUR LA VALORISATION DES MAISONS ÉCLUSIÈRES

**Objectif :** Lancement de l'appel à projet des maisons éclusières et locaux en bord à voie d'eau

**Montants opération :** montants relatifs à la valorisation des locaux à définir par études.

**Niveau de priorité :**  1  2  3

**Études préalables :**

- Réalisation d'un cahier des charges pour l'appel à projet
- Négociation avec la commune de Fégréac pour la maîtrise foncière des locaux des Bellions.

**Actions à mener en parallèle :**

- Valorisation des locaux préalable au lancement de l'appel à projet.

## **1 Maison éclusière de Limur**

- Travaux préalables au lancement de l'appel à projet :
    - Aménagement de sanitaires/douches
- > **Maîtrise d'ouvrage Région Bretagne**

## **2 Maison éclusière de la Maclais**

- Travaux préalables au lancement de l'appel à projet :
    - Aménagement de sanitaires
- > **Maîtrise d'ouvrage Région Bretagne**

## **3 Maisons de cantonnier de la Potinais**

- Travaux préalables au lancement de l'appel à projet :
    - Aménagement de sanitaires/douches
    - Aménagement d'un préau reliant les deux maisons
- > **Maîtrise d'ouvrage Région Bretagne**

## **4 Gîte de Painfaut**

- Travaux préalables au lancement de l'appel à projet : /

## **5 Maison éclusière de Redon**

- Travaux préalables au lancement de l'appel à projet :
  - Création d'une terrasse devant la façade principale
  - Modification des ouvertures pour créer une entrée sur la façade principale

- Modification de la voirie.

> **Maîtrise d'ouvrage Région Bretagne**

## **6 Locaux des Bellions**

- Etude pour la desserte du site en eau
- Négociation pour la maîtrise foncière du terrain et du bâti
- Réalisation des travaux en fonction de la destination des bâtiments validée au cours de l'appel à projet

> **Maîtrise d'ouvrage CD44, accord à trouver avec la commune de Fégréac**

## **7 Maison du canal**

- Réalisation des travaux en fonction de la destination des bâtiments validée au cours de l'appel à projet
- > **Maîtrise d'ouvrage CD44**

## **8 Local de Brain-sur-Vilaine**

**Cahiers des charges :**

Les cahiers des charges des appels à projet (maison éclusière, bateaux professionnels) pourront comporter un certain nombre d'exigences visant à garantir le développement des activités nautiques en accord avec les valeurs du territoire de Redon Agglomération (intégration paysagère, respect de l'environnement, etc).

# PROMOTION ET ANIMATION DE LA DESTINATION PAYS DE REDON

**Objectif :** Mettre en oeuvre le plan d'action du Schéma directeur et promouvoir la destination

**Niveau de priorité :**  1  2  3

## Programmation :

**1** Un plan de communication pour les canaux de Redon Agglomération piloté par l'office de tourisme communautaire :

- Identifier l'office de tourisme communautaire en tant que chef de file de la politique de communication dédiée au tourisme fluvio-maritime
- Créer une image de marque pour les voies navigables de Redon Agglomération
- Travailler à la définition du plan de communication avec l'ensemble des acteurs signataires du contrat de canal et les services impactés par la démarche : les institutionnels, les associations et socio-professionnels
- Inscrire Redon Agglomération comme l'une des destinations emblématiques du tourisme fluvestre en Europe (plaisance, nautisme, cyclo tourisme, pêche, randonnée)

**2** Un programme d'animations et d'événements tout au long de l'année sur la thématique de l'eau:

- Programmer les saisons culturelles des canaux au gré des saisons sur l'eau et au bord de l'eau
- Utiliser les évènements locaux; sportifs; de visite comme motif de destination
- Créer des rassemblements autour de l'eau par l'organisation de régates; salons; festivals; ... identitaires du territoire et des voies d'eau
- Travailler en lien avec les associations culturelles et sportives, collectivités....
- Éduquer et sensibiliser à l'environnement

**3** Une politique d'accueil des visiteurs par les professionnels du tourisme; les exploitants des ports; les commerçants; les riverains:

- Présenter le schéma de valorisation : pourquoi on le fait? Qu'est-ce que cela apporte au territoire? Qu'est-ce que cela apporte aux activités riveraines? Qui sont les visiteurs, de quoi ont-ils besoin?
- Établir un carnet d'accueil des visiteurs en 10 points à formuler en collégiale
- Proposer des formations
- Créer une ou plusieurs ambiances du territoire qui créent le souvenir (on reviendra/ on conseillera/ on parlera de vous parce que...)

**4** Intégrer les initiatives locales et associatives pour la découverte et la promotion des voies navigables et des berges

> Maîtrise d'ouvrage : Redon Agglomération, Région Bretagne, CD 44



## **9** *PLAN D'ACTION* *B- APPROCHE PAR SITE*

# PORT DE REDON-ST-NICOLAS

## QUAI DUGUAY-TROUIN ET BERGE SAINT-NICOLAS, LA DIGUE, AVANT-PORT, QUAI DE BREST

**Objectifs :** Mettre en œuvre une gestion unique des différents secteurs du port de Redon-St-Nicolas. Développer l'offre fluviale par l'accueil de nouveaux opérateurs. Valoriser la façade fluviale de Redon et de St-Nicolas

**Montants opération :** 190 000 € HT hyp. haute (hors aléas)

### Études préalables :

- Relevés réseaux du secteur
- Étude structurelle du quai Duguay-Trouin
- Étude structurelle du quai Jean Bourel
- Étude technique pour l'accessibilité PMR du Quai de Brest

### Actions à mener en parallèle :

- Étude et maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la berge Saint-Nicolas en plage-verte.
- Étude de marché et prospection pour l'implantation d'une guinguette saisonnière sur la berge Saint-Nicolas

### Programmation :

Laprogrammation prévoit l'accueil des bateaux professionnels (promenade/croisière fluvio-maritime sur le quai Duguay-Trouin. Cette configuration doit améliorer l'image de Redon liée à la plaisance fluviale en valorisant ce quai comme «vitrine» du quartier du port, visible par le flux arrivant par la Vilaine. La berge de Saint-Nicolas s'affirme comme un lieu d'animation et une plage verte en vis à vis du vieux-port. L'accueil de la plaisance de passage est maintenu dans l'avant-port, en lien avec la future capitainerie et les bateaux-patrimoine sont déplacés sur le quai de Brest.

### Quai Duguay-Trouin, quai des professionnels :

**1** 3 pl bateaux professionnels (promenade/croisière fluvio-maritime).  
> Équipement du quai (90 ml), installations de bollards et de défenses.

**2** Point de location embarcations légères électriques (8/10 unités)

> Installation de 2 bornes eau-élec à badge  
> Ponton à la charge du porteur de projet

**3** Maintien du stationnement visiteurs sans services

### Quai de la Digue :

**4** Équipement du quai pour l'accueil d'un bateau professionnel (promenade/croisière fluvio-maritime) rive Jean Bourel (25ml)

> Une étude structurelle du quai est nécessaire.  
> Emplacement mixte pour accueillir également 2 bateaux visiteurs en escale (sans services)

**5** Quai de l'écluse : stat. ponctuel pour 4 bateaux visiteurs (sans services)

### Avant-port :

**6** Maintien 8 pl visiteurs et bornes existantes

**7** Accueil de la yole 'Fée des Marais» 12 ml sur ponton existant 'ex Repaire des Aventuriers]

### Quai de Brest :

**8** 1 pl bateaux professionnels (promenade/croisière fluvio-maritime).

**9** Accueil des 2 bateaux-patrimoine + installation d'une borne eau-élec à badge.

>Réserves MOE quant aux conditions d'accessibilité PMR du quai de Brest

**10** Aménagement d'un ponton d'attente

### Projets d'équipements/animation annexes :

#### Quai Duguay-Trouin :

- Projet Confluence et Saint-Nicolas de Redon 2030

- Aménagement d'une passerelle piétons cycles sur la Vilaine entre la presqu'île de Redon et la berge de Saint-Nicolas (futur pôle nautique). Confortement des continuités modes doux jusqu'à la base nautique

- Création d'un bac entre le quai Duguay-Trouin et les berges de St Nicolas

- Création d'un parcours d'interprétation du quartier du port pour relier le quai Jean Bart et le quai Duguay-Trouin

- Aménagement de 3 zones de parking :

- Parking visiteurs+bus quai Jean Bart jusqu'à la rue du Plessis

- Parking de la digue

- Parking riverains+commerçants halle Garnier

#### Berge St-Nicolas :

- Aménagement de la base nautique. Développement d'une activité de location d'embarcations légères avec propositions de randonnées nautiques

- Création d'une plage verte sur la berge Saint-Nicolas (valorisation du panorama sur le vieux port, déplacement des stationnements à l'arrière, pôle d'animation type guinguette)

#### La Digue :

- Requalification de l'écluse de la Digue en écluse-jardin
- Valorisation des continuités pédestres et cyclables
- Requalification paysagère du stationnement VL (à destination notamment de la clientèle des bateaux à passagers)

# PORT DE REDON-ST-NICOLAS

## QUAI DUGUAY-TROUIN ET BERGE SAINT-NICOLAS, LA DIGUE, AVANT-PORT, QUAI DE BREST

### L'avant-port :

- Déplacement de la capitainerie actuelle dans le bâtiment Manpower sur la rive nord de l'avant-port. Amélioration des services aux usagers (laverie et sanitaires/douches)

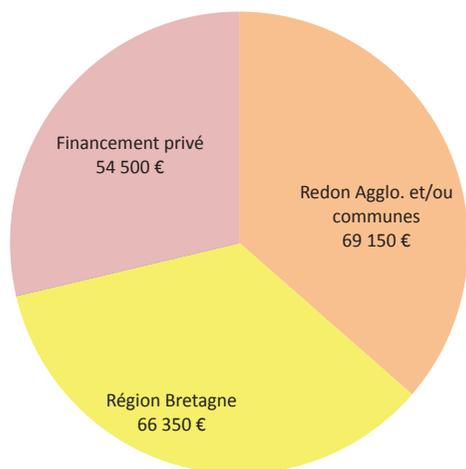
- Aménagement d'une passerelle piétons cycles sur l'ancienne écluse du bassin à flots pour relier la future capitainerie

- Projet Confluence : valorisation du vis à vis du ponton visiteurs > Parc de la Croix des marins et panorama sur les marais.

- Valorisation de l'ancienne écluse (jardin) et du panorama sur le bassin à flots.

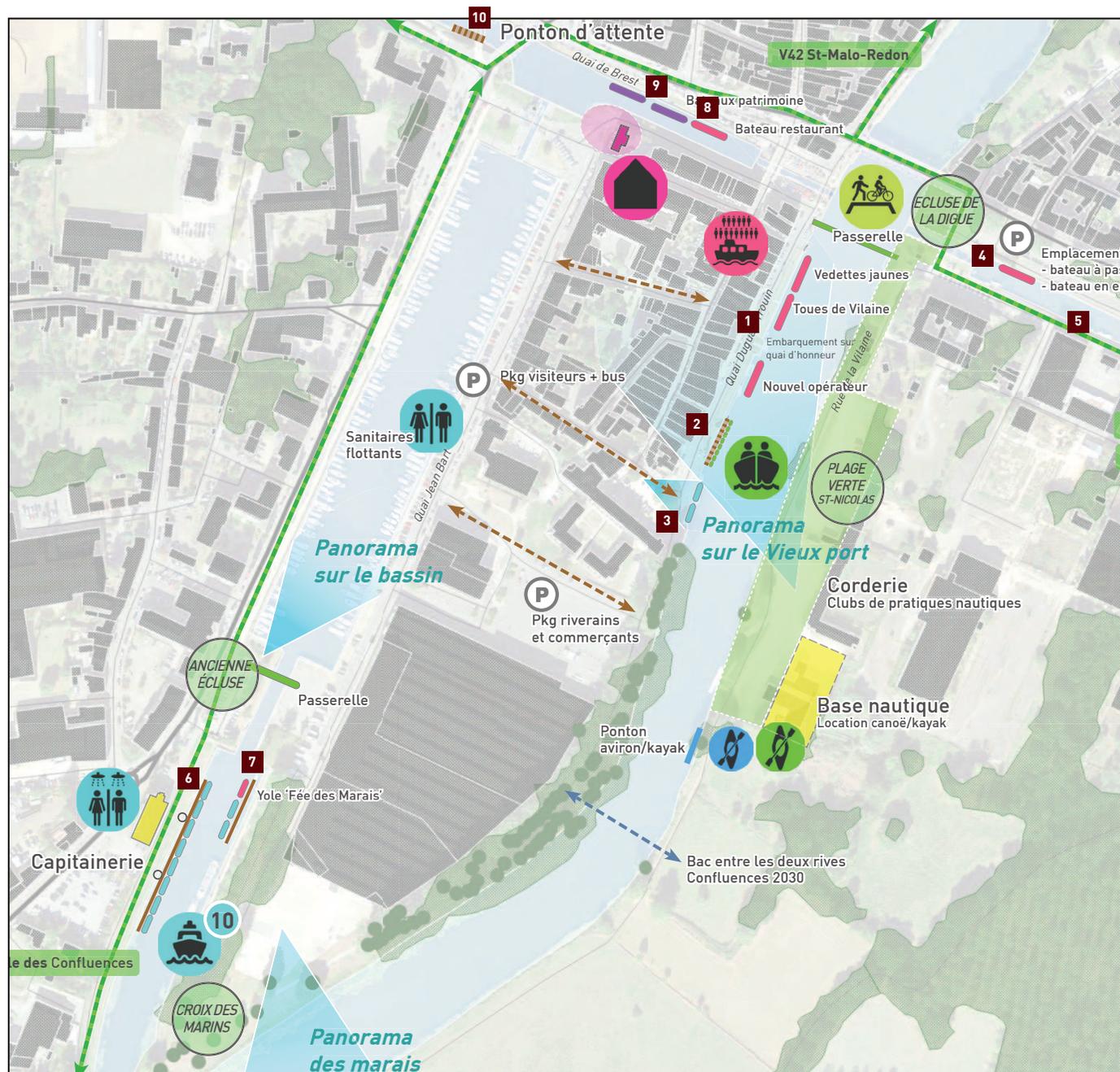
- Renforcer la continuité cyclable devant la future capitainerie > Projet de boucle des Confluences

**190 000 €**  
(ht - Hors aléas)



Hypothèse de répartition des financements

ARCHITECTE X PAYSAGISTE 'urbicus' + Tourismessor + Ingerop



# PORT DE RIEUX - PORT DE FÉGRÉAC LES BELLIONS

## Montants opération :

Port de Rieux : 96 200 € HT (hors aléas)

Port de Fégréac les Bellions : 66 400 € HT (hors aléas)

## Études préalables :

- Relevés réseaux du secteur
- Réalisation d'un dossier au titre du code de l'environnement (loi sur l'eau) pour la création du ponton barques
- Étude technique pour la possibilité d'alimentation en eau potable des Bellions.

## Actions à mener en parallèle :

- Clarifier le flou juridique relatif à la gestion de la Vilaine côté Fégréac et régler la problématique des bateaux ventouses sur la Vilaine côté Fégréac.
- Lancement d'une étude pour la création de la boucle cyclable des confluences

## Programmation :

**1** Rieux : Aménagement d'un ponton bateaux professionnels (promenade/croisière fluvio-maritime) 25m

**2** Ponton sud réservé au stationnement visiteurs en saison (6pl) > Installation d'1 borne intelligente eau-élec

**3** Fégréac Bellions côté canal : Accueil d'1 bateau professionnel (promenade/croisière fluvio-maritime) sur le quai existant

Fégréac Bellions côté Vilaine :

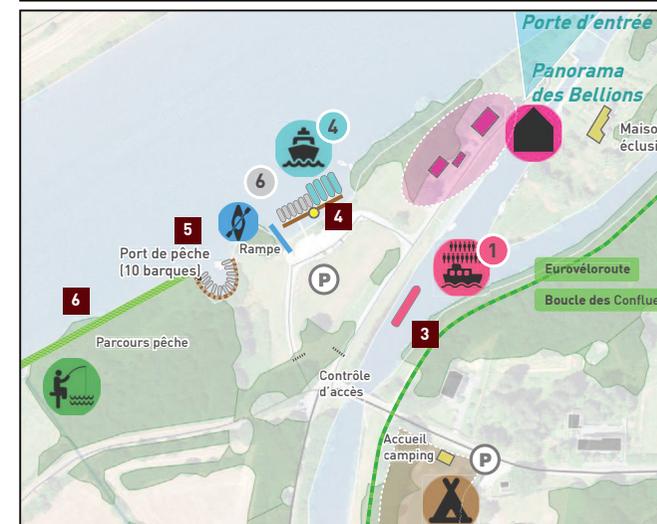
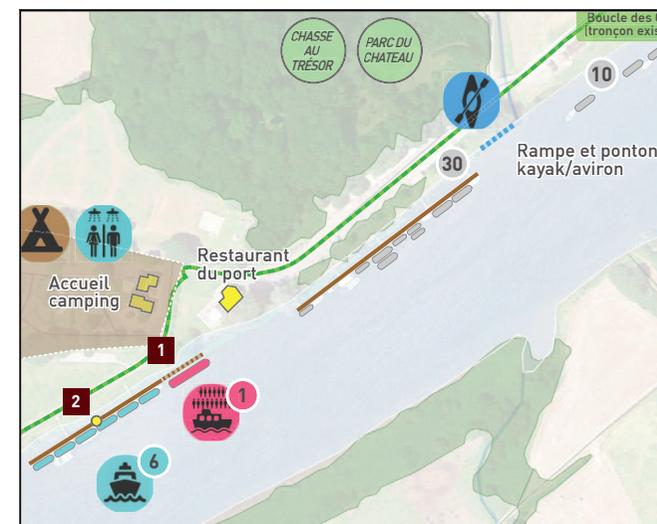
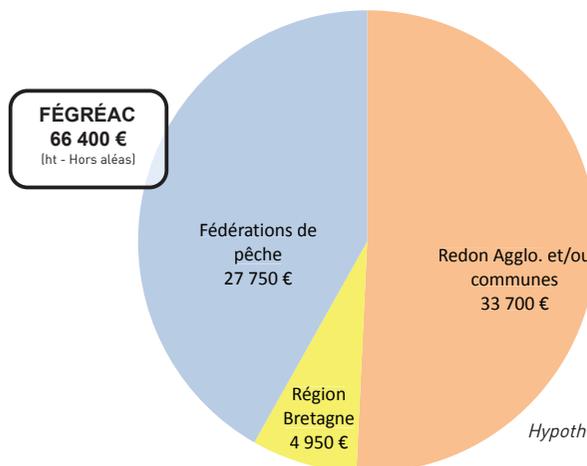
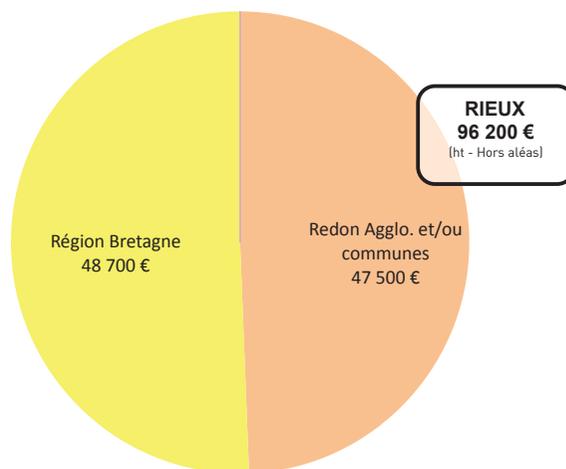
**4** 4 places libérées en saison sur le ponton communal à destination des visiteurs + 1 borne intelligente eau-élec

**5** Création d'un ponton pour le stationnement d'une dizaine de barques de pêche

**6** Aménagement d'un parcours pêche (150 ml - depuis le ponton des barques vers le sud)

## Projets d'équipements/animation annexes :

- Etapes de la boucle des Confluences
- A Rieux, valorisation du site des ruines du Château (chasse au trésor/jeu embarqué)
- Revalorisation paysagère de la pointe des Bellions
- Interdiction du site aux campings cars : matérialisation par une barrière



Hypothèse de répartition des financements

# PORT SAINT-CLAIR - GUENROUËT / PLESSÉ

Montants opération : 207 600 € HT (hors aléas)

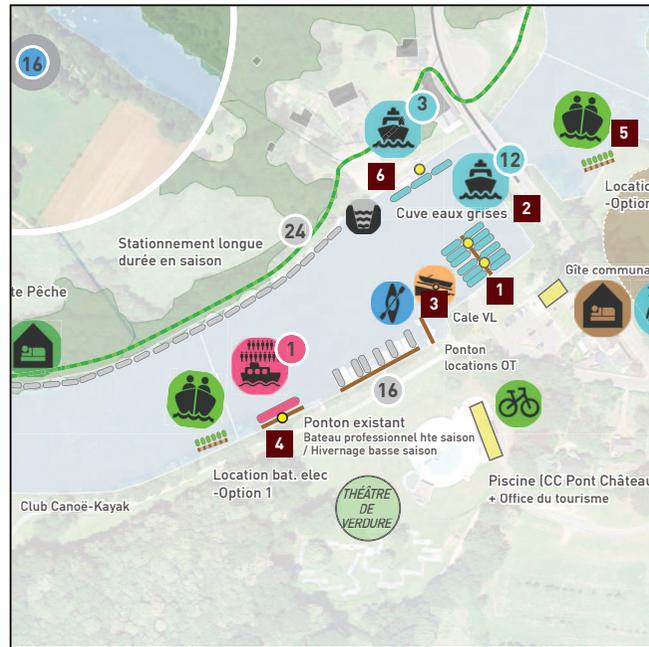
Études préalables :  
- Relevés réseaux du secteur

Programmation :

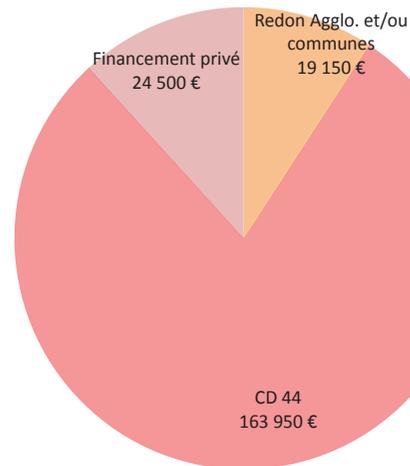
- 1 Ponton visiteurs : installation de 2 bornes intelligentes eau-élec
- 2 Installation d'une cuve de vidange eaux-grises/noires (emplacement à définir)
- 3 Aménagement cale de mise à l'eau VL
- 4 1 pl bateau professionnel (promenade/croisière fluvio-maritime) (hivernage en basse saison) sur ponton existant
- 5 Point de location embarcations légères électriques (ponton 6 unités)
- 6 Plessé : Stationnement 3pl bateaux visiteurs sur quai actuel > Installation de 1 borne intelligente eau-élec

Projets d'équipements/animation annexes :

- Proposition de création d'hébergements insolites pêche



**207 600 €**  
(ht - Hors aléas)



Hypothèse de répartition des financements

# H.C. DE FÉGRÉAC PONT-MINY

Montants opération : 19 700 € HT (hors aléas)

Études complémentaires à mener en amont :  
- Relevés réseaux du secteur

Programmation:

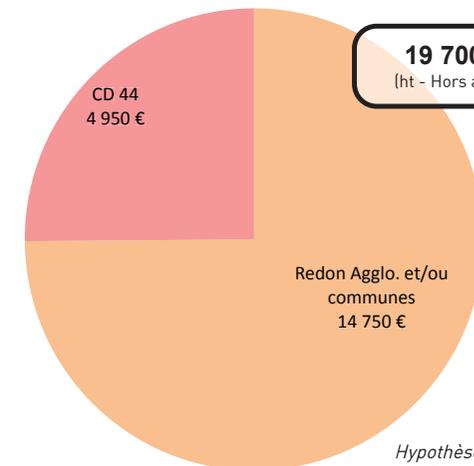
- 1 > Installation d'1 borne intelligente eau-élec

Projets d'équipements/animation annexes :

- Revalorisation paysagère du site (prévue par le CD 44)
- Pose d'une signalétique pour aller dans le bourg



**19 700 €**  
(ht - Hors aléas)



Hypothèse de répartition des financements

# H.C. DE PONT D'OUST

Montants opération : 27 400 € HT (hors aléas)

Études préalables :

- Étude structurale du quai
- Relevés topographiques et réseaux du secteur

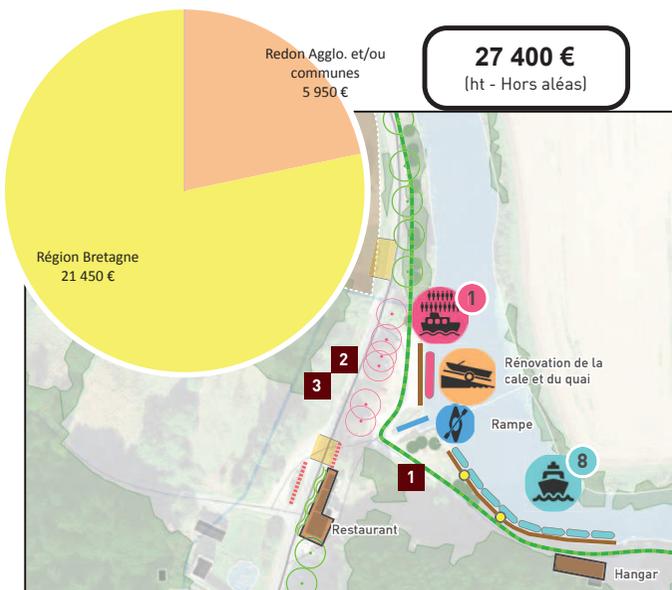
Actions à mener en parallèle : Maîtrise d'œuvre pour la valorisation paysagère du site

Programmation :

- 1 Installation de 2 bornes intelligentes eau-élec
- 2 Réfection du quai (38ml) pour accueil 1pl bateau professionnel (promenade/croisière fluvio-maritime)
- 3 Rénovation de la cale de mise à l'eau et du quai le cas échéant

Projets d'équipements/animation annexes :

- Revalorisation paysagère du site et connexion entre la halte et le camping
- Sanitaires à étudier par rapport au modèle de gestion



# H.C. DE L'ÎLE AUX PIES - LA MACLAIS

Montants opération : Maclais : 56 900 € HT (hors aléas)  
Ile aux Pies 20 400 € HT (hors aléas)

Études préalables :

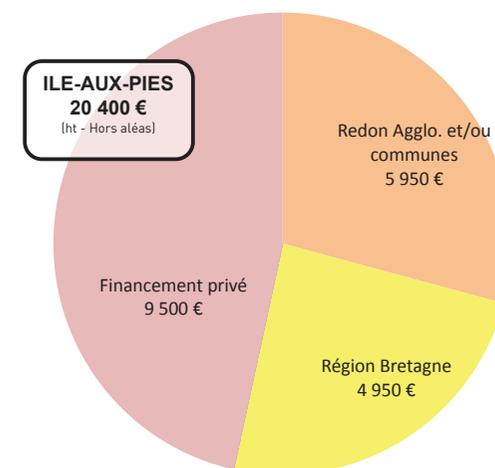
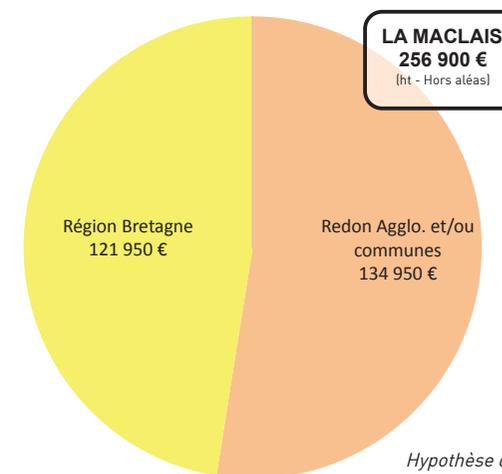
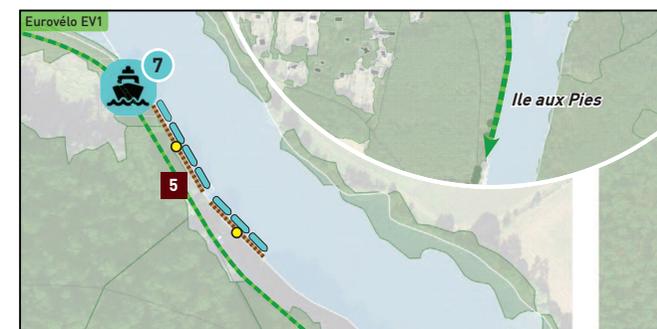
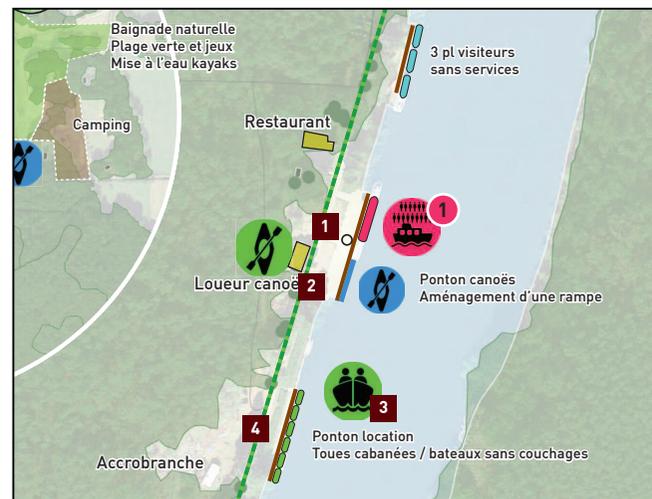
- Relevés réseaux du secteur

Programmation :

- 1 Ponton central à usage professionnel, partagé entre canoës et 1 bateau professionnel (promenade/croisière fluvio-maritime) 25m
- 2 Aménagement d'une rampe d'accès au ponton canoë-kayak en remplacement des escaliers
- 3 Ponton nord existant : 3pl visiteurs sans services
- 4 Accueil d'un point de location bateaux électriques sur le ponton sud existant (6 unités) (Ex : toues cabanées avec produit séjours ou bien bateaux visiteurs sans couchage - Gestion par un opérateur privé (appel à projet)
- 5 Aménagement d'un ponton 7 places visiteurs (90m)  
> Installation de 2 bornes intelligentes eau-élec

Projets d'équipements/animation annexes :

- Les activités nautiques devront être conformes à une intégration paysagère et au respect de l'environnement (critères à spécifier au plan d'action)



# H.C. DU PONT DU GRAND PAS

# HC DE BRAIN-SUR-VILAINE

# H.C. DE BESLÉ-LANGON

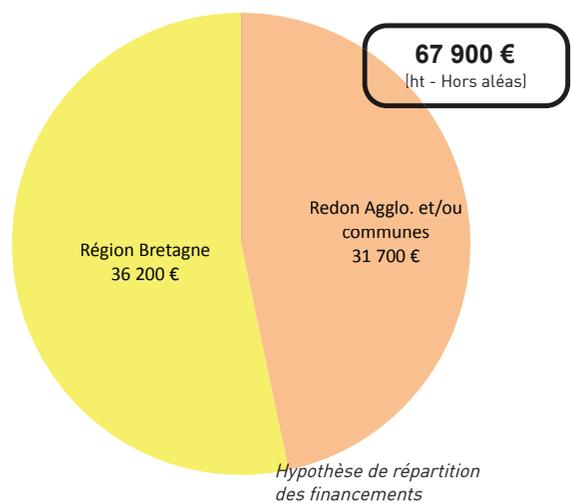
Montants opération : 67 900 € HT (hors aléas)  
Études préalables : Relevés réseaux du secteur

Programmation :

- 1 Ajout d'un ponton 2 pl visiteurs > Installation de 1 borne intelligente eau-élec

Projets d'équipements/animation annexes :

Gérer le stationnement présent sur site pour assurer la continuité du chemin de halage



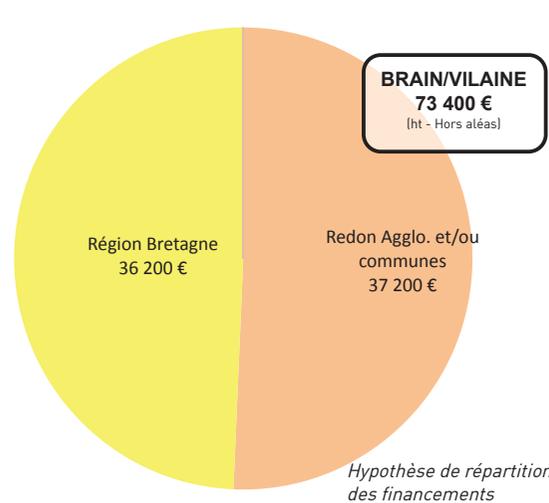
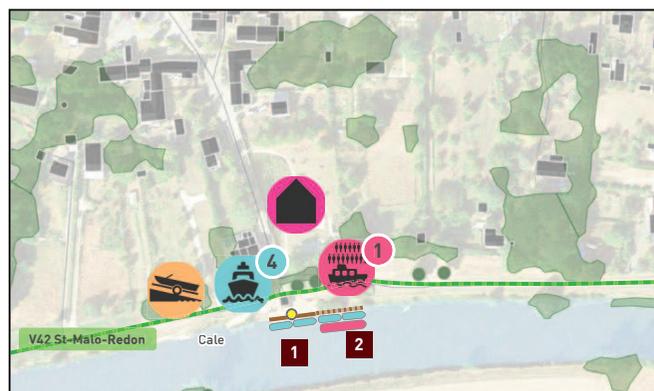
Montants opération : 73 400 € HT (hors aléas)  
Études préalables : Relevés réseaux du secteur

Programmation :

- 1 Installation de 1 borne eau-élec à badge sur le quai visiteurs
- 2 Aménagement d'1 ponton bateaux professionnels (promenade/croisière fluvio-maritime)

Projets d'équipements/animation annexes :

- Aire de camping car et vidange à localiser devant le bloc sanitaire existant - Local appel à projet



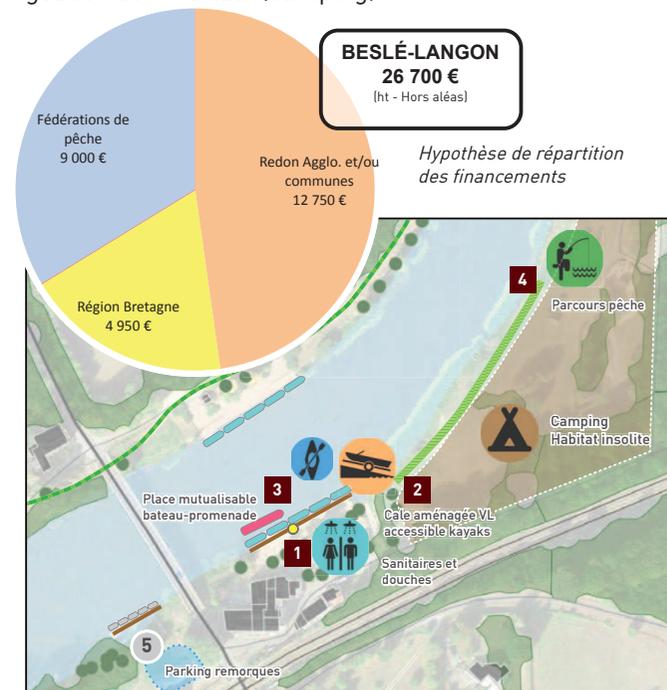
Montants opération : 26 700 € HT (hors aléas)  
Études complémentaires à mener en amont :  
- Relevés réseaux du secteur  
Actions à mener en parallèle :  
- Endiguer le développement de la jussie côté Beslé

Programmation :

- 1 Installation de 1 borne intelligente eau-élec
- 2 Aménagement en dur de la cale de mise à l'eau
- 3 Accueil bateau prof. mutualisé sur quai actuel
- 4 Aménagement d'un parcours pêche au droit du camping (150 ml - profilage de la berge et principe de palier à deux niveaux avec anneaux d'amarrage)

Projets d'équipements/animation annexes :

- Aménagement d'une aire de stationnement des remorques sur le terrain à l'arrière du ponton d'hivernage
- Création d'un point de location embarcations légères à gestion communale (camping)



# PORT DE REDON-ST-NICOLAS

## PORT TECHNIQUE

Montants opération : 2 545 000 € HT (hors aléas)

### Études préalables :

- Relevés topographiques et réseaux du secteur
- Études géotechniques
- Diagnostic des bâtiments existants
- Étude de définition, de programmation et de maîtrise d'œuvre
- Validation de la faisabilité, avec les services instructeurs (PPRI)
- Réalisation d'un dossier au titre du code de l'environnement (loi sur l'eau)

### Programmation :

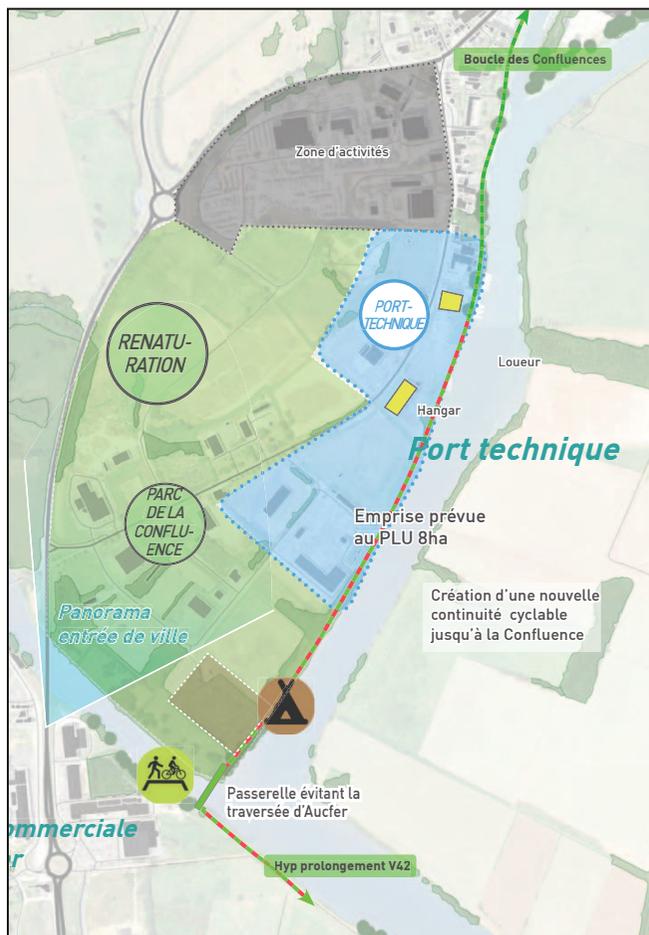
La programmation prévoit de développer un port technique exemplaire et performant à la confluence de l'Oust et de la Vilaine, intégré dans le paysage des marais (percées et perspectives, gestion alternative des eaux pluviales, zones de compensation, etc.), et autorisant les continuités modes doux sur berge (> boucle des confluences)

Aménagement des équipements nécessaires à la première phase de développement du port technique :

- 1 Port à sec environ 100 bateaux sur terre-plein 15 000 m<sup>2</sup>
- 2 Hangars-ateliers (chantier nautique) : 500m<sup>2</sup> (au regard du nombre de bateaux à accueillir en port à sec) + 600 m<sup>2</sup> pour les embarcations légères électriques des divers opérateurs + local technique 200m<sup>2</sup> + zone déchets 100m<sup>2</sup>
- 3 Aire de carénage : 3000m<sup>2</sup> (25 u) + 100ml réseaux/dégrilleur + système de prétraitement et équipements + 750m<sup>2</sup> renforcement TP passage grue
- 4 Cale de mise à l'eau

### Projets d'équipements/animation annexes :

- Projet de renaturation Redon Pointe Sud
- Aménagement d'une zone de stationnement camping-cars paysagée à proximité du camping
- Valorisation paysagère de l'entrée de ville sud de Redon : panorama sur Redon ville fluviale et de marais au niveau franchissement de l'Oust.
- Mise en place d'une synergie entre le secteur renaturé de la pointe sud et Confluence (Pointe sud comme Parc de la Confluence? : moins de 2 km entre l'écluse du bassin à flot et la confluence Oust-Vilaine soit 9 min à vélo et 30 min à pied).



# ESCALES PLAISANCE

### Montants opérations :

Escapes plaisance : 53 000 € HT (hors aléas)

### Études préalables :

- Relevés réseaux du secteur

### Programmation :

- 1 Painfaut : Aménagement d'une rampe de mise à l'eau accessible aux VL (en option) et Lézin : Aménagement d'un parcours de pêche (150 ml)  
> 100 000 € HT (hors aléas)  
> 18 000 € HT (hors aléas)
- 2 Saint-Nicolas de Redon - canal : Aménagement d'un ponton 1 pl visiteurs pour accès à la zone commerciale  
> 31 250 € HT (hors aléas)
- 3 Le Cougou : En option, pose nouveaux corps-morts pour l'hivernage de bateaux  
> 1000 €/u HT (hors aléas)

### Projets d'équipements/animation annexes :

- Pont de Cran : Encourager à la valorisation de l'environnement de l'auberge - Création de stationnement pour quelques voitures
- Painfaut : Projet de valorisation des espaces fonciers communaux localisés de l'autre côté de la route au départ du chemin de randonnée qui mène aux marais de Gannel. Développement d'une aire de camping cars et de pique-nique (+jeux)
- Lézin : Valorisation du parcours d'interprétation présent sur le chemin de halage. Amélioration de l'information aux pagayeurs (parcours du Don et de l'ancien bras de la Vilaine). Signalétique du chemin pédestre vers Gannel.
- L'ilette : Mise en place de toilettes sèches - Signalétique pour diriger vers le marais de Gannel et le village de La Chapelle de Brain



# PRINCIPES DE RÉPARTITION DES FINANCEMENTS

- *Déploiement des réseaux > 100% Redon Agglomération et/ou commune*
- *Équipements plaisance*
  - *Bornes intelligentes > 100% Gestionnaire voie d'eau (Région Bretagne ou CD 44)*
  - *Pontons visiteurs > 50% Redon Agglomération et/ou commune  
50% Gestionnaire voie d'eau*
  - *Ponton zone commerciale > 100% Privé (asso.commerçants)*
- *Activité de location embarcations élec. (pontons + compteurs) > 100% Privé*
- *Activités bateaux à passagers*
  - *Compteurs privatifs > 100% Privé*
  - *Pontons > 50% Redon Agglomération et/ou commune  
50% Région Bretagne (hors ponton Port de Folleux)*
  - *Équipement de quais > 100% Gestionnaire voie d'eau (Région Bretagne ou CD 44)*
- *Équipements techniques voie d'eau (cales et cuves) > 100% CD 44 (port St Clair-Guenrouët)*
- *Équipements sports nautiques > 100% Redon Agglomération et/ou commune*
- *Équipements pêche > 50% Redon Agglomération et/ou commune  
50% Fédérations de pêche*
- *Équipements vélos > 50% Redon Agglomération et/ou commune  
50% Gestionnaire voie d'eau*

# ENSEMBLE DES SITES (HORS PORTS TECHNIQUES)

## HYPOTHÈSE DE RÉPARTITION DES FINANCEMENTS

Coût global : 1 248 100 €

Coût HT - Hors aléas - Hors ports techniques

